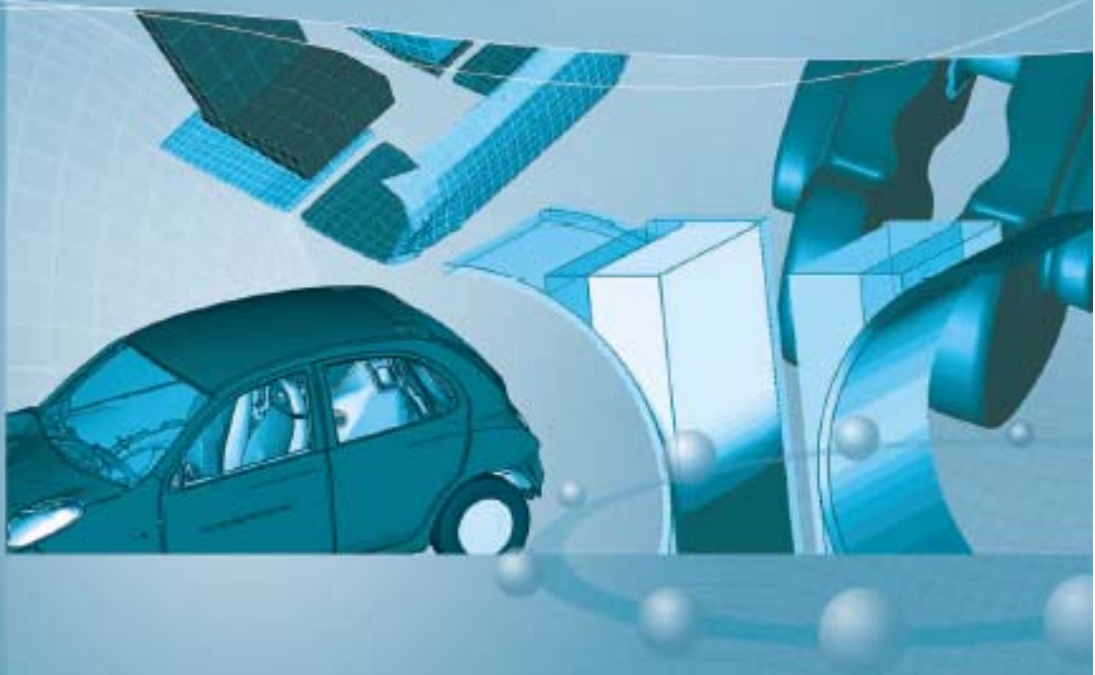


 CREATE
WITHOUT LIMITS



Document de Référence 2007



DOCUMENT DE REFERENCE
Exercice Fiscal 2007
(clos le 31 janvier 2008)



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 septembre 2008 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès d'ESI Group, 100/102 Avenue de Suffren, 75015 Paris, ainsi que sur le site Internet d'ESI Group (www.esi-group.com) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	6
1.1.	PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION CONTENUE DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE ...	6
1.2.	PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	7
2.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	7
2.1.	COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	7
2.1.1.	<i>Commissaires aux comptes titulaires.....</i>	7
2.1.2.	<i>Commissaires aux comptes suppléants.....</i>	7
2.2.	CAS DE DEMISSION DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	7
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES.....	8
4.	FACTEURS DE RISQUES.....	10
4.1.	RISQUE DE CHANGE.....	10
4.2.	RISQUE DE TAUX.....	10
4.3.	RISQUE SUR ACTIONS.....	10
4.4.	RISQUE DE LIQUIDITE.....	10
4.5.	ASSURANCES ET RESPONSABILITES CIVILES.....	11
4.5.1.	<i>Assurance et couverture des risques - Généralités.....</i>	11
4.5.2.	<i>Filiales étrangères.....</i>	11
4.5.3.	<i>La responsabilité civile et les frais de défense des Mandataires Sociaux.....</i>	11
4.6.	RISQUES GEOPOLITIQUES ET MONETAIRES.....	11
4.7.	RISQUE INDUSTRIEL ET ENVIRONNEMENTAL.....	12
4.8.	RISQUE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES.....	12
4.9.	RISQUES JURIDIQUES.....	12
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR.....	13
5.1.	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE.....	16
5.2.	INVESTISSEMENTS.....	16
5.2.1.	<i>Investissements opérationnels récurrents.....</i>	17
5.2.2.	<i>Investissements non-récurrents du Groupe.....</i>	17
a)	<i>Les investissements incorporels.....</i>	17
b)	<i>Les investissements financiers.....</i>	18
c)	<i>Les investissements futurs.....</i>	18
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS.....	18
6.1.	PRINCIPALES ACTIVITES.....	18
6.1.1.	<i>Stratégie.....</i>	18
6.1.1.1.	La mutation vers la conception virtuelle du produit (Product Virtual Development (VPD)) par conception basée sur la simulation (Simulation Based Design (SBD)).....	19
6.1.1.2.	La vision d'ESI Group : Etre le moteur de la conception virtuelle par le biais de la Simulation permettre le changement de paradigme.....	19
6.1.1.3.	L'innovation au travers de la « Simulation Réaliste ».....	19
6.1.1.4.	Objectif 3G PLM.....	19
6.1.2.	<i>Stratégie des Services, complémentaire à la stratégie des progiciels.....</i>	20
6.1.3.	<i>Principales Activités.....</i>	20
6.1.3.1.	Editeur et distributeurs de logiciels.....	20
6.1.3.2.	Les prestations de conseil.....	21
6.2.	PRINCIPAUX MARCHES.....	21
6.2.1.	<i>Le Marché de la simulation numérique.....</i>	21
6.2.2.	<i>Zones Géographiques.....</i>	25
6.2.3.	<i>Secteurs industriels.....</i>	25
7.	ORGANISATION DE LA SOCIETE.....	29
7.1.	ORGANISATION FONCTIONNELLE.....	29

7.1.1.	<i>Organigramme fonctionnel</i>	29
7.1.2.	<i>Organigramme juridique</i>	30
8.	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS.....	31
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT.....	32
9.1.	CHIFFRES CLES CONSOLIDES (EN K€).....	32
9.2.	COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS ET LA SITUATION FINANCIERE.....	32
9.2.3.	<i>PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS</i>	34
a)	<i>Situation financière – Bilan consolidé</i>	35
b)	<i>Exploitation</i>	35
c)	<i>Risques pays et risques de change</i>	37
d)	<i>Risque de taux d'intérêt</i>	37
e)	<i>Trésorerie / Financement</i>	38
f)	<i>Résultat et Affectation</i>	38
10.	TRESORERIE ET CAPITAUX.....	39
11.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	40
11.1.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	40
11.2.	PROPRIETE INTELLECTUELLE (BREVETS ET LICENCES).....	41
12.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES.....	41
12.1.	EVENEMENTS RECENTS.....	41
12.2.	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	41
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES.....	41
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	43
14.1.	COMPOSITION DES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE.....	43
14.1.1.	<i>Composition du Conseil d'Administration</i>	43
14.1.2.	<i>Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration</i>	45
14.1.3.	<i>Directeur Général</i>	46
14.2.	CONFLIT D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE.....	47
14.2.1.	<i>Capital détenu par les membres du Conseil d'Administration</i>	47
14.2.2.	<i>Opérations conclues entre la Société et ses organes de direction</i>	47
14.2.3.	<i>Pactes d'actionnaires</i>	47
15.	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES.....	47
15.1.	REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL.....	48
15.2.	MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNEES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS DE RETRAITE OU D'AUTRES AVANTAGES.....	48
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	48
16.1.	FONCTIONNEMENT.....	49
16.1.1.	<i>Fonctionnement du Conseil d'Administration</i>	49
a)	<i>Règlement intérieur du Conseil d'Administration</i>	49
b)	<i>Nomination des administrateurs et durée de leur mandat</i>	49
c)	<i>Président du Conseil d'Administration</i>	50
d)	<i>Attribution du Conseil d'Administration</i>	50
e)	<i>Délibérations et réunions du Conseil d'Administration</i>	50
f)	<i>Fréquence des réunions</i>	51
16.1.2.	<i>Fonctionnement de la Direction Générale</i>	52
a)	<i>Directeur Général</i>	52
b)	<i>Directeur Général Délégué</i>	52

c) Limitations apportées à la direction générale.....	52
16.2. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DU COM D'ADMINISTRATION OU DE LA DIRECTION GENERALE A LA SOCIETE OU A L'UNE QUELCONQUE DE SES FILIALES.....	53
16.3. REGLES RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	53
16.3.1. Conseil d'Administration.....	53
16.3.2. Contrôle interne.....	53
17. SALARIÉS.....	69
17.1. RESSOURCES HUMAINES.....	69
17.1.1. Effectifs	69
17.1.2. Les principales données sociales d'ESI Group.....	69
17.1.3. Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE).....	71
17.2. PARTICIPATION, INTERESSEMENT DU PERSONNEL ET STOCK OPTION.....	71
17.2.1. Accord de Participation.....	71
17.2.2. Tableaux récapitulatifs des plans d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux.....	71
17.2.3. Attributions d'actions gratuites à des salariés mandataires sociaux et non mandataires sociaux.....	72
17.2.4. Tableaux récapitulatifs des allocations et levées d'options de souscription et d'achat d'actions des salariés et des Mandataires Sociaux (liste nominative).....	72
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES (AU 26 JUIN 2008).....	74
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS.....	75
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'ESI GROUP.....	75
20.1. COMPTES CONSOLIDÉS.....	75
20.1.1. Bilan consolidé au 31 janvier 2007.....	76
20.1.2. Compte de résultat consolidé au 31 janvier 2007.....	77
20.1.3. Variation de la situation nette – part du Groupe au 31 janvier 2007.....	78
20.1.4. Variation de trésorerie consolidée.....	79
20.1.5. Notes annexes aux comptes consolidés.....	80
20.1.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....	112
20.2. COMPTES ANNUELS.....	114
20.2.1. Bilan au 31 janvier 2007.....	114
20.2.2. Compte de résultat au 31 janvier 2007.....	116
20.2.3. Notes annexes au bilan et au compte de résultat de l'exercice 2006-2007.....	118
20.2.4. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuelles.....	141
20.2.5. Politique de distribution des dividendes.....	142
20.2.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	143
20.2.7. Informations financières et autres.....	143
20.2.8. Honoraires des CAC et des membres du réseau	143
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	145
21.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL.....	145
21.1.1. Montant du capital (Article 7 des statuts).....	145
21.1.2. Titres non représentatifs du capital.....	145
21.1.3. Répartition du capital et des droits de vote.....	145
21.1.4. Autres titres donnant accès au capital.....	147
21.1.5. Capital social autorisé, mais non émis.....	147
21.1.7. Evolution de la répartition du capital de la Société au cours des trois derniers exercices.....	150
21.2. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS.....	152
21.2.1. Objet social.....	150

21.2.2.	<i>Informations concernant les membres des organes d'administration, de direction, de surveillance.....</i>	153
21.2.3.	<i>Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions.....</i>	153
21.2.3.1.	<i>Affectation du résultat et répartition des bénéfices</i>	153
21.2.3.2.	<i>Droit de vote double et franchissement de seuils (article 9 des statuts).....</i>	153
21.2.4.	<i>Modifications du capital et des droits attachés aux actions.....</i>	154
21.2.5.	<i>Assemblées Générales.....</i>	154
21.2.6.	<i>Convention d'actionnaires.....</i>	155
21.2.7.	<i>Dispositions concernant un seuil au dessus duquel toute participation doit être divulguée ..</i>	156
21.2.8.	<i>Charte ou règlement applicable régissant les modifications du capital.....</i>	156
22.	CONTRATS IMPORTANTS.....	156
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS.....	156
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	156
24.1.	COMMUNIQUE DE PRESSE ET AVIS FINANCIERS.....	157
24.1.1.	COMMUNIQUE DE PRESSE ET AVIS FINANCIERS EN FRANÇAIS.....	157
24.1.2.	COMMUNIQUE DE PRESSE ET AVIS FINANCIERS EN ANGLAIS.....	158
24.2.	COMMUNICATIONS AU BALO.....	159
24.3.	INFORMATIONS DEPOSEES AUX GREFFES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.....	160
24.4.	INFORMATIONS MISES A DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PREALABLEMENT A LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.....	161
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	162

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

1.1. PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION CONTENUE DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Alain de Rouvray, Président-Directeur Général d'ESI Group :

" J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

" J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées".

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

"Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant au chapitre 20.1.6 et 20.2.4 dudit document.

Sans remettre en cause l'opinion qu'ils ont exprimée sur les comptes, les contrôleurs légaux dans leur rapport sur les comptes annuels clos au 31 janvier 2006, figurant au paragraphe 20.2.4 du document de référence n°D.06-0947, ont fait une observation portant sur des changements de méthode résultant de la première application, à compter du 1^{er} janvier 2005, des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs "

Fait à Paris, le 12 septembre 2008

Alain de Rouvray

Président-Directeur Général

1.2. PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Monsieur Eric Müller-Borle, Directeur Administratif et Financier d'ESI Group.

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.1.1. Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte Marque & Gendrot

185, Avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly Sur Seine

Représenté par Monsieur Patrick Viguié

Nommé à la constitution de la Société (1991) pour 6 années

Dates de renouvellement : AGO du 24 juillet 1997 pour 6 années, AGM du 26 juin 2003 pour 6 années

Expiration du Mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2009

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche

11, Allée de l'Arche

92037 Paris la Défense Cedex

Représenté par M. Jean-Yves Jégourel

Dates de nomination : AGO du 16 décembre 1997 pour 6 années, AGM du 26 juin 2003 pour 6 années

Expiration du Mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2009

2.1.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean-Claude ROBIN

3, avenue de la villa d'Anthony

94410 Saint-Maurice

Nommé à la constitution de la Société (1991) pour 6 années

Dates de renouvellement : AGO du 24 juillet 1997 pour 6 années, AGM du 26 juin 2003 pour 6 années

Expiration du Mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2009

Monsieur Bruno PERRIN

100, rue Raymond Losserand

75014 Paris

Date de nomination : AGO du 16 décembre 1997 pour 6 années, AGM du 26 juin 2003 pour 6 années

Expiration du Mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2009

2.2. CAS DE DEMISSION DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

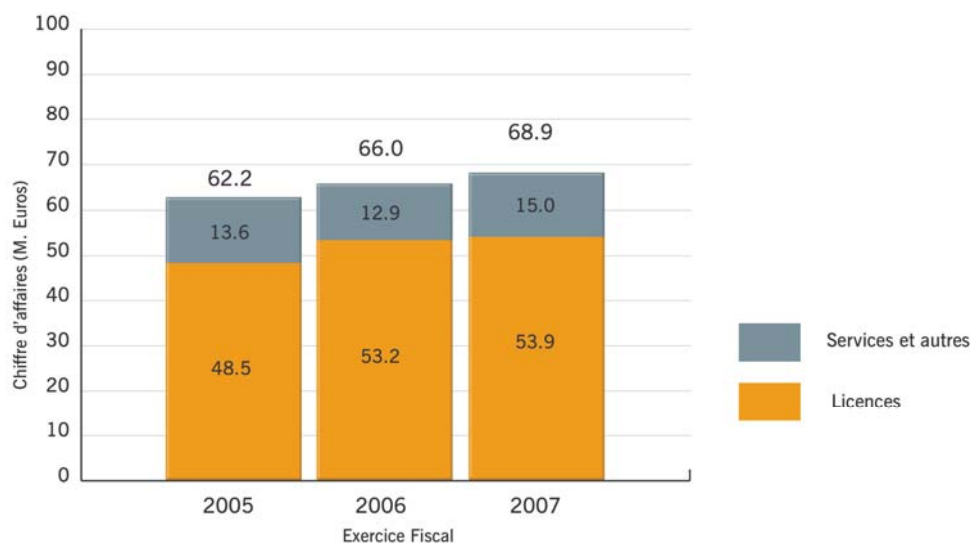
Non applicable

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Ces informations sont reprises dans les comptes consolidés.

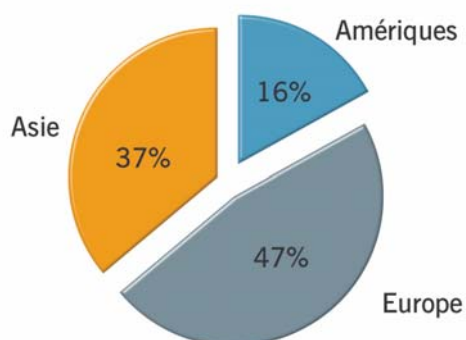
Le chiffre d'affaires

ESI Group enregistre pour la deuxième année consécutive une accélération de sa croissance en volume (à taux de change constants). Le chiffre d'affaires 2007/08 s'établit ainsi à 68,9 M€, en croissance purement organique de +8,5% en volume contre une croissance de +7,6% au titre de l'exercice précédent et de +6,3% en 2005/06.



La répartition géographique du chiffre d'affaires

A l'image des années précédentes, ESI Group a maintenu une forte implantation internationale avec 81% de son chiffre d'affaires réalisé hors de France. La part de la zone Asie progresse, conformément à la stratégie de développement, sous l'effet des bonnes performances en Chine, en Corée et en Inde.



Le rebond de l'activité Services et la consolidation de la base installée récurrente

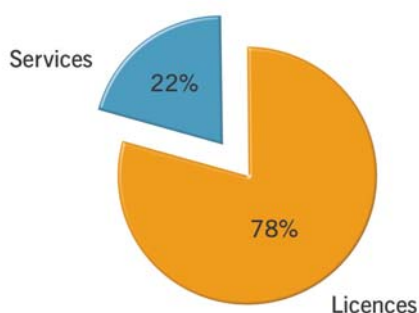
La montée en puissance de l'activité Services (+20% en volume) reflète la demande d'accompagnement croissante des industriels pour la mise en place de solutions spécifiques innovantes à forte valeur ajoutée. Elle traduit l'intérêt

de nouveaux acteurs de l'industrie dans des secteurs diversifiés pour la simulation réaliste (basée sur la physique des matériaux).

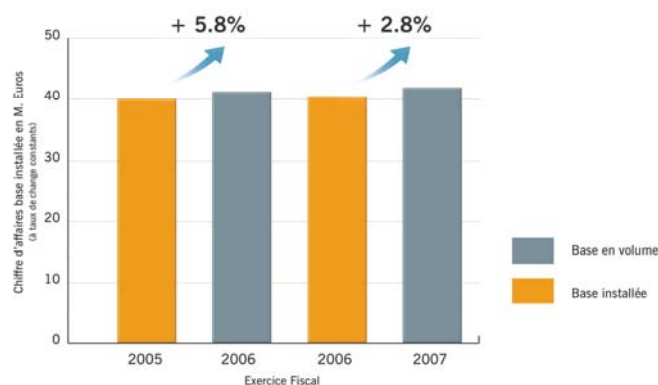
L'activité Licences, qui représente 78% de l'activité, affiche une croissance purement organique de +5,8% à taux de change constants.

L'activité Licences se caractérise par un fort taux de récurrence (76% en volume) provenant du mode de commercialisation sous forme de location annuelle. La croissance de la base installée récurrente atteste de la consolidation de celle-ci compte tenu de l'impact négatif des taux de change.

Répartition de l'activité



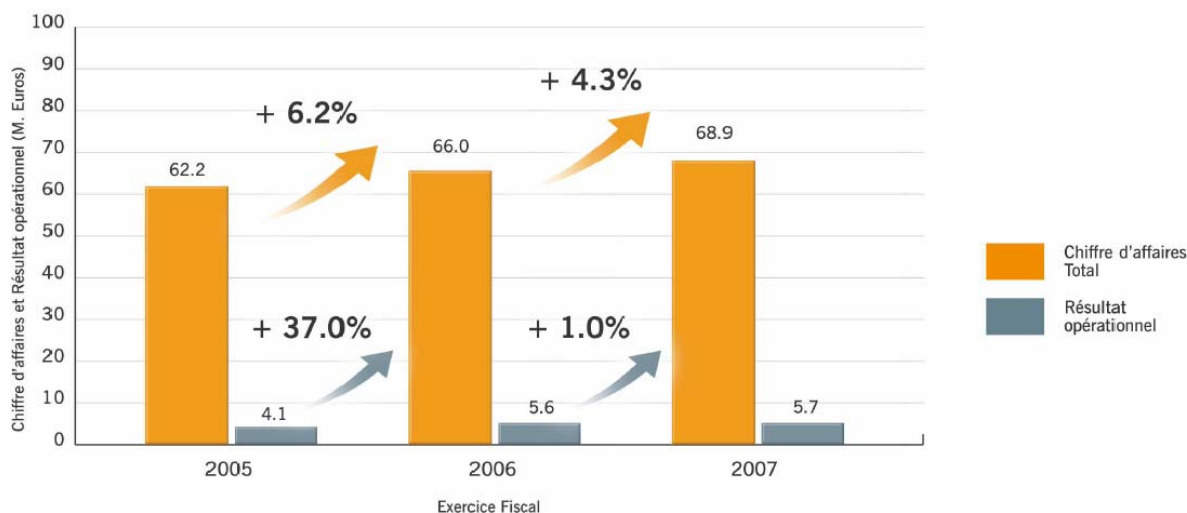
Evolution de la base installée récurrente en volume



L'amélioration de la rentabilité opérationnelle à taux de change constants

A taux de change constants, le Résultat Opérationnel a progressé de +18% à 6.6M€ dans un contexte d'investissements soutenus, en particulier dans le domaine des Ventes et Marketing. La marge opérationnelle ressort à 9,3% contre 8,5% sur l'exercice précédent à taux de change constants.

A taux réels, le Résultat Opérationnel atteint 5.7M€ soit 8,2% du chiffre d'affaires total.



4. FACTEURS DE RISQUES

4.1 RISQUE DE CHANGE

Le Groupe a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2008, 53% de son chiffre d'affaires en dehors de l'Europe, dont 37% sur la zone Asie (essentiellement le Japon et la Corée du Sud) et 16% sur la zone Amérique. Le Groupe est donc exposé aux aléas économiques et politiques de ces zones, en particulier sur la zone Asie qui a connu ces dernières années des perturbations économiques substantielles.

Le Groupe est également fortement exposé aux risques découlant des variations des cours des devises : pour l'exercice clos au 31 janvier 2008, environ 26% des revenus ont été générés dans les devises japonaises et coréennes (Yen Japonais et Won Coréen), 21% en Dollar US et le restant, 53%, essentiellement en Euro. De ce fait, l'évolution du chiffre d'affaires qui s'établit à +4,3% entre les exercices clos au 31 janvier 2007 et le 31 janvier 2008 serait de +8,5% à taux de change constants.

L'impact a été relativement limité sur l'exercice en cours en ce qui concerne les flux, mais très significatif en ce qui concerne les positions bilancielle, en particulier pour le Dollar US et le Won Coréen. Le Groupe conserve une réelle exposition au titre des risques de change.

La politique du Groupe est de couvrir, dans la mesure du possible, les flux ainsi que les actifs en devises prévus dans le cadre d'anticipations sur la base du taux retenu budgétairement. Les incidences sur le résultat financier ont été détaillées dans les notes annexes aux Comptes Consolidés 20.1.5 D'autres éléments sont présentés au paragraphe 9.2.3.

4.2 RISQUE DE TAUX

Voir détail au chapitre 9.2.3.d.

Le Groupe possède une équipe financière à même de gérer le risque de taux, mais au regard de la faible exposition sur son endettement et de la petite quantité d'opérations, ne dispose pas d'outil particulier pour suivre ce risque.

Le passif financier correspond au montant des dettes à taux fixe et variable dont le détail figure dans les notes annexes aux comptes consolidés, (20.1.5. « Emprunts et autres passifs »). L'actif financier correspond au montant des « Disponibilités et valeurs mobilières de placement à court terme » (20.1.5.).

Une baisse de 1% des taux d'intérêt aurait un impact négatif de 57 K€ à comparer à une charge financière nette de 755 K€ sur l'exercice.

4.3 RISQUE SUR ACTIONS

La Société ne détenant pas d'actions d'une société tierce, hors périmètre de consolidation, le risque, dans ce domaine, se réduit au nombre d'actions propres détenues grâce au programme de rachat mis en place.

Conformément à la norme IAS 32, la Société présente en moins des capitaux propres les actions propres qu'elle a acquises. Ces actions sont valorisées à leur coût historique. Au 31 janvier 2008, la Société détient 237 159 actions propres comptabilisées dans les comptes pour 2 271 K€ et présentant, à cette même date, une valeur de marché de 1 862 K€, soit une perte latente de 428 K€. L'impact d'une baisse de 10% de la valeur du titre représenterait une diminution de valeur de 186 K€.

4.4 RISQUE DE LIQUIDITE

Compte tenu de la structure de son bilan et de sa position nette de trésorerie, le Groupe n'estime pas présenter un risque de liquidité élevé au 31 janvier 2008.

L'endettement du Groupe est détaillé, par nature, type de taux et échéances, dans les annexes des états financiers consolidés au paragraphe 3.12 « Emprunts et autres passifs », qui inclut également le détail de la couverture de taux s'y rapportant. Les emprunts, hors crédit-bail, ont été contractés en Euro et en Dollar US. Par ailleurs, les covenants en vigueur sont détaillés dans les notes annexes aux comptes annuels: 20.2.3.« Engagements accordés ». Le non-respect des covenants peut provoquer une demande de remboursement anticipée.

4.5 ASSURANCES ET RESPONSABILITES CIVILES

4.5.1 Assurance et couverture des risques - Généralités

Voir au chapitre 16.3.2. « Contrôle Interne » **Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne Exercice Fiscal 2007 (clos le 31 janvier 2008).**

4.5.2 Filiales étrangères

Voir au chapitre 16.3.2. « Contrôle Interne » **Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne Exercice Fiscal 2007 (clos le 31 janvier 2008)**

4.5.3 La responsabilité civile et les frais de défense des Mandataires Sociaux

La garantie de pertes financières (FINMAP) s'appliquant pour les accidents du travail et les maladies professionnelles dus à une faute inexcusable de l'Assuré ou de ceux auquel il s'est substitué dans la direction de l'entreprise ou de l'établissement, et ce, dans le cadre des activités garanties au contrat, est d'un montant de garantie de 2.500.000 € pour l'ensemble des sinistres imputables à une même année d'assurance.

4.6 RISQUES GEOPOLITIQUES ET MONETAIRES

En dehors des risques liés aux risques de change décrits au point 8 des annexes des comptes consolidés, le Groupe n'encourt aucun risque.

4.7 RISQUE INDUSTRIEL ET ENVIRONNEMENTAL

ESI Group assume auprès de sa clientèle une obligation de moyen (intégrité des algorithmes inclus dans les progiciels) et non de résultat de la mise en œuvre de ses logiciels. Adressant une clientèle diversifiée composée des plus grands groupes industriels internationaux, ESI Group encourt un risque d'insolvabilité-client faible et intégralement provisionné.

La société ESI Group et ses filiales assurent la conception, le développement et la distribution de logiciels de simulation numérique. L'impact sur l'environnement de cette activité est, par nature, relativement limité, en particulier à la production de déchets sous forme de papiers ou matériels informatiques usagés.

Cet impact est minimisé par le fait qu'une part significative du parc est louée à des sociétés qui re-commercialisent ou recyclent les matériels. Par ailleurs, ESI Group donne à titre gratuit le matériel informatique usagé à une association agréée loi 1901 qui anime des activités de loisirs et culturelles pour des jeunes âgés de 6 à 16 ans.

Les systèmes d'extinction automatique des incendies, dont sont équipées, le cas échéant, les salles informatiques de la société n'utilisent pas de halon et sont conformes aux normes environnementales.

La société n'est pas, à sa connaissance, en contravention avec aucune législation d'ordre environnemental et elle n'a fait l'objet d'aucune procédure ou contravention en la matière. Enfin la société estime que ses produits de

simulation numérique permettent à ses clients de réduire le nombre de tests en grandeur réelle (crash test, fonderie, injection, soudure, etc...) et génèrent par conséquent des économies significatives en termes de matière première et d'énergie.

4.8 RISQUE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Concernant les risques commerciaux, le chiffre d'affaires réalisé sur les prestations de service est constaté à l'avancement et représente globalement un pourcentage de 19% du chiffre d'affaires total du Groupe.

Pour les contrats se déroulant sur des périodes longues (supérieures à trois mois), des recettes intermédiaires permettant de valider la production sont réalisées à chaque clôture trimestrielle et permettent ainsi de valider la reconnaissance du revenu.

Les 20 premiers clients représentent 41% de la prise de commande, soit 28.5 millions d'Euros.

Concernant les fournisseurs et partenaires, le Groupe n'a aucune exposition spécifique à ce niveau. Une part extrêmement faible de recours à la sous-traitance, notamment de personnel, n'est en rien stratégique et ne constitue aucun facteur de risque.

Le Groupe est confronté à des délais de règlement variables suivant les pays. Ces délais s'élèvent en moyenne à 50 jours pour l'Europe du Nord, les Etats-Unis et le Japon, et de 60 à 100 jours pour l'Europe du Sud (y compris la France). Une analyse systématique des créances par antériorité est réalisée chaque trimestre afin d'assurer le contrôle du recouvrement et le cas échéant de doter les provisions qui s'avèreraient nécessaires. Le montant des créances douteuses est très faible. Il est présenté au paragraphe 3.6 des annexes aux comptes consolidés.

Concernant les fournisseurs, le Groupe bénéficie des conditions standards applicables en fonction de la nature de la prestation.

4.9 RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe dispose d'un département juridique spécialisé sur les questions relatives à la propriété intellectuelle qui constitue la principale source de risque.

Les produits logiciels de ESI Group sont soit développés au sein du Groupe, soit ont été acquis à l'occasion d'opérations de fusion-acquisition ou plus rarement résultent de contrats de développement avec des tiers.

En ce qui concerne les codes développés en interne, la propriété est dévolue du fait des contrats de travail et des dispositions supplétives en matière de droit du travail. Le cas échéant des contrats de développement sont signés entre ESI Group et ses filiales en charge du développement, afin d'assurer que la propriété revient bien à ESI Group.

Pour les codes acquis à la faveur d'une opération de croissance externe, un audit de propriété intellectuelle est systématiquement diligenté. De plus, les contrats d'acquisition comportent toujours des garanties contre l'éviction. De même, le Groupe s'appuie sur un processus de revue systématique des contrats de développement conclus avec des tiers, afin de veiller au transfert efficace et sans risque des propriétés intellectuelles.

En ce qui concerne les risques de contrefaçon du fait des tiers, il n'a pas été constaté de fait avéré de contrefaçon.

Les codes d'accès permettant l'utilisation des produits ESI Group sont générés par ESI Group, quel que soit le mode de distribution (distributeurs et agents) et ils sont associés au logiciel Flex LM, standard mondial pour la sécurité des codes informatiques.

Enfin, depuis les accords ADPIC (volet propriété intellectuelle du traité de l'OMC) tous les pays de l'OMC reconnaissent désormais les grands traités de propriétés intellectuelles de Bernes et Genève, assurant ainsi une large protection des droits d'auteurs sur les codes commercialisés.

Le Groupe estime donc disposer des moyens et processus nécessaires pour couvrir de façon satisfaisante les risques juridiques auxquels il pourrait être confrontés.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Héritière d'une activité de conseil en recherche et développement dans le domaine de la simulation numérique avancée, ESI S.A., créée en France en 1973 par quatre ingénieurs européens titulaires d'un PhD de l'Université de Berkeley, Californie, dont Alain de Rouvray, l'actuel PDG de la Société, ESI Group sous sa forme actuelle a été constituée en 1991 pour une durée de 99 ans (jusqu'au 5 mars 2090). Elle est enregistrée au RCS de Paris sous le n° B 381 080 225.

1973 – 1985 - L'activité de conseil liée au développement de la technologie

La Société a développé une activité de conseil pour le compte de grands industriels sur la simulation numérique d'événements impossibles à tester en grandeur nature. Son rôle de pionnier, et la particulière complexité des problèmes qu'elle a été conduite à résoudre pour le compte des industries de la défense, de la sécurité électronucléaire, de l'aérospatial et d'autres applications de haute technologie, lui ont permis de disposer d'un champ exceptionnel de savoir-faire, concernant en particulier le domaine très hermétique de la physique des matériaux à tous les régimes de déformation (par exemple la simulation d'agressions nucléaires sur les silos du Plateau d'Albion, pour la DGA ; la simulation d'accidents hypothétiques du cœur du surgénérateur Super-Phoenix, pour le CEA ; l'impact de micro météorites sur la sonde européenne Giotto en route vers la comète Halley, pour l'Agence Spatiale Européenne ; l'impact d'avions sur des centrales nucléaires, pour EDF, Suez (Electrabel) , KWU, etc.). La Société dispose depuis 1979 d'une filiale en Allemagne.

1985 – 1991 – L'appel de l'industrie automobile

Vers 1985, le Groupe ESI a souhaité mettre ces nouvelles technologies numériques au service de secteurs plus larges de l'industrie, en particulier dans le domaine du transport où les problèmes du crash-test et de la sécurité passagers représentaient un défi et un potentiel exceptionnels. En 1986, ESI S.A. réalisait pour un consortium Allemand, piloté par Volkswagen, la première simulation réussie du crash-test de la VW Polo, sur un supercalculateur CRAY, ouvrant ainsi le marché du crash-test virtuel dans l'industrie automobile mondiale.

1991 – 2000 – La construction du pôle édition et du pôle distribution

Confiant dans son savoir faire unique, la société a décidé d'orienter son activité vers l'édition de progiciels pour le secteur concurrentiel et s'est organisée en conséquence, avec la création d'ESI Group, holding de contrôle détenant 2 branches : l'éditeur des logiciels, qui en assure la conception, le développement et le support technique central et les sociétés de distribution à l'époque ESI SA et ESI GmbH. Ces dernières assurent respectivement, en France et en Allemagne, d'une part, la distribution exclusive des produits du Groupe ESI sur leur territoire, et d'autre part, une activité de conseil et de services en matière de simulation numérique. Ces deux filiales régionales constituent également une base de compétence précieuse pour la validation des nouveaux progiciels, en collaboration étroite avec les grands clients locaux devenus partenaires stratégiques (comme VW/AUDI ou BMW pour le crash-test et la sécurité passagers).

Afin d'accompagner le déploiement international exigé par ses clients du secteur automobile, le Groupe ESI s'est constitué un réseau de filiales commerciales internationales, et a étoffé son offre produits, en adjoignant au produit d'origine, PAM-CRASH (simulation du crash test pour le secteur automobile) un ensemble élargi de progiciels dans les domaines d'application suivants : mécanique des matériaux et des structures (sécurité passagers, emboutissage, soudage, thermoformage, matériaux composites, etc.), dynamique des fluides (aérodynamique, aéroacoustique, climatisation, turbomachines ...) et électromagnétisme (interférences et compatibilité EM).

Ce déploiement s'est réalisé en particulier au travers de 3 acquisitions :

- Juillet 1994 : acquisition d'éléments partiels d'actifs de la Société ERSAP, renommée SEMCAP, spécialisée dans la simulation des phénomènes électromagnétiques et leur application aux études de furtivité pour la Défense Nationale (DGA), puis reconvertie vers les applications civiles de compatibilité EM, en partenariat avec l'ONERA ;

- Février 1997 : acquisition auprès de Framatome, de 74% du capital de Framasoft, renommée SYSTUS International en Janvier 1998. SYSTUS International est spécialisée dans les logiciels de simulation pour l'industrie nucléaire et complète l'offre d'ESI Group, en particulier avec SYSWELD, le logiciel de simulation du soudage. Depuis, ESI Group a progressivement accru sa participation et détient 100% du capital depuis le 26 janvier 2001 ;
- Décembre 1999 (rétroactivement au 1er octobre 1999) : acquisition de 100% de Dynamic Software qui, avec son logiciel OPTRIS, surnommé « Presse Virtuelle », concurrent direct du produit PAM-STAMP, leader du marché, permet à ESI Group de disposer d'un leadership renforcé dans le domaine de la simulation détaillée des procédés d'emboutissage. Dynamic Software était également dotée d'une filiale Dynamic Software America couvrant le territoire nord-américain.

2000 – 2004 – L'introduction en bourse et l'expansion du Groupe par acquisitions

En juillet 2000, la Société ESI Group s'est introduite avec succès sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris. Cette introduction en bourse a consolidé l'image d'ESI Group auprès de ses clients et prospects et lui a permis de se doter de moyens financiers conséquents pour procéder à l'accélération de son développement en particulier par des opérations de croissance externe.

Ces différentes opérations ont suivi la chronologie suivante :

- Février 2001 : ouverture d'une filiale espagnole, détenue à 100%, en charge de la distribution des solutions ESI Group dans la péninsule ibérique.
- Avril 2001 : acquisition du logiciel VIKING pour l'emboutissage, issu des spécifications du consortium allemand INPRO composé de grands industriels tels que BASF, DaimlerChrysler, Thyssen Krupp, VW AG, etc. Cette technologie avancée, leader dans son domaine, a été validée par les membres du consortium. Elle permet à ESI Group de se positionner dès les premières phases de conception et de fabrication, c'est-à-dire au niveau de la conception et validation de l'outillage, en amont de la mise au point des paramètres de formage de la presse.
- Mai 2001 : prise de contrôle de la société française Straco, éditrice du logiciel de vibroacoustique RAYON, qui permet de caractériser l'émission et la propagation de bruits, ainsi que l'absorption de bruits par des matériaux poreux. Détenue pour 50.7% par ses fondateurs et 49.3% par des investisseurs privés, la société est désormais détenue pour 98% par ESI Group.
- Mai 2001 : acquisition de 51% de la société tchèque MECAS afin de compléter le réseau de distribution et services sur l'Europe de l'Est.
- Juillet 2001 : acquisition de 100% de la société canadienne L3P afin de compléter l'offre Virtual Manufacturing, notamment dans le domaine de la fabrication de matériaux composites par injection de résine thermoformable.
- Août 2002 : prise de contrôle économique de la société américaine VibroAcoustic Sciences (VASCi / VASL), propriétaire du logiciel AutoSEA spécialisé dans la simulation numérique de bruits et vibrations à haute fréquence. Cette acquisition vient idéalement compléter le positionnement d'ESI Group dans la simulation acoustique basse fréquence initialisé en 2001 avec le logiciel Rayon développé par la société Straco.

ESI Group se prévaut aujourd'hui de la solution de simulation vibroacoustique la plus complète du marché avec AutoSEA2, Rayon et VA one.

- Décembre 2002 : acquisition du logiciel ProCAST développé par la société américaine UES Software, leader dans la simulation de la fonderie industrielle.
- Février 2003 : acquisition de Calcom, société suisse spécialisée dans la simulation numérique pour l'industrie de la fonderie et de la métallurgie industrielle. Editeur et distributeur européen du logiciel Calcosoft, Calcom commercialise en Europe le logiciel ProCAST. L'acquisition de Calcom complète stratégiquement l'acquisition de ProCAST et permet de renforcer le positionnement d'ESI Group sur le secteur des logiciels de simulation numérique pour tous types de matériaux et de procédés métallurgiques.
- Août 2003 : ESI Group acquiert la propriété intellectuelle des logiciels d'IAO de la société EASi Software. La technologie des produits d'EASi permettra concrètement d'offrir un environnement utilisateur commun et des outils métiers d'aide à la conception et de contrôle des processus de calcul et simulation (IAO) dans le domaine automobile, et plus particulièrement dans la sécurité. D'autre part, cette initiative stratégique s'inscrit dans un processus d'accélération de la sortie du VTOS et d'ouverture simultanée de l'environnement utilisateur à des logiciels tiers.
- Janvier 2004 : Le rachat et l'intégration de la division Produits de CFDRC permet à ESI Group d'étendre son offre et de renforcer son positionnement sur des marchés nouveaux à fort potentiel. Cette opération se caractérise par l'acquisition de six logiciels de CFDRC et du personnel associé, et se complète par la signature d'un accord à long terme pour la réalisation de développements conjoints avec les équipes de recherche de CFDRC. L'offre des logiciels de CFDRC répond aux besoins de différents secteurs industriels dans les domaines des semi-conducteurs, de la biotechnologie, des piles à combustible, des micromachines ou MEMS (Micro-Electro-Mechanical Systems), du plasma, de la combustion et de la propulsion.

2004 – 2005 – La consolidation du Groupe

L'ensemble des dernières acquisitions du Groupe nécessitait une remise à niveau de l'organisation et en particulier une simplification de l'organisation administrative, juridique et comptable du Groupe.

Cette consolidation se traduit par plusieurs opérations juridiques :

- Février 2004 : ESI Group prend le contrôle de 55,55% de la société ESTI Engineering Simulation Technology, Inc située à Guangzhou, Chine et de la filiale Hong Kong ESI située à Hong Kong. Cette société créée en mai 2000, a contribué à développer le réseau de distribution d'ESI Group sur les marchés chinois.
- Février 2004 : ESI Group crée ESI Software (India) Pvt Ltd, Inde, dans la continuité du rachat de la propriété intellectuelle des logiciels d'EASi aux USA en Août 2003. Cette filiale est détenue à 100% et ses ingénieurs sont affectés au développement des produits acquis ainsi qu'à d'autres solutions.
- Février 2004 : ESI Group prend une participation de 49% dans VAD, filiale de VASCI, renommée ESI CFD, Inc afin d'héberger les activités acquises auprès de CFDRC.
- Mars 2004 : Par décision de l'associé unique en date du 23 mars 2004, ESI Group a prononcé la dissolution anticipée sans liquidation de la société ESI Software et a procédé au transfert universel de patrimoine d'ESI Software à son profit.
- Septembre 2004 : ESI Group a procédé au rachat de 16% du capital de la société Tchèque Mecas ESI, contrôlant ainsi 80% du capital de la Société pour 64% antérieurement.

- Novembre 2004 : ESI Group simplifie sa structure organisationnelle par le biais d'une fusion d'ESI Group avec Systus International. La fusion des deux entités, sous la forme d'un transfert universel de patrimoine (TUP), est effective depuis le 1er novembre 2004.
- Juillet 2005 : ESI Group procède au rachat de la totalité des actions détenues par l'actionnaire minoritaire d'ESI BV (14%).
- Janvier 2006 : Deux des sociétés américaines fusionnent : ESI CFD et ESI R&D, Inc, en une société qui conserve le nom d'ESI R&D.
- Février 2006 : ESI Group procède à l'acquisition de la branche d'activité Services dédiée à la simulation numérique sur le marché coréen et des droits de propriété intellectuelle de modèles numériques d'humains « H-Models » de la société coréenne IPS International. Cette opération marque clairement la volonté d'ESI Group de développer son activité de services à haute valeur ajoutée auprès de ses clients pour promouvoir l'innovation et l'adoption de la simulation. Elle doit également contribuer au renforcement du support à la base installée.
- Mars 2006 : Radiation de la société australienne VASL, détenue à 100%, dont la liquidation avait été décidée en 2005.
- Avril 2006 : ESI Group signe un partenariat stratégique visant à la reprise des activités de la société ATE Technology International Ltd., basée en Chine. Ce partenariat permet à ESI Group de renforcer sa présence en Chine notamment par l'intégration d'une équipe de 32 ingénieurs expérimentés. Dans le cadre de cet accord, une société nouvelle ESI-ATE Holding Ltd a été constituée. ESI Group détient 51% du capital de la nouvelle entité et bénéficie d'une promesse de vente portant sur le solde du capital restant de la nouvelle entité. Cette opération démontre la volonté déterminée d'ESI Group de se renforcer sur les pays industriels en forte croissance. La présence en Chine d'excellents ingénieurs, combinant les efforts des équipes ATE Technology et Zhong Guo ESI, doit contribuer de façon significative à l'extension de la base installée produits et faciliter l'accès à des projets industriels stratégiques pour le plus grand bénéfice des clients chinois.
- Août 2006 : Intégration des sociétés ATE Technology International Ltd et de la société ESI ATE holdings Limited faisant suite au partenariat signé en Avril 2006, détenues à hauteur de 51%.

2007 -2008 Les événements récents

- Juillet 2007 : ESI Group ouvre un nouveau bureau à Madrid en Espagne.
- Janvier 2008 : Acquisition de 10% de Zhong Guo ESI et Hong Kong ESI, portant la participation dans les deux sociétés à 100%.

5.2. INVESTISSEMENTS

5.2.1 Investissements opérationnels récurrents

Les investissements opérationnels récurrents du Groupe sont de l'ordre de 1,5% à 3% du chiffre d'affaires et portent essentiellement sur le renouvellement des ressources informatiques et les équipements des nouvelles implantations géographiques (Inde, Chine...). Afin de répondre à l'accroissement des besoins lié à la fois à la croissance et à l'évolution de la technologie (nouvelles plateformes informatiques), au titre des trois derniers

exercices les investissements se sont élevés à 1 402 K€ pour l'exercice clos au 31 janvier 2006, 1 851 K€ pour l'exercice clos au 31 janvier 2007 et 1 333 K€ pour l'exercice clos au 31 janvier 2008. Les investissements ont été financés pour l'essentiel sur fonds propres.

5.2.2 Investissements non-récurrents du Groupe

a) Les investissements incorporels

Depuis 1994, le Groupe a procédé à des acquisitions de sociétés et de branches d'activité afin de compléter son offre et d'élargir ses débouchés commerciaux.

Concernant les écarts d'acquisition, dans le nouveau référentiel IFRS, le Groupe a figé leur valeur au 1^{er} février 2004 en retenant la valeur nette comptable à cette date. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

Les actifs incorporels provenant de l'achat de branche d'activité ont été considérés à durée de vie indéterminée et en conséquence ne seront plus amortis.

Chaque écart d'acquisition et actif à durée de vie indéterminée est affecté à une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) qui fait l'objet de tests de dépréciation basés sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de l'exploitation de ces lignes de produits ou de ces territoires. Voir annexes aux comptes consolidés (20.1.5)

La liste des UGT

UGT (en milliers d'euros)	Valeurs nettes comptables 31 janvier 2008	Valeurs nettes comptables 31 janvier 2007	Valeurs nettes comptables 31 janvier 2006
UGT Virtual Performance	3 681	3 681	3 682
UGT Virtual Manufacturing	6 730	6 730	6 730
UGT Design and Analysis Simulation	8 799	8 799	8 872
UGT Allemagne	634	634	634
UGT Europe de l'Est	542	542	402
UGT UK	111	111	111
UGT Italie	172	172	172
UGT Chine	2 442	2 512	-
Total	23 112	23 181	20 603

Les frais de développement

En application de la norme IAS 38 et compte tenu des recommandations les plus récentes concernant la comptabilisation des immobilisations incorporelles, ESI Group a procédé à l'immobilisation dans ses comptes annuels des frais de développement répondant aux six critères d'IAS 38.

Antérieurement au 1^{er} février 2004, le Groupe comptabilisait en charge l'intégralité de ses dépenses lorsqu'elles étaient encourues.

La valeur nette des frais de développement non amortis s'élève à 15 733 K€ au 31 janvier 2008.

b) Les investissements financiers

Le Groupe ne procède à aucun investissement financier et se limite à assurer, à travers des placements classiques, la rémunération de la trésorerie disponible.

c) Les investissements futurs

Le Groupe continuera d'investir pour renouveler et améliorer son outil de production et son efficacité. Par ailleurs, après une période d'investissements importants, le Groupe consacre ses efforts à l'intégration des acquisitions réalisées, mais restera attentif à de nouvelles opportunités qui lui permettraient de consolider ses parts de marché.

6 APERÇU DES ACTIVITES

6.1 PRINCIPALES ACTIVITES

ESI Group développe, commercialise et assure le support technique de progiciels. Grâce à l'intégration de la physique des matériaux dans la maquette numérique, ces progiciels permettent aux ingénieurs de prévoir et d'améliorer, par le moyen d'essais virtuels, donc en faisant l'économie de temps et de coût de la construction et de l'utilisation de prototypes physiques, la performance et la qualité attendue d'un produit en fonction d'un ensemble de contraintes. Toutes les avancées réalisées par ESI Group pour le développement de ses solutions tendent à la solution idéale du « zéro essai » sur prototype réel lors de la phase de conception.

Le leadership d'ESI Group dans son secteur d'activité s'appuie sur la diversité de son offre Produits qui lui permet de se prévaloir d'un positionnement unique sur le marché à fort potentiel de la simulation réaliste.

L'essor de la simulation numérique s'inscrit dans le processus inéluctable de montée en puissance de l'usine numérique, rendue aujourd'hui possible par les avancées technologiques majeures, en particulier dans le partage de données à l'échelle mondiale.

Maillon faible de cette ère du « tout numérique », la mise au point traditionnelle sur prototypes physiques « réels » est source d'inconvénients de moins en moins tolérables ; elle est peu à peu vouée à disparaître au fur et à mesure que le changement méthodologique présidant à la mise en œuvre de la simulation numérique avec intégration de la physique de matériaux s'imposera aux industriels.

6.1.1 Stratégie

6.1.1.1 La mutation vers la conception virtuelle du produit (Product Virtual Development (VPD)) par la conception basée sur la simulation (Simulation Based Design (SBD))

La Conception basée sur la Simulation est une étape clé vers l'usine numérique et le cadre général du PLM (Product Lifecycle Management) et permet :

- La gestion efficace de l'innovation et de l'ensemble du cycle de vie des produits, du marketing à la maintenance opérationnelle ;
- La génération, le suivi et le contrôle des données techniques d'un produit industriel.

Cette révolution méthodologique permet le travail simultané sur un prototype numérique commun, partagé à la fois par le donneur d'ordre, ses partenaires équipementiers et ses fournisseurs, qui constituent «l'entreprise étendue» et délocalisée des années à venir. Elle conduit à «l'amélioration en continu» et aux prises de décision «en ligne», facteurs de progrès considérables par rapport à l'approche traditionnelle par «essais-erreurs» sur prototypes réels.

6.1.1.2 La vision d'ESI Group : Etre le moteur de la conception virtuelle par le biais de la Simulation et permettre le changement de paradigme

Le Groupe poursuit ses avancées stratégiques dans le domaine de la réingénierie par la Simulation Numérique des processus de conception et de fabrication de produits industriels. ESI Group s'appuie sur la vision d'une transformation inéluctable des industries manufacturières vers le «tout numérique» en accélérant l'avènement de la Conception Virtuelle du Produit en implémentant plus rapidement la Conception basée sur la Simulation. Les gains attendus en termes de productivité, qualité et innovation sont spectaculaires.

Pour bien fonctionner, la Conception Virtuelle du Produit nécessite la communication efficace avec les solutions de simulation et de modélisation réaliste de matériaux et des procédés telles que proposées dans l'offre d'ESI Group.

6.1.1.3 L'innovation au travers de la « Simulation Réaliste »

Fort de cette vision, ESI Group vise à offrir des solutions de Simulation "Réaliste" utilisant des modèles multi-physiques qui répondent au mieux aux besoins spécifiques de nos clients. Ces solutions, disponibles dans un environnement ouvert compatible avec les meilleures pratiques présentes et futures des clients, constituent une solution d'entreprise pour l'IAO (Ingénierie Assistée par Ordinateur), pour la conception, la fabrication et l'intégration de systèmes pour l'entreprise au sens large. Complétées par une offre large de services personnalisés, ces solutions de simulation contribuent également à la stimulation de l'innovation grâce au partage des connaissances technologiques issues de la Recherche et Développement et à l'apport des bénéfices industriels du prototypage virtuel. Au final, ces solutions permettent le lancement de produits industriels innovants.

6.1.1.4 Objectif 3G PLM

Partant de ce constat, ESI Group a fait de la construction d'un espace intégré et ouvert son objectif stratégique.

L'adoption à terme à large échelle de sa solution d'ingénierie virtuelle se déroulera selon le Groupe en trois étapes :

1G : Logiciels de simulation « réaliste » par type de test virtuel pour des applications métier spécifiques, dont la fiabilité est avérée à l'intérieur de contraintes précises, à l'aide d'un solveur et d'un environnement utilisateur dédiés et cohérents.

2G : Solutions logicielles de simulations éprouvées, autorisant la liaison entre plusieurs logiciels 1G, afin de créer une chaîne de valeur intégrée multi-métiers. Prédictive au niveau de la conception, ces solutions permettent de tester les effets de variation sur les processus de performance et de fabrication pour chaque filière métier du client ('Jobs-to-be-Done').

3G : Meilleures méthodes et pratiques éprouvées avec la gestion des procédés et des processus de conception et intégration de systèmes personnalisés permettant d'accéder à la Conception basée sur la Simulation (SBD).

6.1.2. Stratégie des Services, complémentaire à la stratégie des progiciels

Le Groupe offre une gamme complète de produits et de services moteurs d'innovation au travers de la promotion et de l'adoption de la 'Simulation réaliste' qui répond à la demande croissante des industriels pour réduire les coûts et raccourcir les délais de conception.

ESI Group se positionne comme l'instigateur ou 'Enabler' de la Conception basée sur la Simulation. La gamme des services d'ESI Group couvre des expertises dans les domaines de la R&D, de la méthodologie, des applications personnalisées, des projets spécifiques ainsi que des formations, de l'assistance technique et du support académique.

6.1.3. Principales Activités

Le Groupe a deux activités principales, l'édition et la distribution de logiciels et la réalisation de prestations de conseils.

6.1.3.1 Editeur et distributeurs de logiciels

L'activité d'édition et de distribution des licences est la principale activité du Groupe : elle a représenté 78% du chiffre d'affaires 2007. Les logiciels sont commercialisés sous forme de licences d'utilisation de logiciels propres basées sur un système de location annuelle qui génère de facto une forte récurrence des revenus.

La très forte valeur ajoutée des solutions d'ESI Group nécessite d'importants travaux de Recherche et Développement qui mobilisent des ingénieurs chercheurs hautement qualifiés.

La distribution des solutions est réalisée dans le monde entier, soit en direct, soit par des filiales de distribution et de services ou encore en indirect via un réseau de distributeurs ou d'agents.

6.1.3.2. Les prestations de conseil

A côté de son activité principale de vente de logiciels, le Groupe exerce une activité complémentaire de vente de prestations de conseil directement liée à la simulation numérique.

Cette activité couvre trois domaines distincts :

- les projets spéciaux à caractère R&D, portant sur la création de modèles préindustriels de simulation numérique pour de nouvelles applications. Ces projets d'études avancées et à risques peuvent durer deux à trois ans, et sont menés en collaboration avec des laboratoires universitaires et/ou des services de recherche d'entreprises industrielles. Ils s'assimilent pour le Groupe à une activité de Recherche et de Développement ou de veille technologique. Ils donnent lieu pour partie à des cofinancements de type gouvernementaux en Europe et aux Etats-Unis. Ils permettent au Groupe d'être impliqué, en partenariats scientifiques très en amont, dans de nombreux projets d'innovation de haute technologie,
- les études conjointes industrielles visent à développer, dans le cadre de partenariats avec de grands groupes industriels, l'industrialisation de nouvelles applications à fort potentiel économique, et dont la validité technologique a été établie antérieurement, par exemple dans les projets spéciaux décrits ci-dessus. Le Groupe adapte ses logiciels spécialisés et le partenaire industriel effectue les essais sur prototypes nécessaires à la validation des modèles de simulation spécialisés. Le Groupe facture le coût des prestations de service à son partenaire, mais elle autofinance ses développements logiciels, et en conséquence conserve les droits de propriété sur les produits logiciels développés ou modifiés,
- les études et services, qui comprennent les études d'application (vérification de la conception et essais virtuels de performance de produits industriels) et les services d'accompagnement de l'activité vente de logiciels (formation et assistance technique hors site et sur site). Ces interventions sont généralement facturées sur la base du temps passé (forfait ou régie), à l'exception des prestations d'assistance téléphonique qui peuvent rentrer dans le cadre du support au contrat de licence annuel pour l'utilisation des logiciels.

6.2 PRINCIPAUX MARCHES

6.2.1 Le Marché de la simulation numérique

L'activité d'ESI Group s'inscrit dans la grande évolution des industriels vers le « tout numérique » et le suivi informatique total de la vie du produit "PLM". Elle apporte une amélioration considérable et essentielle dans le processus de prise de décision en permettant la prise en compte « réaliste » de la physique et du comportement des matériaux dans le maquettage numérique, réputé « idéal », tel qu'il est effectué dans les modèles traditionnels de CAO/FAO/IAO et de gestion des données techniques (GDT).

En conséquence, les solutions ESI Group participent directement et efficacement à la mise en place de la méthode dite « d'Amélioration en continu » en remplacement de la méthode traditionnellement utilisée dite « essais-erreurs » (essai sur un prototype physique réel expérimental - invalidation - construction d'un nouveau prototype ...) des bureaux de conception-fabrication des grands industriels. Elles sont un constituant majeur et essentiel de l'automatisation de la chaîne de Conception-Production des industries manufacturières.

Caractéristiques du marché

La spécificité de l'activité d'ESI Group et son positionnement unique au sein de la simulation réaliste rendent très difficile toute tentative de circonscription définie de son marché. Le Groupe dispose ainsi de peu d'informations permettant d'évaluer précisément les dimensions et perspectives à court terme de ce marché tandis que la définition de ce dernier se veut très évolutive selon qu'elle est émise par tel ou tel acteur.

Pour autant, l'organisme américain d'études de marché Daratech répertorie la classe de marché, "DIGITAL PROTOTYPING AND SIMULATION", qui reprend l'ancienne dénomination de l'IAO (Ingénierie Assistée par Ordinateur) et intègre des acteurs comme MSC Software, ANSYS, LMS, Moldflow, Autodesk, Dassault Systèmes ou PTC. Daratech indiquait ainsi en février 2007 que ce segment de marché devrait croître de l'ordre de 10% par an en dollars pour les 5 prochaines années.

DARATECH répertorie une nouvelle classe de marché "SYSTEMS PERFORMANCE MODELLING" qui a anticipé un marché de l'ordre de 1.56 milliards de USD en 2006 et qui, en fait, reprend l'ancienne dénomination de l'IAO ou Analyse dominée par deux sociétés nord-américaines : MSC Software (logiciel NASTRAN) qui a acquis récemment MDI (logiciel ADAMS), et ANSYS (logiciel ANSYS) qui a acquis la société de Mécaniques des fluides Fluent.

Le marché, tel que décrit par DARATECH, reprend aussi une partie de l'activité des grands acteurs de la CAO/FAO comme Siemens/UGS, fruits du rapprochement d'UGS (logiciel UNIGRAPHICS), SDRC (logiciel Master Series), Nastran NX et Tecnomatix (Gestion de la Fabrication) comme PTC (logiciel MECANICA et Mathsoft), ou comme Dassault Systèmes (logiciel CATIA commercialisé par IBM PLM) après l'acquisition d'Abaqus.

Les grands acteurs de la CFAO n'ont pas directement investi dans le domaine très spécialisé de la Simulation Numérique des phénomènes physiques et de la modélisation des matériaux industriels, mais plutôt dans celui de la gestion des données techniques (GDT, PDM, PPDM) et ensuite dans l'analyse quand ils se sont rendu compte qu'il leur fallait une connaissance fine du modèle de simulation.

En fait, le ralliement de l'ensemble des acteurs pour fournir une solution globale au besoin de gestion de la vie du produit (PLM) a créé une nouvelle dynamique du marché.

De fortes barrières à l'entrée

La complexité des problèmes adressés par ESI Group, la longue expérience qu'elle a su acquérir en travaillant en étroite partenariat avec les plus grands industriels, le niveau élevé de ses investissements en Recherche et Développement et la gamme étendue des solutions qu'elle propose, sont autant de barrières à l'entrée pour un nouveau venu qui souhaiterait pénétrer son marché.

En particulier, la spécificité des domaines d'intervention adressés par ESI Group nécessite une compréhension non seulement des données géométriques structurées (maquette numérique) fournies par la CFAO/IAO, mais aussi des phénomènes physiques qui interviennent dans la simulation des essais afin de rendre « réaliste » un modèle virtuel.

Les technologies d'ESI Group reposent ainsi sur :

- les partenariats développés depuis de longues années avec de grands industriels, aussi bien utilisateurs (industries manufacturières) que fournisseurs (plateformes, logiciels) de systèmes d'informatique technique ;
- les équipes de chercheurs de haut niveau que la Société a su réunir, et que sa spécialisation et la renommée acquise dans le domaine de la simulation des phénomènes physiques lui permettent d'attirer de façon régulière et soutenue ;
- des accords de licence qui ont été conclus dans un certain nombre de domaines particulièrement complexes ou très spécialisés ;

L'ensemble de ces partenariats est le fruit d'une expérience exceptionnelle acquise par ESI Group depuis la création de la société ESI France en 1973, dans la résolution de problèmes complexes pour de grands industriels présents au niveau international et dans de multiples disciplines et secteurs industriels (automobile, défense, aérospatial, électronucléaire, transport, énergie, électronique, biomédical, etc.).

Aujourd'hui, on ne peut exclure a priori l'arrivée en tant que concurrent sur le secteur d'intervention d'ESI Group, de sociétés plus importantes disposant de moyens supérieurs mais, s'agissant surtout des grands acteurs de la CFAO, cette évolution ne semble pas souhaitée ni prévue par les grands constructeurs automobiles qui apprécient d'avoir affaire à des interlocuteurs spécialisés dans le domaine de la simulation à base de physique, distincts de leurs autres fournisseurs de technologie de base.

Mais on peut souligner l'aspect fédérateur généré par Dassault Systèmes avec CATIA V5 qui est souhaité par les sociétés d'automobiles pour assurer des communications entre le monde de la CFAO, de la gestion de données calculs et le lien avec les systèmes de gestion de ressources. Egalement, on peut noter l'arrivée de Siemens/UGS dans le domaine de la gestion de la donnée technique avec les solutions TeamCenter, standard de facto du marché automobile.

Compte tenu des barrières à l'entrée techniques considérables qui protègent son métier, cette évolution ne pourrait en tout état de cause s'effectuer qu'à l'occasion d'un mouvement de consolidation affectant le secteur, et il serait alors difficile, pour un nouvel acteur du secteur, de constituer rapidement par rachats de sociétés une gamme de produits de simulation physique aussi riche que celle offerte par ESI Group, et offrant les mêmes qualités prédictives reconnues par les grands donneurs d'ordres. Il est à noter que depuis 2000, HKS maintenant Simulia, division de Dassault Systèmes, essaie d'entrer sur le marché impact (crash) sans succès marquant.

De la nécessité d'une rupture méthodologique

Reconnues par tous les grands donneurs d'ordres de marchés bien spécifiques et matures comme celui de l'automobile, les solutions développées par ESI Group sont néanmoins adaptables à de très nombreux secteurs d'intervention : par exemple, les logiciels de fluide (ACE+, FASTRAN) de la société CFDRC, acquis en janvier 2004 par ESI Group, sont focalisés sur des segments très spécifiques, ex. : produits et composants électroniques. L'adoption étendue de ces solutions suppose néanmoins un changement méthodologique radical au regard des méthodes traditionnelles « d'essais-erreurs » encore majoritairement utilisées par de très nombreux industriels. Après un ralentissement conjoncturel où les budgets de recherche et développement des industriels ont été fortement révisés à la baisse, la reprise de l'économie mondiale et l'accentuation de la pression concurrentielle internationale devraient ainsi pousser à l'accélération de la mise en œuvre du changement méthodologique qui préside à l'essor de la simulation numérique « de masse », en particulier dans les domaines tels que l'aéronautique, l'énergie, l'électronique.

Une concurrence fragmentée

Du fait de la diversité unique et historique de l'offre Produits d'ESI Group, la concurrence que rencontre aujourd'hui le Groupe se situe à trois niveaux :

Niveau 1G : c'est le fait de petites sociétés américaines et européennes actives principalement dans le secteur automobile, permettant de comprendre et d'améliorer les essais, et parmi lesquelles on peut citer LSTC (logiciel LS-Dyna, pour le crash-test), Altair/Mecalog (Radioss, crash-test), TASS (Madymo, TNO sécurité passagers), Computational Dynamics (Star-CD, mécanique des fluides), Ansys/Fluent (mécanique des fluides), Samtech (Samcef, analyse généraliste), Autoform Engineering (Autoform, emboutissage), Magmasoft (Magma, fonderie), Simulia DS (logiciel Abaqus, analyse générale) et Moldflow (moulage en plasturgie) nouvellement acquise par Autodesk.

Niveau 2G : aujourd'hui, c'est l'offre unique multi-métier d'ESI Group sous la forme de chaînes de valeur pour remplacer certains essais ; par exemple, pour créer la chaîne de valeur de la sécurité passive passagers, la concurrence du crash test doit s'allier à un autre concurrent tel que TASS (Madymo) et Altair (Hypermesh) sans offrir une solution modulaire et adaptable au marché comme peut le faire ESI Group ; ou encore la chaîne de valeur PAM-STAMP 2G où la solution alternative est le fruit de trois offres concurrentes, Autoform Engineering pour la conception d'outils et la formabilité simplifiée (DIEDESIGNER) et LS-Dyna pour le retour élastique, avec ETA pour l'environnement utilisateur alors qu'ESI Group fournit une offre complète assurant un processus d'amélioration "en continu" et ouvrant la voie à des solutions de l'espace 3G intégré.

Niveau 3G : il s'agit de solutions intégrées en partenariat industriel (exemple Renault) permettant aux utilisateurs d'arbitrer globalement sans essai réel. Nous pouvons citer l'exemple de la caisse en blanc dans l'automobile. Aujourd'hui la concurrence dans ce domaine s'est organisée avec MSC Software avec l'offre Sim.Manager s'appuyant sur les travaux originaux de BMW et Audi et le rachat de la société SOFY. A ce jour, les grandes décisions ne sont pas encore solidifiées mais Altair s'organise après le rachat de Mecalog pour une offre ADM en s'appuyant sur la place de Hyperwork sur le marché, Ansys et Dassault Systèmes avec sa division Simulia se positionne avec le SLM (Simulation Lifecycle Management) mais sans livraison crédible. ESI Group avec l'annonce de VisualDSS présente une offre crédible fruit de nombreux partenariats mais surtout basée sur un modèle de données éprouvé permettant une automatisation de la chaîne et ouvrant des possibilités d'optimisation totale. Ceci explique le ralliement des grands de l'analyse ou de la CFAO sous la bannière PLM pour assurer la couverture du Prototypage Virtuel ou Simulation à la vue des bénéfices attendus par le marché.

Le Groupe estime être leader sur les segments de marché couverts par ses principaux logiciels spécialisés métier concernant la simulation numérique par essais virtuels du comportement de prototypes virtuels (PV), de celle des procédés de fabrication (FV) et de celle de l'utilisation virtuelle (EV/HV). Elle estime que son positionnement concurrentiel est le suivant pour ses principaux produits spécifiques considérés individuellement et classés selon leur niveau de maturité :

PRINCIPAUX LOGICIELS	CONCURRENTS			COMMENTAIRES
PRODUITS MATURES				
PAM-CRASH	LSTC ALTAIR/MECALOG ABAQUS	LS-DYNA RADIOSS ABAQUS/Explicit	USA USA USA	Marché partagé avec LS-Dyna suivi de Radioss (USA) Acquis par ALTAIR USA

PAM-SAFE	TASS (ex TNO) ALTAIR/MECALOG LSTC ABAQUS	MADYMO RADIOSS LS-DYNA ABAQUS/Explicit	NL USA USA USA	Perte de marché de Madymo et entrée de LS-Dyna.
PAM-STAMP 2G AUTOSTAMP, QUIK-STAMP, DIEMAKER PAM-TFA	AUTOFORM ETA ALTAIR	AUTOFORM DYNAFORM* HYPERFORM* *LS-DYNA based	CH USA USA	Se partagent le marché entre OEM/Equipementiers (principalement ESI Group) et Outils (Autoform leader du marché)
PRODUITS EMERGENTS				
RAYON-AUTOSEA2-VA One	LMS MSC. Software	SYSNOISE MSC/ACTRAN ACTRAN partnership with FFT (BE)	BE USA BE	Free Field Technologies et LMS se partagent le marché des basses fréquences. Pas de véritable concurrent à VA One
QUIK-CAST/PROCAST/ CALCOSOFT	MAGMASOFT FLOW Science NOVACAST EKK Inc	MAGMA FLOW3D NOVALFLOW&SOLID CAPCAST	GE USA SE USA	MAGMA et PROCAST sont les deux leaders du marché
VisualDSS	ALTAIR BETACAE MSC. Software	HYPERWORKS ANSA MSC/SOFY	USA GREECE USA	Environnement Utilisateur « métier » pour les applications caisse automobile par exemple
PAM-FLOW/ FASTRAN CFD-ACE+/ CFD-ACE+	COVENTOR FLUENT ANSYS INC CDADAPCO EXA BLUERIDGE	COVENTORWARE FLUENT ANSYS/CFX STARCD POWERFLOW CFDESIGN	USA USA UK USA USA USA	MEMS ANSYS a acheté FLUENT 2006, EXA leader aérodynamique Auto Middle solution
PRODUITS INNOVANTS				
SYSWELD	SPOTWELDER			Fonctionnalités sans équivalence directe
PAM-CEM/CRIPTE	EADS CST SIMLAB	RIS IA & MICRO WAVE DIO LEMOD	FR GE GE	Marché en cours de structuration Concurrence locale sur certains produits, mais solution globale ESI Group sans concurrence directe
QUIK-FORM, PAM-FORM, PAM-RTM, SYSPLY	FTI VISTAGY	FASTFORM FIBERSIM	USA USA	Marché en cours de croissance
AUTRES PRODUITS				
SYSTUS	MSC Software ANSYS INC ABAQUS	NASTRAN ANSYS ABAQUS	USA USA USA	Présence significative en France (ex. électronucléaire, défense)

6.2.2 Zones Géographiques

La segmentation des marchés est organisée d'une part par zone géographique et d'autre part par secteur industriel.

Chiffre d'Affaires (K€)	FY07		FY06		FY05	
	K€	en % du total	K€	en % du total	K€	en % du total
Europe	32 658	47%	30 700	45%	30 799	50%
Asie	25 297	37%	23 918	35%	20 600	33%
Amériques	10 898	16%	11 399	17%	10 780	17%
TOTAL	68 853	100%	66 017	100%	62 179	100%

A l'image des années précédentes, ESI Group a maintenu une forte implantation internationale avec 81% de son chiffre d'affaires réalisé hors de France. La part de la zone Asie progresse, conformément à la stratégie de développement, sous l'effet des bonnes performances en Chine, en Corée et en Inde.

6.2.3 Secteurs industriels

L'offre d'ESI Group est organisée par lignes de produits qui répondent chacune à des applications industrielles précises découpées en trois secteurs industriels :

L'Offre « Transports » (Automobile, Ferroviaire, ...)

ESI Group propose un éventail de solutions différenciées pour l'industrie du transport dans les domaines suivants :

- Résistance au crash et aux impacts d'un véhicule : sécurité passager,
- Aérodynamique,
- Caisse en blanc : simulation de la fabrication d'une caisse de véhicule par emboutissage, formage, fonderie, soudage, rivetage,...
- Caisse de véhicule (carrosserie, fuselage)
- Caisse habillée : simulation de l'habillage d'une caisse d'un véhicule et étude de l'habitacle et de son environnement,
- Confort, bruit et vibrations : simulation du confort postural, acoustique et thermique d'un véhicule,
- Moteur et transmission,
- Interaction du véhicule et du passager dans son environnement (air, eau, ondes électromagnétiques, piétons, ...),
- Optimisation des piles à combustible.

Les principales entreprises référencées pour ces produits sont à la fois des constructeurs ou des équipementiers : Allied Signal, Alstom, Audi, Autoliv, BMW, Bombardier, Breed, Bridgestone, Chrysler, Daihatsu, Daimler, Delphi, Faurecia, Fiat, Ford, GM, GM-DAT, Honda, Hyundai, Isuzu, Mazda, Mitsubishi, Nissan, Pininfarina, Plastic Omnium, Porsche, PSA, Renault, Renault-Samsung, Seat, Skoda, Subaru, Takata, Toyota, TRW, Valeo, Visteon, VW, Yamaha, ...

Les produits phares utilisés pour l'offre Transports par ESI Group :

- PAM-CRASH (crash test)
- PAM-SAFE (sécurité passager)
- PAM-STAMP (emboutissage)
- VA ONE (vibroacoustique haute fréquence)
- RAYON (vibroacoustique basse fréquence)

L'Offre « Industries manufacturières et énergie »

Destinées aux industries de transformation, au secteur de l'énergie et de l'industrie lourde, les solutions d'ESI Group couvrent divers besoins de simulation tels que :

- Procédés de fabrication de pièces en matériaux métalliques, plastiques ou composites,
- Etude et optimisation d'assemblage de pièces, et simulation de leur comportement au sein de leur environnement,
- Simulation de réactions physiques et chimiques intervenant dans l'industrie, comme les procédés plasma pour l'assemblage de semi-conducteurs.

Les principales entreprises référencées pour ces produits sont :

Air Liquide, Alcan, Alcoa, Arcelor, AREVA, BALLARD Power System, CEA, CORUS, EDF, GDF, GE, Hitachi, John Deere, KOBELCO, LG, Mitsubishi Heavy Industry, Nippon Steel, ONET, Posco, Serco, Thyssen-Krupp-Stahl,...

Les produits phares utilisés pour l'offre Industries Manufacturières et Energie par ESI Group :

- ProCAST (procédés de fonderie)
- PAM-CRASH (crash test)
- PAM-STAMP (emboutissage)
- PAM-FORM (thermoformage des composites, plastiques)
- SYSWELD (soudage)
- SYSTUS (analyse pour la construction des centrales électriques)

L'Offre « métiers liés aux composants électroniques, la défense, l'aéronautique et l'aérospatiale »

La diversification de l'offre permet de proposer des solutions dans les domaines tels que :

- L'aérospatial : étude et optimisation de l'écoulement d'air,
- Le militaire : simulation des phénomènes physiques complexes intervenant lors d'opérations de largage de missiles, d'éjection de sièges, ...
- Les micromachines ou MEMS, assemblages de microélectronique et de nanotechnologie destinés à des applications dans le domaine des télécommunications ou de la biologie.

Les principales entreprises référencées pour ces produits sont :

Airbus Industries, Aixtron, Applied Materials, Bell Helicopter, Boeing, DGA, Chengdu Aircraft, Embraer, CNET, DGA, DLR, EADS, Eurocopter, ESA-ESTEC, Howmet, Indian Air Force, Korea Aerospace Research Institute, LG Electronics, Lockheed Martin, Martin Baker, Motorola, NASA, Raytheon, Rolls Royce, Safran, Thales, Tokyo Electronics, Toshiba Corp., US Navy...

Les produits phares utilisés pour l'offre Métiers liés aux composants électroniques, Défense, Aérospatiale par ESI Group :

- PAM-SHOCK (high velocity impact)
- ACE + (dynamique des fluides réactifs)
- PAM-CEM (électromagnétisme)
- FASTRAN (aérodynamique, aérothermodynamique, dynamique multicorps)

De façon plus synthétique, on peut classer géographiquement les principaux clients d'ESI Group selon le tableau suivant :

	EUROPE	AMERIQUES	ASIE/PACIFIQUE
Transport	Alstom, BMW, Bombardier	Bombardier,	GM-DAT, Daihatsu, Hino,

Constructeurs	Transportation, Chrysler, Daimler, Fiat, Adam Opel AG, Porsche AG, PSA Peugeot Citroën, Group Renault Dacia, Siemens Schienenfahrzeuge, Magna Steyr Fahrzeugtechnik AG, Volkswagen Konzern (Volkswagen /Audi/Seat/Skoda), Wilhelm Karmann, ...	DaimlerChrysler, Ford, General Motors, Nissan NA,...	Honda, Hyundai, Isuzu, Kia, Mazda, Mitsubishi, Nissan, Renault-Samsung, Subaru, Toyota, Yamaha,...
Transport Equipementiers	Aci, Autoliv, Benteler AG, DST DST Dräxlmaier Systemtechnik GmbH, Delphi Deutschland GmbH, Faurecia, Idiada, INA-Schaeffler KG, ItalDesign, Johnson Controls GmbH, Key Safety Systems Deutschland GmbH, Kirchoff Gruppe, KUKA, MAN, Michelin, Pininfarina, Plastic Omnium, Siemens VDO, Schuler, Siemens Restraint Systems, TAKATA-PETRI, Teneco Automotive, Thyssen-Krupp-Automotive, TRW, Valeo, Wagon Automotive, ZF AG, ...	Allied Signal, ASL, Breed, Core products, Delphi, DOW Automotive, Eaton, Johnson Controls, Lear, TRW, Visteon, ...	Asahi Kasei, Bridgestone, Calsonic Kancel, Kasai Kogyo, Hyundai Mobis, Jatco, NHK Spring, Sung-Woo Allied, Tachi-Stakata, Takata, Toyoda Gosei, ...
Industrie lourde	Air Liquide, Alcan, Arcelor Mittal, Corus (British Steel), Hydro Aluminium, Polynorm Grau, Hoogoven, Irsid, ONET, Salzgitter Gruppe, Thyssen-Krupp-Stahl, Voest Alpine, ...	Alcan, Alcoa, Alumax, Caterpillar, John Deere, Weirton Steel, ...	JFE Steel, KOBELCO, LG, Nippon Steel, Posco, Sumitomo, ...
Energie	ABB, AREVA, CEA, EDF, GDF, Onet, SGN, ...	Ballard Power, General Electric, ...	Ebara, Hitachi, Osaka Gas, Toshiba, Mitsubishi Heavy Industry, Toshiba, ...
Défense/ Aéronautique / Aérospatial	Airbus, Alenia, CNES, DASA, Dassault Aviation, DGA, DLR, EADS, EUROCOPTER, ESA/ESTEC (Agence Spatiale Européenne), Ministère de la Défense (France, Allemagne) Rolls-Royce, Safran, Thales, ...	Bell Helicopter, Boeing, Embraer, Howmet, Lockheed Martin, Martin Baker, NASA, Northrop Grumman, Raytheon, United Technologies, ...	Chengdu Aircraft, CAC, Indian Air Force, Korea Aerospace Research Institute, Jaxa, ...

Electronique	CNET (Agence de recherche dans le secteur des Télécom) France Telecom; Infineon, Philips, ...	Applied Materials, Aviza Technologies, Cray, IBM, Infineon, Intel, Motorola, Novellus, ...	Canon, Mitsubishi Electronics, NEC, Samsung, LG Electronics, Tokyo Electronics, Toshiba, ...
Autres	CEE, Ministère de l'Industrie (France, Allemagne) Fraunhofer Institutes Research)	NIST, NRC (Canada) ,...	KIST (Corée), ...

7 ORGANISATION DE LA SOCIETE

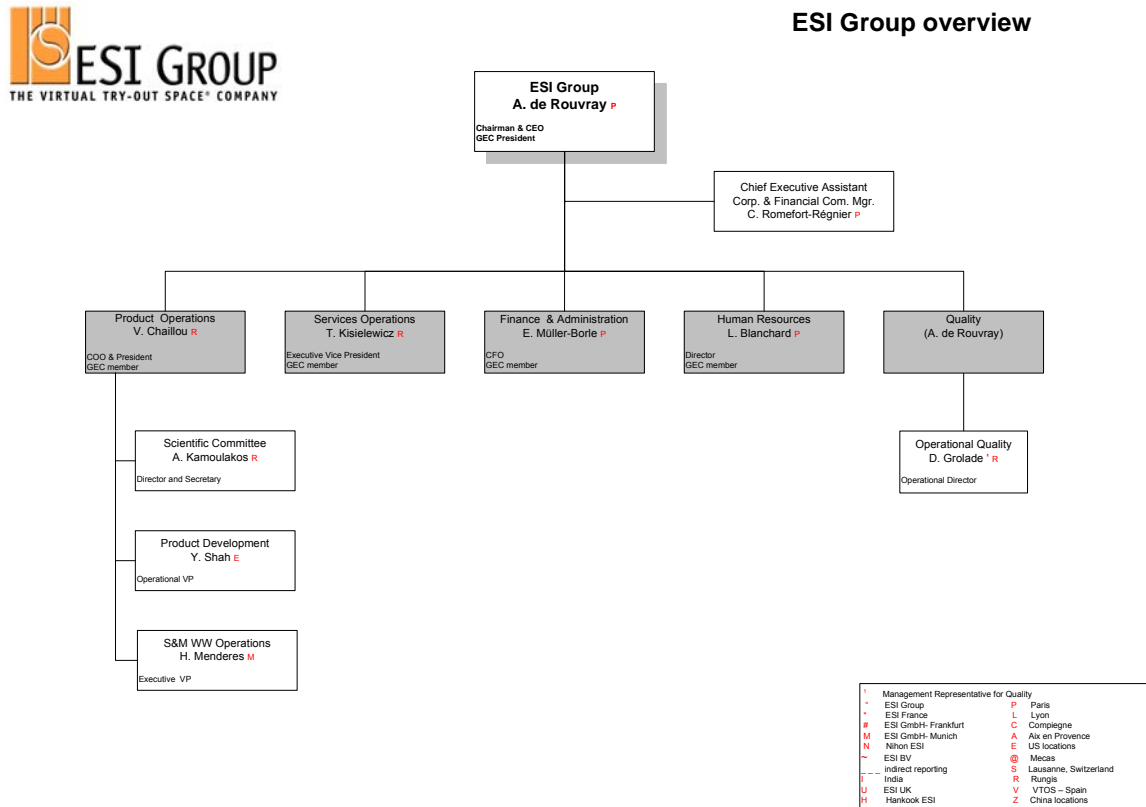
7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE

ESI Group a procédé durant le premier trimestre 2004 à la simplification de sa structure organisationnelle. Cette simplification a essentiellement résulté de la fusion d'ESI Group avec ESI SOFTWARE (sous forme de Transfert Universel de Patrimoine – TUP) ainsi que de l'intégration de Systus International au sein d'ESI Group également sous forme de TUP. Voir 9.2.2.

7.1.1. Organigramme fonctionnel

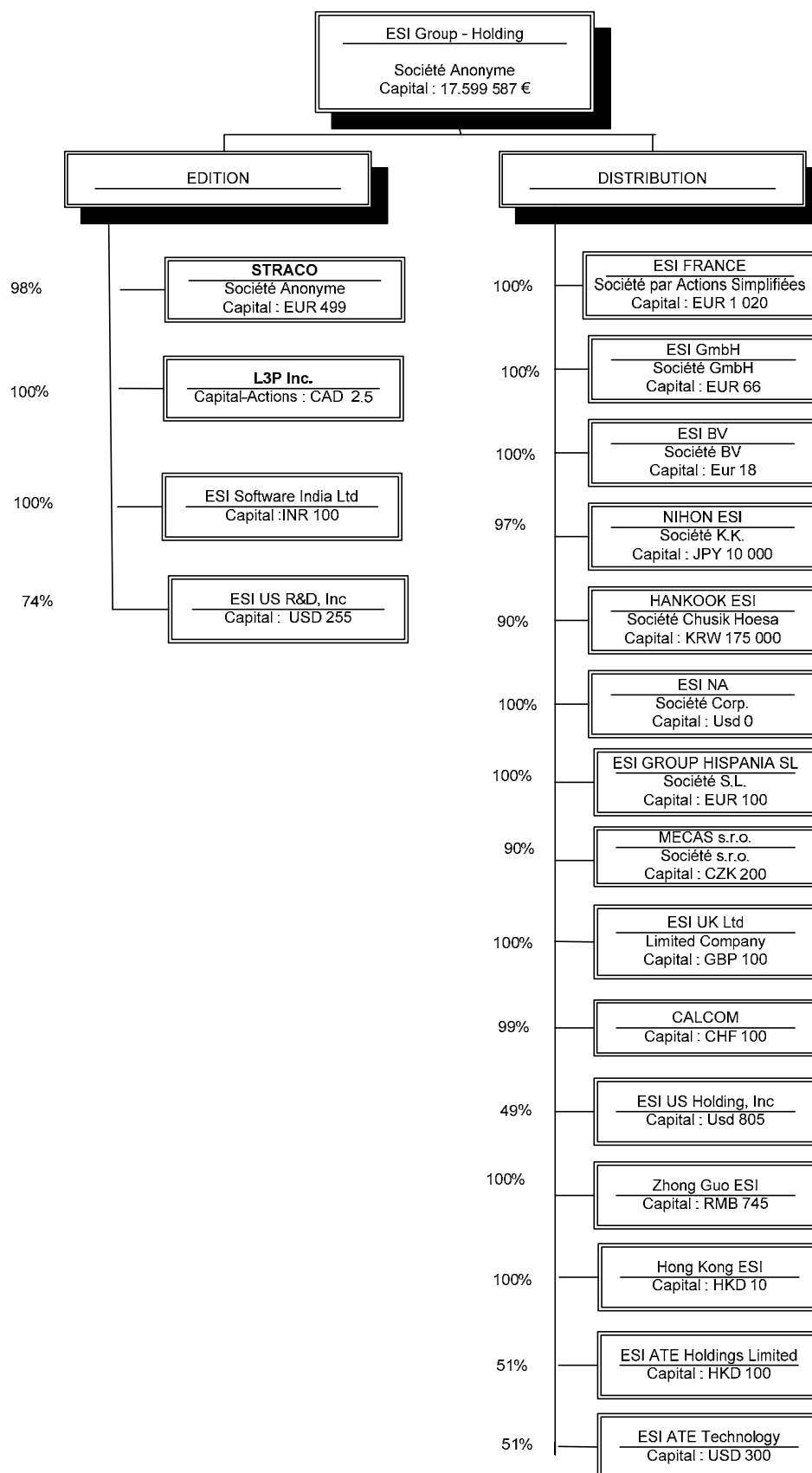
L'organigramme fonctionnel du Groupe se présente à aujourd'hui comme suit :

GEC : Group Executive Committee



7.1.2. Organigramme juridique

Les pourcentages exprimés sont des pourcentages de contrôle à la fois du capital détenu et des droits de vote.
Le capital social de chaque entité est exprimé en milliers de devises locales, voir annexe 20.1.5(7)



Informations sur les participations
et les flux des principales filiales

Siège Social	31-janv-08		31-janv-07		31-janv-06	
	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen) (en K€)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux de clôture) (en K€)	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen) (en K€)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux de clôture) (en K€)	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen) (en K€)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux de clôture) (en K€)

Filiales détenues à + de 50%

ESI SAS	France	12 319	524	11 510	418	11 882	344
NIHON ESI	Japon	13 087	376	12 705	416	14 165	562
HANKOOK ESI	Corée du Sud	5 083	-237	4 054	-303	2 732	-400
ESI GmbH	Allemagne	9 471	419	10 639	355	10 328	483
ESI NA	Etats-Unis	9 834	-809	11 111	-444	7 514	-1 202
MECAS ESI	République Tchèque	3 829	117	2 913	276	2 306	165

8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

Néant

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

Les éléments financiers consolidés ci-après sont présentés dans le référentiel IFRS.

9.1. CHIFFRES CLES CONSOLIDES (EN K€)

	Exercice clos le 31 janvier 2008	Exercice clos le 31 janvier 2007	Exercice clos le 31 janvier 2006
Licences et maintenance	53 894	53 157	48 549
Consulting	14 646	12 577	13 251
Autres	313	283	378
Chiffre d'affaires	68 853	66 017	62 179
Coût des ventes	-18 944	-17 851	-16 076
Frais de recherche et développement	-13 581	-13 396	-14 215
Frais commerciaux et marketing	-21 921	-20 259	-18 927
Frais généraux et administratifs	-8 540	-8 678	-8 636
Dotations pour dépréciation des actifs incorporels	-195	-209	-209
Résultat opérationnel	5 672	5 625	4 117
Produits d'intérêt	161	219	220
Charges d'intérêt	-916	-678	-692
Gains et pertes de change	-1 667	-1 132	881
Résultat financier	-2 422	-1 591	408
Résultat avant impôts	3 250	4 033	4 525
Impôts sur les résultats	-882	-1 507	-1 743
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 368	2 527	2 783
<i>Part des Intérêts minoritaires</i>	41	86	126
Résultat net part groupe	2 327	2 440	2 656
Résultat net par action (en unité monétaire €)	0,41	0,43	0,47
Nombre moyen d'actions	5 622 662	5 651 425	5 646 617
Résultat net dilué par action (en unité monétaire €)	0,41	0,43	0,47
Nombre moyen d'actions diluées	5 622 662	5 695 298	5 706 693

9.2 COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS ET LA SITUATION FINANCIERE

9.2.1. PRESENTATION GENERALE

Chiffre d'affaires

Dans un contexte économique international contrasté, ESI Group enregistre pour la deuxième année consécutive une accélération de sa croissance en volume (à taux de change constants). Le chiffre d'affaires 2007/08 s'établit ainsi à 68,9 M€, en croissance purement organique de +8,5% en volume contre une croissance de +7,6% au titre de l'exercice précédent et de +6,3% en 2005/06.

Alors qu'ESI Group réalise 81% de son activité hors de France et facture 48% de son chiffre d'affaires en euros, l'évolution défavorable des taux de change a de nouveau significativement impacté le niveau d'activité global qui ressort en croissance de +4,3% en euros.

La répartition géographique du chiffre d'affaires est de 47% en Europe, 37% en Asie et 16% en Amérique. La montée en puissance de l'Asie se poursuit avec l'implantation d'importants donneurs d'ordres sur cette zone. Ce développement dans les pays émergents tels la Chine et l'Inde s'accompagne d'une évolution du modèle économique vers davantage de ventes en OTC ('One Time Charge') au détriment des locations annuelles de licences. En conséquence, le taux de récurrence du chiffre d'affaires licences hors effet de change et à fin janvier 2008 s'établit à 76%, contre 86% pour l'exercice précédent. La zone Amérique a subi au second semestre une conjoncture économique difficile ainsi qu'une amplification de transferts vers l'Asie, ce qui s'est traduit par un ralentissement des ventes sur cette zone.

La saisonnalité de l'activité sur le 4ème trimestre a été une nouvelle fois plus marquée sur l'activité Licences en 2007/08. Les ventes réalisées sur le 4ème trimestre représentent ainsi 43% du chiffre d'affaires Licences annuel, en raison de la volonté des clients de concentrer le renouvellement des grands contrats annuels en début d'exercice calendaire.

Les produits émergents ont continué de jouer efficacement leur rôle de relais de croissance. Les produits matures, qui connaissent un franc succès sur les nouveaux territoires et chez les grands donneurs d'ordre, ont en revanche enregistré une progression ralentie auprès de certains clients existants imputable en particulier à un effet de transition des solutions 1G vers les solutions intégrées 2G/3G, et pouvant nécessiter un accompagnement Services spécifiques.

La très nette progression de l'activité Services atteste du rebond attendu pour 2007/08. Cette montée en puissance reflète la demande d'accompagnement croissante des industriels pour la mise en place de solutions spécifiques innovantes à forte valeur ajoutée. Elle traduit l'intérêt de nouveaux acteurs de l'industrie dans des secteurs diversifiés pour la simulation réaliste (basée sur la physique des matériaux) et augure d'une accélération de la commercialisation de licences à l'issue de ces projets.

Marge brute et coûts opérationnels

La marge brute progresse de +3,6% (+1,7 M€) et atteint 49,9 M€. Elle représente 72,5% du chiffre d'affaires, en retrait de 0,5% par rapport à 2006, du fait de l'évolution de la répartition de l'activité entre Licences et Services (Mix-produit).

En ce qui concerne les autres coûts opérationnels, (Research & Development (R&D), Sales & Marketing (S&M), et General & Administrative (G&A)), l'augmentation (+4,0%) reste inférieure à la croissance du chiffre d'affaires, résultant de la stabilité des charges R&D et G&A et des investissements soutenus réalisés en S&M en particulier pour renforcer les équipes existantes.

Résultats

La progression de l'ensemble des charges a été de +4,6% et a permis une progression du résultat opérationnel de +0,9%. Le résultat opérationnel s'élève à 5,67 M€ (soit 8,2% du chiffre d'affaires) vs 5,62 M€ (8,5% du chiffre d'affaires) pour l'exercice précédent et dans le même référentiel IFRS.

Le résultat financier est négatif à -2,4 M€ principalement en raison d'un contexte plus adverse des taux de change pour certaines devises étrangères utilisées au sein du Groupe (USD, KWON), et de charges financières plus élevées compte tenu d'une hausse des taux et d'une trésorerie moyenne plus faible.

Nous rappelons que dans le référentiel IFRS, les frais exceptionnels sont reclassés dans les coûts opérationnels.

Ainsi, du fait des pertes au résultat financier, le résultat courant est en recul de -19,4% par rapport à 2006, et s'élève à 3,25 M€ contre 4,03 M€ en 2006. Le résultat net après impôts s'affiche à 2,32 M€ soit 3,4% du chiffre d'affaires, comparable à l'exercice précédent qui s'élevait à 2,44 M€.

9.2.2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

La société ESI Group assure à la fois le pilotage de l'ensemble des filiales et regroupe l'essentiel des activités d'édition de logiciel.

ESI Group est la société mère du Groupe et à ce titre c'est elle qui détient ou contrôle l'ensemble des participations.

Les revenus d'ESI Group sont constitués pour l'essentiel :

- 1) De royalties versées par les filiales, distributeurs et agents au titre des redevances perçues pour l'utilisation des logiciels,
- 2) De facturations effectuées auprès des clients directs au titre de la concession de droit d'utilisation et/ou de prestations de service, sur les territoires non couverts par ses filiales,
- 3) De management fees facturés aux différentes filiales dans le cadre de sa mission de pilotage,
- 4) De production immobilisée au titre des travaux de recherche et développement réalisés,
- 5) De cession de droits exclusifs de distribution de logiciels aux filiales.

Au titre de l'exercice 2007, le montant total des produits d'exploitation s'est élevé à 61,6 M€, dont 1,3 M€ de produits de la cession de droits exclusif de distribution aux filiales ESI GmbH, Hankook ESI et Nihon ESI.

Les charges ont atteint 57 M€, laissant apparaître un résultat d'exploitation bénéficiaire de 4,6 M€.

Le résultat financier affiche une perte de 3,6 M€ contre un bénéfice de 0,1 M€ en 2006.

Les principaux éléments constitutifs sont les suivants :

Résultat de la provision de change	-1 059
Résultat de change	-896
Provision sur immobilisation financière	-944
Provision dépréciation des actions propres	-428
Intérêts d'emprunts	-429
Intérêts participation salariés	-18
Interets sur financements court terme	-127
Intérêts comptes courants, créances et dettes-sociétés liées	166
Autres produits financiers	106
Produit nets cessions valeurs mobilières	19
TOTAL	-3 611

Cette perte s'explique principalement par la dégradation du dollar US, du Won Coréen, par l'enregistrement d'une provision pour dépréciation des titres de participation (0,9 M€) et par la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des actions propres (0,4 M€).

Après prise en compte de ces éléments, le résultat courant avant impôts s'élève à 1,0 M€.

La société a également enregistré une perte exceptionnelle de 0,2 M€ se décomposant comme suit :

Provision pour risque client	-121
Crédit Impôts étranger soldés	-38
Dotations amortissements exceptionnels sur immobilisations	-34
Divers	-1
TOTAL	-194

L'impôt société s'élève à 1,0 M€ (1,1 M€ en 2006) sur lequel est imputé des crédits d'impôts étranger à hauteur de 1,0 M€. Le crédit impôt recherche s'élève à 0,8 M€ pour arriver à une charge d'impôt de 0,2 M€.

Après imputation du résultat exceptionnel, et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net positif s'élève à 0,6 M€, contre un bénéfice de 5,5 M€ en 2006.

Concernant la situation financière :

La situation nette de la société a progressé de 61,9 M€ à 62,6 M€ (+0,7 M€).

Le fond de roulement quant à lui s'établit à :

Libellé	FY07	FY06
Capitaux propres	62,6	61,9
Provisions/réserve	1,9	0,9
Emprunt	6,9	6,7
Part Court Terme Emprunt	(2,2)	(2,8)
Capitaux permanents	69,2	66,7
Immobilisations nettes	48,1	46,2
Fond de roulement	21,1	20,5

La situation financière reste stable. Le montant des capitaux restant dus au titre des dettes financières représente 11 % des capitaux propres.

Le bilan social doit globalement se lire au regard des comptes consolidés.

9.2.3. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES ANNUELS

Conformément aux dispositions de l'article L.233-16 du Code de Commerce, notre Société a établi des comptes consolidés avec les Sociétés qui vous ont été présentées au paragraphe I.V. – Sociétés contrôlées, selon les méthodes prévues à l'article L.233.18 dudit Code, c'est-à-dire par intégration globale.

a) Situation Financière – Bilan Consolidé

La situation nette consolidée, part du Groupe, s'élève à 58,3 M€ au 31 janvier 2008 contre 55,2 M€ au 31 janvier 2007 dans le référentiel IFRS.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en lieu et place des amortissements et provisions pratiqués et les frais de développement sont immobilisés et amortis sur une période de 12 à 24 mois à compter de la date de sortie de version, ainsi le montant des actifs incorporels non amortis s'élève à :

	31.01.08	31.01.07
Ecart d'acquisition	12,4	12,4
Actifs incorporels	12,0	12,1
Frais de développement	15,7	14,4
TOTAL	40,1	38,9

Les annexes comptables fournissent un détail de ces postes.

Le bilan consolidé reste globalement bien équilibré et affiche un fond de roulement de 17,5 M€ (14,7 M€ au 31/01/07) et une trésorerie disponible de 13,1 M€ (9,7 M€ au 31/01/07).

b) Exploitation

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de logiciels provient des redevances de droit d'utilisation accordés aux clients finaux, dans le cadre de contrats renouvelables généralement d'une durée d'un an. La redevance est facturée annuellement, semestriellement ou trimestriellement. Elle est composée de deux éléments : une redevance principale comptabilisée en chiffre d'affaires Licences lorsque la vente est certaine et acquise, et une redevance de maintenance étalée au prorata temporis sur la durée du contrat et comprise dans le chiffre d'affaires Maintenance.

Les prestations de Maintenance non rendues à la clôture sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les prestations de Services est constaté à l'avancement. Une provision pour perte à terminaison est constituée le cas échéant.

Pour l'exercice clos au 31 janvier 2008, le chiffre d'affaires a évolué pour atteindre 68,9 M€ comparé à 66,0 M€ de l'exercice précédent et se décompose ainsi :

Compte de Résultat (M€)	FY07	FY06	% évolution	Δ taux constant
Licences et Maintenances	53,9	53,2	+1,4%	+5,8%
Services et Autres	15,0	12,9	+16,3%	+20,0%
Total Chiffre d'Affaires	68,9	66,0	+4,3%	+8,5%

Le chiffre d'affaires se compose des revenus de Licences (78%) et des revenus de Services (22%).

A taux de change constant, hors variation du cours des devises étrangères, la progression du chiffre d'affaires aurait été de +8,5%.

Les revenus de Licences, basés sur un système de location annuelle, génèrent une forte récurrence (76% de Repeat Business sur la base installée 2006). Les revenus de Services sont en partie réalisés sur des contrats pluriannuels ou renouvelables.

Par zone géographique, la progression a été la suivante :

Chiffre d'Affaires (M€)	FY07		FY06		% évolution
	M€	en % du total	M€	en % du total	
Europe	32,7	47%	30,7	47%	+6,5%
Asie	25,3	37%	23,9	36%	+5,9%
Amérique	10,9	16%	11,4	17%	-4,4%
Total	68,9	100%	66,0	100%	+4,4%

Comme les années précédentes, le Groupe a maintenu une forte présence internationale (53% du chiffre d'affaires hors Europe), le renforcement du poids de l'international s'expliquant par la croissance de la zone Asie (Corée, Inde, Chine principalement).

Les effets de change ont été forts sur la période, tant en Asie qu'en Amérique.

La marge brute progresse de +3,6% (+1,7 M€) et atteint 49,91 M€. Elle représente 72,5% du chiffre d'affaires, en retrait de 0,5 point par rapport à 2006, du fait de la montée en puissance des services dans le mix produit.

En ce qui concerne les autres coûts opérationnels, (Research & Development (R&D), Sales & Marketing (S&M), et General & Administrative (G&A)), l'augmentation (+4,0%) reste inférieure à la croissance du chiffre d'affaires, résultant de la stabilité des charges R&D et G&A et des investissements soutenus réalisés en S&M en particulier pour renforcer les équipes existantes.

La progression de l'ensemble des charges a été de +4,6% et a permis une progression du résultat opérationnel de +0,9%. Le résultat opérationnel s'élève à 5,67 M€ (soit 8,2% du chiffre d'affaires) vs 5,62 M€ (8,5% du chiffre d'affaires) pour l'exercice précédent et dans le même référentiel IFRS.

Le résultat financier est négatif à -2,4 M€ principalement en raison d'un contexte plus adverse des taux de change pour certaines devises étrangères utilisées au sein du Groupe (USD, KWON) , et de charges financières plus élevées compte tenu d'une hausse des taux et d'une trésorerie moyenne plus faible.

Nous rappelons que dans le référentiel IFRS, les frais exceptionnels sont reclassés dans les coûts opérationnels. Ainsi, du fait des pertes au résultat financier, le résultat courant est en recul de -19.4% par rapport à 2006, et s'élève à 3,25 M€ contre 4,03 M€ en 2006. Le résultat net après impôts s'affiche à 2,32 M€ soit 3,4% du chiffre d'affaires, stable par rapport l'exercice précédent qui s'élevait à 2,44 M€.

c) Risques pays et risques de change

Le Groupe a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2008, 53% de son chiffre d'affaires en dehors de l'Europe, soit 37% sur la zone Asie (essentiellement Japon, Corée du Sud, Chine et Inde) et 16% sur la zone Américaine (essentiellement Etats-Unis). Le Groupe est donc exposé aux aléas économiques et politiques de ces zones, en particulier en Asie qui a connu ces dernières années des perturbations économiques substantielles.

Le Groupe est également fortement exposé aux risques découlant des variations des cours des devises : pour l'exercice clos au 31 janvier 2008, 53% des revenus ont été générés en monnaie de la zone Euro, 21% en USD (dollar américain), 19% en JPY (yen japonais), 7% en KRW (won coréen). L'évolution du chiffre d'affaires qui s'est établi comptablement à +4.3% entre les exercices clos au 31 janvier 2007 et au 31 janvier 2008 serait de +8.5% à taux de change constants.

L'impact a été assez fort sur l'exercice en cours et le Groupe conserve une réelle exposition aux évolutions des taux de change.

La politique du Groupe est de couvrir, dans la mesure du possible, les flux ainsi que les actifs en devises prévus dans le cadre du budget sur la base du taux retenu budgétairement. Les incidences sur le résultat financier ont été détaillées dans la note 4.5 de l'annexe. Le tableau ci-dessous récapitule les positions de bilan et les flux dans les trois principales devises étrangères du Groupe (USD, JPY et KRW).

ACTIFS NETS ET FLUX EN DEVISES				
	Pos Nette 01/02/07	Flux P&L	Flux Cash	Pos Nette 31/01/08
	A	B	C	A + B - C
K USD	14 466	1 902	8 944	7 424
K JPY	799 738	1 292 649	850 000	1 242 387
K KRW	5 363 516 572	3 837 406 955	2 368 039 875	6 832 883 652

d) Risque de taux d'intérêt

(en milliers d'euros)	Inférieur à 1 an	1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Passif financier à taux fixe	-888	-659	-	-1 547
Passif financier à taux variable	-5 818	-4 444	-	-10 263
Actif financier à taux variable	659			659
Position nette avant gestion	-6 048	-5 103	-	-11 151
Hors bilan				-
Protection à la hausse à 5,3868%	1 055	4 444		5 500
Plancher à la baisse à 4,55%	1 055	4 444		5 500
Position nette après gestion	-4 993	-659	-	-5 652
Sensibilité à 1% de baisse	50	7	-	57

Le Groupe possède une équipe financière à même de suivre et de gérer le risque de taux, mais compte tenu de la petite quantité d'opérations, ne dispose pas d'outils particuliers pour suivre ce risque.

e) Trésorerie / Financement

En terme de flux financiers, le Groupe a dégagé une marge brute d'autofinancement de 2,5M€, stable par rapport à l'année dernière.

Du fait de la forte variation du besoin en fond de roulement, lié à l'amélioration du recouvrement des créances, les flux de trésorerie d'exploitation sont positifs à hauteur de 6,2 M€, contre un flux négatif de -1,8 M€ sur l'exercice précédent.

Les investissements corporels et incorporels s'élèvent à 1,9 M€ au total, en retrait significatif par rapport à l'exercice précédent (3,8 M€).

Le Groupe a procédé à une restructuration de ses dettes avec la mise en place d'un prêt à moyen terme pour 8.6 MUSD en remplacement des prêts moyen terme existants.

La trésorerie a progressé dans l'exercice de 3,4 M€ et s'élève à 13,1 M€. Le Groupe dispose des outils de reporting permettant le suivi de la trésorerie sur base hebdomadaire et d'un prévisionnel constitué mensuellement, et mis en regard des objectifs d'investissement et de besoin en fond de roulement (budget et forecast). Sur ces bases, le Groupe met en œuvre sa politique de financement à court et moyen terme.

f) Résultat et Affectation

L'exercice social écoulé se traduit par un bénéfice de 558.561,04€ que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 558.561,04 €
- Report à nouveau : 7.188.769,35 €
- Total à affecter : 7.747.330,39 €

Affectation :

- 27.928,05 € au compte de réserve légale
- 7.719.402,34 € au compte de report à nouveau

Le compte Réserve légale présentera, après affectation, un solde de 456.639,90 €.

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

La situation financière et le bilan consolidé sont présentés au paragraphe 9.2.3.

Dans le référentiel IFRS la situation nette au 31 janvier 2008 s'élève à 58,0 M€ en progression de +3,1 M€ par rapport à l'année précédente.

Les dettes financières à long terme augmentent de +0,6 M€, pour atteindre 4,9 M€ (pour 4,3 M€ au 31 janvier 2007) et s'établissent ainsi à 8,5% des fonds propres (7,8% au 31 janvier 2007).

Les actifs non courants, en progression de +1,7 M€, atteignent 49,7 M€ et sont décomposés de la façon suivante en valeur nette :

en M€	31 janvier 2008	31 janvier 2007
Ecarts d'acquisition	12,4	12,4
Immobilisation incorporelles	27,7	26,5
dont Frais de développement	15,7	14,4
dont Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	10,7	10,7
dont Autres actifs incorporels	1,2	1,4
Immobilisation corporelles	2,9	3,1
Impôts différés actifs	5,6	4,6
Autres	1,1	1,3
Total	49,7	48,0

Les actifs courants s'élèvent à 50,7 M€ et marquent une augmentation de +2,0 M€, du fait de la forte augmentation de la trésorerie (+3,4 M€).

A ce niveau il convient de noter que dans le référentiel IFRS, les actions auto-détenues sont exclues de la trésorerie et comptabilisées en diminution de la situation nette. Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 2,3 M€ au 31 janvier 2008 pour une valeur liquidative de 1,9 M€.

Le résultat net est en léger recul de -0,2 M€ à 2,4 M€ et la marge brute d'autofinancement s'élève à 2,5 M€, en retrait de -0,2 M€ également.

Du fait de la forte amélioration du besoin en fond de roulement (+3,8 M€), à laquelle un programme de cessions de créances commerciales contribue pour 1,9 M€, les flux de trésorerie d'exploitation sont en très nette amélioration et s'élèvent à 6,2 M€, contre -1,8 M€ sur l'exercice précédent.

Les investissements corporels et incorporels s'élèvent à 1,9 M€ au total, en retrait de -2,0 M€ par rapport à l'exercice précédent (3,8 M€).

Le Groupe a par ailleurs réduit ses dettes financières de -0,7 M€ (voir les annexes aux comptes consolidés).

En conséquence, la trésorerie a augmenté de +3,4 M€ sur l'exercice et s'élève à 13,1 M€ au 31 janvier 2008.

Il convient de noter que dans la présentation adoptée, l'impact des immobilisations des frais de développement, à savoir, la différence entre le montant immobilisé et le montant des amortissements pratiqué à ce titre, a été pris en compte dans le calcul de la marge brute d'autofinancement pour un montant net de -1,3 M€ au titre de l'exercice 2007 (à comparer à -1,8 M€ pour l'exercice précédent).

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Une immobilisation résultant des dépenses de développement sur la base d'un projet individuel est comptabilisée lorsque les critères suivants sont remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de cet actif démontrée ;
- l'entreprise a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- intention et capacité financière et technique à mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la Société ;
- disponibilité des ressources techniques et financières pour achever le développement de l'actif ;
- évaluation fiable des coûts attribuables à cet actif.

Après leur comptabilisation initiale, les dépenses de développement ayant fait l'objet d'une immobilisation sont amorties sur une durée de 12 à 24 mois.

Frais de recherche et développements (R&D) engagés dans l'exercice (en K€)	Exercice clos au 31 janvier		
	FY07	FY06	FY05
Frais de développement immobilisés sur la période	14 510	13 522	13 172
Frais de développement amortis sur la période	-12 687	-12 868	-12 031
Impact net de l'immobilisation des frais de développement	1 823	654	1 141
Charges R&D IFRS portée au Compte de Résultat	-13 396	-14 215	-13 294
Annulation impact net de l'immobilisation des frais de développement	-1 823	-654	-1 141
Annulation impact Crédit Impôt Recherche	-618	-285	-210
Frais de R&D engagés au cours de la période	-15 837	-15 154	-14 645
Frais R&D engagés au cours de la période	-15 837	-15 154	-14 645
-dont frais portés en charges directes	-1 326	-1 632	-1 473
-dont frais immobilisés (frais de développement répondant aux 6 critères de la norme IAS 38)	-14 510	-13 522	-13 172
Dotations aux amortissements sur production immobilisée	-12 687	-12 868	-12 031
Charges directes de l'exercice	-1 326	-1 632	-1 473
Crédit Impôt Recherche	+618	+285	+210
Total Frais de R&D comptabilisés en charge dans l'exercice	-13 396	-14 215	-13 294

La politique de R&D

La politique de recherche et de développement agit :

- en support du business model pour supporter les corrections du produit dans l'utilisation des produits , dans des limites nouvelles ou sur des plateformes informatiques nouvelles ou en évolution pour assurer le renouvellement de la base installée,
- en support de nouveautés (améliorations produits) pour permettre l'extension de la base installée ou de conquérir de nouveaux clients avec les produits existants,

- en support de l'innovation (nouveaux produits) pour permettre de nouveaux produits sur le marché.

La direction de la R&D décide du niveau d'investissement selon la maturité du produit :

- pour les produits matures pour assurer la maintenance, les améliorations produits l'industrialisation d'innovations majeures et les livraisons de nouveaux produits pour en assurer la compétitivité,
- pour les produits émergents répondant à un appétit de marché plus important en constituant un accélérateur de croissance pour assurer une adoption plus rapide de ces produits en milieu industriel,
- pour les produits innovants en amplifiant les contrats de recherche obtenus auprès de clients leader pour assurer la viabilité de ces nouveaux outils à l'état de recherche et amplifiant le cas échéant les possibilités de succès commerciaux,
- en assurant une veille technologique pour supporter l'ensemble des produits.

La direction de la R&D mène une approche duale spécifique/ générique pour répondre à différents objectifs :

- assurer la genericité du produit pour couvrir de multiples besoins dans de multiples segments industriels
- assurer une compétitivité et productivité de nos produits en ciblant des applications métiers spécifiques
- maximiser les synergies inter produits pour faciliter les sorties de versions compétitives et économiques

Enfin, la direction de la R&D s'assure constamment de l'utilisation des meilleurs outils du marché pour éviter les redondances ou l'obsolescence des solutions internes par rapport au standard du marché. En outre une balance humaine et financière multishoring s'amplifie pour réduire la dépendance des effets d'échanges associée

11.2 PROPRIETE INTELLECTUELLE (BREVETS ET LICENCES)

L'essentiel des actifs d'ESI Group réside en des logiciels et bases de données qui sont de fait protégés par le droit d'auteur et par des dispositions spécifiques en faveur des producteurs de bases de données.

Au-delà de ces protections traditionnelles déjà mises en œuvre de longue date, ESI Group a décidé de déposer des demandes de brevets. En effet, ce mode de protection, qui se cumule à la protection par le droit d'auteur, est plus efficace en ce qu'il permet de protéger un concept plus fonctionnel indépendamment de l'écriture ponctuelle d'un programme.

Pour autant, si des demandes ont été déposées de 2002 à 2004, aucune nouvelle demande n'a été déposée au cours de l'exercice 2007.

La Société est propriétaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à son activité principale. De plus, elle est titulaire de contrats de licence d'exploitation ou de distribution pour certains produits tiers, soit intégrés dans son offre mais pour lesquels des solutions de substitution pourraient être envisagées en cas d'interruption, soit complémentaires sans que ces compléments ne soient indispensables à l'exploitation des logiciels de la Société.

12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 EVENEMENTS RECENTS

ESI Group a publié son chiffre d'affaires semestriel en date du 9 septembre 2008.

Evolution du chiffre d'affaires trimestriel et semestriel :

En millions d'Euros	T2 2008	T2 2007	Var. % (Euros)	Var. % (volume)	S1 2008	S1 2007	Var. % (Euros)	Var. % (volume)
Licences	10,5	10,4	+1,0%	+6,4%	21,3	20,8	+2,1%	+6,7%
Prestations de Services et autres revenus	4,1	3,7	+10,2%	+12,0%	8,0	6,8	+17,6%	+19,8%
Total	14,6	14,1	+3,4%	+7,9%	29,3	27,6	+5,9%	+9,9%

Exercice clos au 31

janvier

Rappel : Les chiffres de ce premier semestre ont été réalisés à périmètre constant et reflètent en conséquence une croissance purement organique. La saisonnalité inhérente à l'activité d'ESI Group se traduit par l'enregistrement d'une part très significative des revenus annuels sur la seconde partie de l'exercice.

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 29,3 millions d'Euros, en croissance de +9,9% à taux de change constants.

Le chiffre d'affaires semestriel Licences ressort en hausse de +6,7% à taux de change constants, dans la continuité des progressions observées sur les deux derniers trimestres.

L'activité Services continue à connaître une progression soutenue et affiche une croissance en volume de +19,8% sur le premier semestre 2008/09 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

La zone Europe a contribué à hauteur de 46% du chiffre d'affaires semestriel consolidé contre 42% au premier semestre 2007/08. La contribution des zones Asie et Amérique, pénalisées par les effets de change, ressort respectivement à 40% et 14% sur les 6 premiers mois de l'année contre 42% et 16% un an plus tôt. La bonne performance de l'Europe, en progression de +13,3% en euros est liée à l'obtention de nouveaux contrats significatifs tandis que les zones Asie et Amérique affichent une croissance significative en volume de respectivement de +8,2% et +10,0%.

Indicateurs clés :

- Impact négatif de l'effet de change

L'évolution défavorable des taux de change, notamment du dollar américain et du won coréen, a continué de peser fortement sur la croissance en termes réels entraînant un impact négatif de -4% sur l'activité semestrielle consolidée du Groupe.

- Evolution du mix produits

Conséquence de la croissance particulièrement soutenue des Services, le mix produit évolue sensiblement en faveur de cette activité : les Services représentent 27,3% du chiffre d'affaires consolidé du premier semestre de l'exercice en cours contre 24,6% sur le premier semestre 2007/08.

- Hausse du taux de récurrence du chiffre d'affaires Licences

Le taux de récurrence du chiffre d'affaires Licences s'établit à 81% en volume contre 72% au premier semestre 2007/08.

La trésorerie disponible ressort à hauteur de 9,4 millions d'euros au 31 juillet 2008, après un rachat d'actions propres pour un montant de 1,4 millions d'Euros sur le premier semestre. La part d'auto-détention a été portée à 7,18% du capital au 31 juillet 2008.

Alain de Rouvray conclut : « Le bon niveau du taux de récurrence du chiffre d'affaires Licences témoigne du renouvellement élevé de nos licences chez nos clients, ce qui nous permet une bonne visibilité sur cette activité en dépit d'une conjoncture économique mouvementée. La bonne performance continue et amplifiée de l'activité Services reflète aujourd'hui le changement progressif de notre modèle vers davantage de Services à forte valeur ajoutée. Elle confirme notre leadership dans ce domaine, soit un savoir-faire unique et une présence globale répondant à des besoins croissants d'accompagnement des clients industriels dans leur compréhension et la mise en œuvre accélérée de la conception basée sur la simulation numérique multi-domaines. Cette excellente performance des Services à caractère stratégique s'accompagne de l'adoption de nouvelles licences et conforte la croissance soutenue et le renforcement de notre activité progiciels. »

Voir le chapitre 24.1 " Communiqués de presse et avis financiers".

12.2. PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice 2007/08 se solde par une performance caractérisée d'une part par la poursuite de la phase de transition sur les Licences tandis que l'activité Services enregistre une très forte progression, et d'autre part par une rentabilité stable par rapport à l'exercice passé mais néanmoins en progression de +18% en volume. Les fondamentaux restent solides : la structure financière a été renforcée grâce à la génération de 3,4 millions d'euros de trésorerie et la stratégie confirmée au travers du déploiement continu de nos solutions chez nos clients grands comptes.

Malgré une conjoncture économique incertaine, la Société reste confiante quant à l'amélioration de ses performances sur l'exercice en cours. Elle attend les effets positifs des investissements commerciaux réalisés en 2007/08, ainsi que la poursuite d'une croissance forte sur les Services. La rentabilité nette devrait par ailleurs bénéficier de couvertures de change efficaces. Quant à la rentabilité opérationnelle de 10% reste un objectif du chiffre d'affaires total 2008/09.

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICES

Non applicable

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRAL

14.1 COMPOSITION DES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE

14.1.1 Composition du Conseil d'Administration

Conformément à l'extrait de l'article 10 des Statuts, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et au plus du nombre maximum de membres autorisé par la Loi, sauf décision de porter ce maximum à un chiffre supérieur en cas de fusion.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 80 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'Administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

L'acceptation et l'exercice du mandat d'administrateur entraînent l'engagement pour chaque intéressé d'affirmer à tout moment qu'il satisfait aux conditions et obligations requises par les lois en vigueur, notamment en ce qui concerne les cumuls de mandat.

Les personnes morales nommées administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était administrateur en son nom propre. Lorsque la personne morale révoque son représentant, elle est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins et ce, conformément à la législation en vigueur.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres. La situation de chacun de ses membres a été examinée par ce Conseil. La liste des administrateurs de la Société est la suivante :

Prénom – Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction	Fin de mandat	Age
Monsieur Alain de Rouvray	Président et Directeur Général	1991	31-juil-09	65 ans
Monsieur Jacques Dubois	Administrateur	1991	31-juil-09	64 ans
Monsieur Othman Laraki (*)	Administrateur	2007	31-juil-14	30 ans
Monsieur Francis Jacques Bernard (*)	Administrateur	2007	31-juil-14	68 ans
Monsieur Bernard-Louis Roques (**)	Administrateur indépendant*	1999	N/A	44 ans
Madame Cristel de Rouvray(***)	Administrateur	1999	31-juil-11	31 ans
Monsieur Yves de Balmann (****)	Administrateur indépendant*	1999	N/A	62 ans
Monsieur Vincent Chaillou	Administrateur	2004	31-juil-10	58 ans
Monsieur Michel Barbier de la Serre	Administrateur indépendant*	2005	31 juillet 2011	60 ans

(*) Administrateur indépendant : Administrateur n'exerçant pas d'activité salariée au sein de la Société et ne représentant ni le Groupe, ni les actionnaires fondateurs, ni un groupe d'actionnaires institutionnels et respectant les autres critères du rapport Bouton.

(**) Monsieur Bernard –Louis Roques a démissionné le 6 novembre 2007 de son mandat d'administrateur, le Conseil du 14 avril 2008 a pris acte de cette démission et décide de coopter en qualité de nouvel administrateur Monsieur Charles Helen des Isnards

(****) Monsieur Yves de Balmann a démissionné le 11 mars 2008 de son mandat d'administrateur

(***) Cristel de Rouvray est la fille de Monsieur Alain de Rouvray, Président Directeur Général

Critères à retenir pour qualifier un administrateur d'indépendant, (texte issu du rapport Bouton – septembre 2002)
Par souci de clarification, les critères que devraient examiner le Comité et le Conseil afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflit d'intérêts entre l'administrateur et la direction, la Société ou son groupe, devraient être les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire de la Société, salarié ou administrateur de la société-mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des 5 années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de 5 ans) détient un mandat d'administrateur).
- Ne pas être (1) client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
 - 3. significatif de la société ou de son groupe,
 - 3. ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise depuis plus de 12 ans (2).
- S'agissant des administrateurs représentant des actionnaires importants de la société ou de sa société-mère, le groupe de travail propose de les considérer comme indépendants dès lors qu'ils ne participent pas au contrôle de la société. Au-delà d'un seuil de 10% en capital ou en droits de vote, il convient que le Conseil, sur rapport du Comité des nominations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la société et de l'existence d'un conflit d'intérêt potentiel.

14.1.2 Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration

Alain de ROUVRAY, 65 ans, Président et Directeur Général

ESI Group, Alain de Rouvray est Président-Directeur Général de la Société depuis sa création. Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris (1967) et titulaire d'un doctorat (Ph.D.) de Génie Civil de l'Université de Californie, Berkeley (1971), Alain de Rouvray a été Ingénieur de Recherche à l'Ecole Polytechnique (Laboratoire de Mécanique Solide, 1972) et Directeur du Département Mécanique Avancée de la Société Informatique Internationale filiale d'Informatique Scientifique du Groupe CISI et du Commissariat à l'Energie Atomique de 1972 à 1976. Il a fondé la société ESI SA en 1973 et a été son Directeur Général et Directeur Commercial de 1973 à 1990.

Jacques DUBOIS, 64 ans, Administrateur

Diplômé de l'Ecole des Ponts et Chaussées de Paris (1968) et titulaire d'un doctorat (Ph.D) de Génie Civil de l'Université de Californie, Berkeley (1972). Il a été co-fondateur d'ESI SA en 1973, dont il a été le Directeur de la Recherche de 1973 à 1990. Il participa à la création d'ESI GmbH, la filiale allemande de la Société, et d'ESI MW, la filiale américaine, renommée depuis ESI Corp puis ESI North America. De 1994 à 1998, il a été Directeur Général en charge des Projets Spéciaux dans le domaine de la Recherche et du Développement pré-industriel en partenariat.

Vincent CHAILLOU, 58 ans, Directeur Général Délégué

Directeur Général Délégué d'ESI Group et Président de la Division Opérations Produit. Il assure également la direction générale d'ESI US R&D et d'ESI Software India (pvt) Ltd.

Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris (1971) et titulaire d'un Doctorat de Génie Civil de l'Ecole des Ponts et Chaussées (1973). Vincent Chailou a rejoint le Groupe ESI en 1994, après avoir occupé les fonctions de Directeur Général de l'entité économique Architectural Engineering (AEC Business Unit), un département de ComputerVision (depuis fusionné avec PTC), dans lequel il occupa différentes fonctions commerciales, de marketing et de direction, en particulier dans la zone Asie-Pacifique. De 1994 à 1998, il a également occupé dans

le Groupe ESI, le poste de Vice-Président Régional en charge de la zone Amériques et de Directeur Général d'ESI Software.

Bernard-Louis ROQUES, 44 ans, Administrateur

Diplômé de l'Essec option Finances, depuis septembre 2001, il est co-fondateur et Directeur Général de la société de capital-risque Truffle Venture et Administrateur de plusieurs sociétés cotées.

Cristel Anne de ROUVRAY, 31 ans, Administrateur

Diplômée de l'Université de Stanford et de la London School of Economics, où elle a obtenu un doctorat en économie. Elle réside aux Etats Unis et occupe le poste de Directeur of Program Evaluation au sein de College Track à Oakland en Californie.

Yves DE BALMANN, 62 ans, Administrateur

Diplômé de l'Ecole Polytechnique, puis de l'Université de Stanford avec un Master of Science in Operations Research, il exerce les fonctions de Co-Chairman chez Bregal Investments à New York depuis août 2002.

Michel BARBIER de la SERRE, 60 ans, Administrateur

Diplômé de l'IEP Paris, Maîtrise de Sciences Economiques, ancien élève de l'ENA.

A partir de 2001, il exerce les fonctions de Président Directeur Général de ALUTHEA SA, holding d'un groupe industriel français de fonderies d'aluminium. (300 salariés, 35,5 M€ de C.A).

Monsieur Francis Jacques BERNARD, 68 ans, Administrateur

Co-fondateur de Dassault Systèmes, groupe auquel il a consacré plus de 25 ans de carrière et au sein duquel il a notamment été à l'origine de CATIA et de la mise en place du partenariat commercial avec IBM, Francis Bernard est un expert renommé dans le milieu aéronautique.

Il est aujourd'hui Président Directeur Général de ParallelGraphics, « start-up » qui profite déjà d'une très forte notoriété dans l'industrie aéronautique pour ses solutions Internet de support en trois dimensions à la maintenance produit.

Monsieur Othman Laraki, 30 ans, Administrateur

Diplômé respectivement en 2004 et 2000 du MIT (ingénierie financière) et de l'Université de Stanford (Master ingénierie industrielle), Othman Laraki a débuté sa carrière dans le monde des NTIC avant de rejoindre Google en tant que Directeur de projets. En particulier, il a activement contribué au développement de nombreux produits innovants comme « Google Gears » et la « Google Toolbar ». Résidant aux Etats-Unis, il continue d'entretenir des liens étroits avec le MIT et Stanford.

Monsieur Charles-Helen des Isnards,

Après une carrière internationale au sein de la BUE, de l'UBAF et du groupe CIC, en France et en Italie, Charles-Helen a participé à la création de CIC Finance comme membre du Directoire. En tant que Senior Advisor, il est maintenant responsable des activités de fusions-acquisitions au sein de cette filiale du groupe Crédit Mutuel – CIC. Charles-Helen est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, et licencié en droit.

Nous précisons qu'il n'y a pas de conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale entre leurs devoirs à l'égard de ESI Group et leurs intérêts privés.

14.1.3. Directeur Général

La Société a choisi de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général. La direction générale est donc exercée par le Président du Conseil d'Administration.

14.2 CONFLIT D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

14.2.1. Capital détenu par les membres du Conseil d'Administration

Au 26 Juin 2008, date de l'Assemblée Générale de la Société, le total des titres détenus par les membres du Conseil d'Administration dans le capital d'ESI Group s'élève à **1.940.993** actions soit **33,09%** du capital et 3.878.486 droits de vote soit **48.27%** des droits de vote.

14.2.2. Opérations conclues entre la Société et ses organes de direction

Néant

14.2.3. Pactes d'actionnaires

Une convention a été signée, le 25 octobre 2000, entre Monsieur Alain de Rouvray (Président et fondateur), les Membres de son groupe familial composé de Madame Amy de Rouvray, Madame Cristel Anne de Rouvray, Monsieur John Alexandre de Rouvray et Mademoiselle Amy Louise de Rouvray, Monsieur Jacques Dubois (Administrateur et co-fondateur) et Monsieur Philippe Billaud (Directeur Administratif et Financier et Administrateur) en qualité d'actionnaires d'ESI Group.

Les parties signataires ont indiqué que cette convention visait à formaliser un accord de concert existant entre eux dès le moment de l'admission des titres ESI Group sur le Nouveau Marché.

Ce pacte d'actionnaire a fait l'objet d'une publication dans LA TRIBUNE en date du vendredi 27 octobre 2000, après décision du CMF n° 200C1608 en date du 27 octobre 2000.

Ce pacte comporte un droit de préemption mutuel.

Sont exclues du champ d'application du droit de préemption, les cessions au profit des héritiers d'un actionnaire signataire personne physique en cas de décès, ainsi que les cessions entre membres de la famille de Rouvray, parties au pacte.

Ce pacte contient également :

- une obligation alternative de rachat ou de cession de participation :

Chaque partie signataire s'engage irrévocablement envers Monsieur Alain de Rouvray, dans l'hypothèse où celui-ci envisagerait de céder la totalité de la participation qu'il détient ou qu'il viendrait à détenir dans ESI Group :

- soit à exercer le droit de préemption dans les conditions prévues par le pacte ;

- soit à céder, consécutivement à la renonciation de l'exercice de ce droit, la totalité de sa propre participation au prix de cession.

- un engagement de concertation préalable à l'acquisition de toute action supplémentaire qui serait de nature à entraîner l'obligation solidaire des membres du pacte de déposer un projet d'offre publique.

En vertu notamment de cet engagement, les parties déclarent agir de concert.

Dans le cadre de la loi « Dutreil », une convention a par ailleurs été signée le 22 décembre 2003 entre Monsieur Alain de Rouvray (Président et fondateur), Madame Cristel Anne de Rouvray, Monsieur John Alexandre de Rouvray et Mademoiselle Amy Louise de Rouvray, en qualité d'actionnaires d'ESI Group. Ce pacte représente 28,46% du capital et 41,22% des droits de vote et porte sur un engagement collectif de conservation à concurrence de la moitié de leurs valeurs pour une durée minimum de 6 ans.

15 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1 REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL

En vertu des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons de la rémunération totale perçue par Monsieur Alain de Rouvray, Président-Directeur Général de la société et par les autres mandataires sociaux au cours de l'année 2007 tant au titre des mandats sociaux que des contrats de travail.

Mandataires Sociaux et Fonctions (montants bruts)	Salaire versé par la Société (en €)	Dont Partie fixe	Avantages en nature versés par la Société (en €)	Jetons de Présence (1) (en €)	Remb. Frais sur justificatifs (€)	Rémunérations versées par des sociétés contrôlées (€)
Monsieur Alain de Rouvray Président et Directeur Général	207 949	185 000	7 372	5.000	42 241	5 478
Monsieur Othman Laraki Administrateur				3 333		
Monsieur Francis Bernard Administrateur				5 000		
Monsieur Jacques Dubois Administrateur				5.000		
Madame Cristel Anne de Rouvray Administrateur				7.500		
Monsieur Yves de Balmann Administrateur				12.500	4 022	
Monsieur Bernard-Louis Roques Administrateur				5.000		
Monsieur Vincent Chaillou Directeur Général Délégué	165 983	160 000	6 356	5.000	41 146	
Monsieur Michel Barbier de la Serre Administrateur	0			7.500		

(1) L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2007 avait octroyé, par le biais de sa dixième résolution, une enveloppe de 75.000 € au titre de rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration sous forme de jetons de présence.

Le Conseil, en date du 14 avril 2008, conformément à l'autorisation délivrée par l'Assemblée, a réparti 55.833 € au bénéfice des huit administrateurs et du Président Directeur Général, en fonction de leur implication dans la vie de la Société notamment eu égard à l'appartenance aux comités spécialisés.

Les options de souscription et d'achat d'actions attribuées aux mandataires sociaux sont présentées au chapitre au paragraphe 17.3.4.

15.2. MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNEES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS DE RETRAITE OU D'AUTRES AVANTAGES

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraite à cotisation définie qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite (régimes à prestation définie) qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes : la charge correspondant aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La méthode dite du « corridor » s'appliquant, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements, ou de la valeur de marché des placements si elle est supérieure à la valeur des engagements, sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés du régime.

Les régimes de retraites à prestations définies et les avantages à long terme qui sont reconnus conformément à l'IAS 19 sont les suivants :

- Pour la France : Indemnités de fin de carrière, régime complémentaire conclu auprès d'une société d'assurance
- Pour la Corée, l'Inde et le Japon : indemnités de départ dues à l'employé, quelque soit le motif de son départ et proportionnelles à son ancienneté dans l'entreprise.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 FONCTIONNEMENT

16.1.1 Fonctionnement du Conseil d'Administration

a) Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Conformément aux Statuts de la Société et à la législation en vigueur, le présent règlement intérieur du conseil d'administration a pour objet de fixer les règles, droits et obligations des Administrateurs, de même que les droits et obligations de la collégialité des Membres du Conseil, de la mise en place et des rôles des Comités décidés par le Conseil.

Il doit ainsi permettre de répondre aux recommandations des Rapports VIENOT et BOUTON ;

Le présent règlement est applicable à la Société ESI Group.

Il s'applique à toute personne assistant aux réunions du Conseil (Président et/ou Directeur Général, Directeur Général Délégué, Administrateur, Membre du Comité d'Entreprise, Secrétaire, Commissaires aux Comptes).

Il pourra être complété, le cas échéant, de tout avenant en fonction de modifications statutaires, de la législation ou de nouvelle décision du Conseil, sans toutefois que ce dernier ne puisse restreindre les droits des intervenants tels que définis par la législation.

b) Nomination des administrateurs et durée de leur mandat

L'Administrateur est nommé, sur proposition du Conseil d'Administration, par l'Assemblée Générale Ordinaire, pour une durée de six ans.

Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'Administrateur intéressé.

Les Administrateurs sont rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs par décès ou démission, le Conseil d'Administration peut procéder, entre deux Assemblées Générales, à des nominations à titre provisoire.

Les nominations ainsi effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

c) *Président du Conseil d'Administration*

Conformément à l'extrait de l'article 11 des Statuts, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, personnes physiques, un Président pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur et détermine sa rémunération.

Nul ne peut être nommé Président du Conseil d'Administration s'il est âgé de plus de 80 ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le président du Conseil d'Administration rend compte, dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.225-102, L.225-102-1 et L.233-26 du code de commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place.

Sans préjudice des dispositions de l'article L.225-56 du code de commerce, le rapport indique, en outre, les éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général.

d) *Attribution du Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration, est et doit demeurer une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et à qui s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration :

- choisit le mode de direction de la Société assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et qui prend le titre de Directeur Général, et ce pour la durée du mandat d'Administrateur,
- détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration procède à tout moment aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.
- détermine les pouvoirs qui peuvent être délégués au General Manager d'une société filiale et fixe les montants des autorisations afférentes

e) *Délibérations et réunions du Conseil d'Administration*

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société. La périodicité et la durée des séances du Conseil d'Administration doivent être telles qu'elles permettent un examen et une discussion approfondis des matières relevant de la compétence du Conseil. Il en va de même en ce qui concerne les réunions des comités du Conseil (comités de compensation et de nominations...).

Les délibérations doivent être claires. Le procès-verbal de séance doit résumer les débats et préciser les décisions prises. Il revêt une importance particulière puisque c'est lui qui fournit, le cas échéant, la trace des diligences du Conseil dans l'accomplissement de ses missions. Sans être inutilement détaillé, il doit succinctement mentionner les questions soulevées ou les réserves émises.

Ainsi, outre les dates obligatoires auxquelles le Conseil doit se réunir pour :

- L'arrêté des comptes annuels et la préparation de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur lesdits comptes,
- La communication des résultats semestriels,

- La situation financière, la situation de trésorerie, les engagements de la Société, le programme de rachat d'actions.

Il devra se réunir, sur convocation du Président, dans les cas d'approbation préalable du Conseil, et notamment dans le cadre :

- D'opérations externes d'acquisition ou de cession,
- D'opérations significatives hors stratégie annoncée,
- D'opérations de croissance interne ou de restructuration.

Pour se faire, le Conseil est autorisé à créer tout comité d'études chargé d'étudier les questions que le Conseil ou son Président lui soumet.

Il est convoqué par le Président. Toutefois, des Administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'Administration peuvent demander au Président, en indiquant l'ordre du jour de la séance, de le convoquer s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois ; hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé.

La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation qui mentionne l'ordre du jour, peut intervenir par lettre, télégramme, télex ou télécopie. La convocation peut être verbale et sans délai si tous les Administrateurs y consentent.

Le Président est lié par les demandes qui lui sont adressées, en vertu des paragraphes précédents.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié ou moins des Administrateurs sont présents ou représentés. Un Administrateur peut en représenter un autre muni d'un pouvoir spécial qui peut être donné même par lettre ou télégramme.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, chaque Administrateur disposant d'une voix et chaque Administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est émarginé par les Administrateurs participant à la réunion du Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence conformes à la réglementation en vigueur, sur justification de leur identité. Cette disposition n'est pas applicable aux décisions pour lesquelles le Code de Commerce exclut le recours à ce procédé.

f) *Fréquence des réunions*

Voir Rapport sur le contrôle interne : 16.4.2

16.1.2 Fonctionnement de la Direction Générale

a) Directeur Général

Conformément aux dispositions légales, la Direction Générale de la Société est assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et qui prend le titre de Directeur Général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction Générale est effectué par le Conseil d'Administration. La délibération du Conseil relative aux choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale est prise à la majorité des Administrateurs présents ou représentés. Le choix du Conseil d'Administration est porté à la connaissance des Actionnaires et des tiers dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'option retenue par le Conseil d'Administration doit être prise pour une durée expirant en même temps que le mandat du Directeur Général ou du Président si celui-ci assume également la Direction Générale.

A l'expiration de ce délai, le Conseil d'Administration doit à nouveau délibérer sur les modalités d'exercice de la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration peut, avec l'accord du Directeur Général ou du Président si celui-ci assume les fonctions de Directeur Général, décider, avant l'expiration de leur mandat, de modifier les modalités d'exercice de la Direction Générale. Le changement de la modalité d'exercice de la Direction Générale n'entraîne pas une modification des statuts.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Les pouvoirs du Directeur Général peuvent être limités par le Conseil d'Administration.

b) Directeur Général Délégué

Sur proposition du Directeur Général, que cette fonction soit assumée par le Président du Conseil d'Administration ou par une autre personne, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeurs Généraux Délégués.

Le nombre maximum de Directeurs Généraux Délégués ne peut excéder 5.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs Généraux Délégués et fixe leur rémunération.

A l'égard des tiers, le Directeur Général Délégué ou les Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil d'Administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à nomination d'un nouveau Directeur Général.

Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables, sur proposition du Directeur Général, à tout moment. La révocation des Directeurs Généraux Délégués peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est décidée sans justes motifs.

Les pouvoirs du Directeur Général Délégué sont repris dans le rapport du contrôle interne.

c) Limitations apportées à la direction générale

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et Directeur Général.

16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE LA DIRECTION GENERALE A LA SOCIETE OU A L'UNE QUELCONQUE DE SES FILIALES

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'Administration ou de la Direction Générale à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales.

16.3 REGLES RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

16.3.1 Conseil d'Administration

Le Conseil peut décider de se doter de comités spécialisés correspondant à ses principales préoccupations. Les comités ainsi créés traiteront de sujets précis qui feront l'objet d'un travail préparatoire pour le Conseil. Il est précisé que ces comités ne dessaisissent le Conseil lui-même qui a le seul pouvoir légal de décision, et ne conduisent pas à un démembrement de son collège qui demeure collectivement responsable de ses missions.

Les comités du Conseil peuvent prendre contact, dans l'exercice de leurs attributions, avec les principaux dirigeants de la Société après en avoir informé le Président du Conseil d'Administration et à charge d'en rendre compte au Conseil.

Les organismes et comités de gouvernance sont présentés dans le rapport sur le contrôle interne ci-après.

De façon plus générale, ESI Group se conforme au régime du gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

16.3.2 Contrôle interne

16.3.2.1 Rapport du Président du Conseil d'Administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptables et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En application des dispositions de l'article L. 225-35, alinéa 6, du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2008;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président et Directeur Général.

1 - Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

1.1 Composition du conseil

Votre conseil d'administration est composé de huit membres. La liste des administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

M. Alain de ROUVRAY, Président et Directeur Général,
Monsieur Jacques DUBOIS, Administrateur,
Monsieur Vincent CHAILLOU, Administrateur,
Monsieur Yves de BALMANN, Administrateur,*
Monsieur Bernard-Louis ROQUES, Administrateur,**
Monsieur Michel BARBIER de la SERRE, Administrateur,
Monsieur Othman LARAKI, Administrateur

MONSIEUR Francis Jacques BERNARD, Administrateur
Madame Cristel de ROUVRAY, Administrateur,

* démission en date du 11 mars 2008

** démission en date du 6 novembre 2007

**1.2 Mandats des Administrateurs en dehors du Groupe ESI au sein de sociétés
n'exerçant pas dans le même domaine d'activité que le Groupe :**

Monsieur Michel BARBIER de la SERRE :

- Gérant de ALUTHEA Services SNC
- Président de ALUTHEA Sas
- Président Directeur Général de ALUTEC
- Gérant de TECALU (Tunisie)
- Président du Conseil de Surveillance de CAPELLE INJECTION
- Président du Conseil de Surveillance de CAPELLE Sas
- Gérant de FUNDACAO DE EVORA
- Administrateur du CTIF
- Administrateur des Fondateurs de France
- Administrateur de l'Association ETHIC

Monsieur Bernard-Louis ROQUES, Administrateur des sociétés :

- Truffle Capital SAS
- GoAdv Srl
- ISIS-Innovatin SA
- DENY-ALL SAS
- Phone Systems & Network SA
- Equitime SA
- Netbooster SA
- PeopleCube BV

Représentant légal

- SAS Invest in Europe

Membre du conseil de surveillance

- Momac Wireless Holding BV
- NetMedia Europe SA

Monsieur Yves de BALMANN :

- Administrateur à CONSTELLATION ENERGY

Monsieur Francis Jacques BERNARD :

- CEO et administrateur de la société ParallelGraphics

Monsieur Othman LARAKI :

- Administrateur de la société TECH 21
- Administrateur de BASES, association d'étudiants à Stanford University

1.3 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, avec un taux de présence des administrateurs de 56%, votre Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois aux dates suivantes :

Date	Taux de participation des Administrateurs
2 février 2007	75%
25 avril 2007	43%
10 mai 2007	85.71%
28 mai 2007	28.57%
7 juin 2007	57.14%
5 juillet 2007	42.85%
21 septembre 2007	57.14%

1.4 Convocations des administrateurs

Conformément à l'article 12 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par lettre simple et/ou par courrier électronique.

Conformément à l'article L. 225-238 du code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels) ainsi que les comptes annuels.

1.5 Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant la réunion.

1.6 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social sauf information contraire au moment de la convocation.

1.7 Comités spécialisés

Les comités spécialisés du Conseil mis en place sont les suivants :

o **Le Comité Stratégique**

Le Comité stratégique réunit en tant que de besoin tout ou partie des administrateurs afin de mener toute réflexion utile sur la stratégie et l'organisation du Groupe et le fonctionnement du Conseil.

Le Comité Stratégique est composé de l'ensemble des administrateurs de la Société.

Le Comité stratégique s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice écoulé.

o **Le GEC (Group Executive Committee)**

Le GEC prend toute décision courante afférente à la stratégie de développement de la Société dans les domaines suivants :

- Distribution (Établissements et filiales)

- Production,
- Ventes et Marketing,
- Services,
- Finance et Administration,
- Ressources Humaines,
- Qualité

Pour ce faire, le GEC procède à une revue des actions en cours et détermine sous quel délai elles peuvent être conclues / traitées.

Le GEC prépare et soumet au Conseil d'Administration tout dossier requérant son autorisation pour la réalisation et/ou la mise en place de certaines opérations.

Le GEC est composé de 5 membres de l'équipe dirigeante et d'une secrétaire. Le nombre de ses membres peut en être modifié en fonction de l'évolution de l'équipe dirigeante.

Ses membres sont les suivants :

Alain de Rouvray:	Président du CA et Directeur Général de ESI Group
Vincent Chaillou:	Directeur Général Délégué Division Produits,
Thomas Kisielewicz:	Vice Président Exécutif Engineering Services
Eric Muller-Borle :	Directeur Administratif et Financier
Laurence Blanchard :	Directrice des Ressources Humaines

(voir organigramme par. 7.1.1).

Il peut être amené à inviter toute personne pouvant lui apporter des précisions sur les sujets traités afin de lui permettre de prendre ses décisions en toute connaissance de cause.

Toute personne appelée à assister aux réunions du GEC est tenue à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par les membres du GEC.

Le GEC s'est réuni 11 fois au cours de l'exercice 2007.

o **Le Comité de Compensation et de Nominations,**

Le Comité de Compensation est en charge :

- De statuer sur la politique de rémunération du Groupe et sur les rémunérations des principaux dirigeants ;
- D'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages versés par les sociétés du Groupe,
- Définir les règles de fixation de la part fixe et/ou variable de la rémunération des mandataires sociaux et/ou des principaux Dirigeants (en fonction de la stratégie à moyen terme et de leurs performances, comparées aux objectifs de chiffre d'affaires et de résultat),
- Définir les règles de rémunération des Salariés, et contrôler leur application annuelle,
- D'émettre des recommandations destinées au Conseil d'Administration quant aux allocations d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des Salariés et/ou des Mandataires Sociaux, ainsi que sur tout schéma d'actionnariat des Salariés (participation, intéressement, PEE, ...), et d'allocations d'actions gratuites
- Définir la politique générale d'attribution, soumise au Conseil et exposée dans le rapport annuel et dans le rapport spécial destiné aux Actionnaires lors de l'Assemblée Générale,
- Définir à l'avance de la périodicité des attributions,
- Expliciter le choix entre options de souscription (attribuées aux salariés clés du Groupe) et d'achat d'actions (attribuées aux personnes intégrant le Groupe suite à une acquisition),
- De sélectionner les nouveaux administrateurs

- De proposer la succession des mandataires sociaux

Les comptes rendus d'activité permettent au Conseil d'être pleinement informé, facilitant ainsi ses délibérations.

Le Comité de Compensation en 2007 est composé :

- D'un Président, Monsieur Yves de BALMANN,
- De deux Membres, Administrateurs, dont un indépendant, Messieurs Alain de ROUVRAY et Bernard-Louis ROQUES,
- D'un Secrétaire, Madame Laurence BLANCHARD.

Au cours de l'exercice 2007, le Comité de compensation s'est réuni une fois.

○ **Le Comité d'Audit**

Ce comité a pour mission principale de veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes annuels et consolidés de la Société et à la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés. Le Comité d'Audit formule tout avis et recommandation au Conseil d'Administration en ce qui concerne :

- les comptes annuels et consolidés
- le contrôle externe de la Société en s'assurant du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des commissaires aux comptes
- le contrôle interne de la Société
- l'identification des risques

Le Comité d'Audit en 2007 est composé :

- D'un Président, administrateur indépendant, Monsieur Michel de la SERRE,
- De trois Membres dont un administrateur indépendant, Madame Cristel de ROUVRAY, Monsieur Alain de ROUVRAY, Monsieur Yves de BALMANN,
- D'un Secrétaire, Monsieur Eric Muller-Borle

Les Commissaires aux Comptes sont invités aux réunions du Comité.

1.8 Décisions adoptées

Les décisions marquantes prises par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé, sont les décisions suivantes :

Février 2007

- Démission d'un administrateur
- Cooptation d'un administrateur
- Allocation de stock options

Avril 2007

- Autorisation au représentant d'ESI Group de contracter un prêt à moyen terme

Mai 2007

- Abandon de créance au profit de Hong Kong ESI
- Arrêté des comptes
- Assemblée Générale
- Comité de compensation
- Comité d'audit
- Budget FY07
- Jetons de présence

Juin 2007

- Agrément d'une délibération d'Assemblée complémentaire proposée par un actionnaire
- Constatation par le Conseil d'Administration de la levée d'options de souscription sur la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2007
- Officialisation de la démission de M. Philippe Billaud en tant que personne physique représentant ESI Group, SA en qualité d'administrateur unique de la société de droit espagnol THE VIRTUAL TRY-OUT SPACE , S.L.

Juillet 2007

- Mise en place d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'AGM du 28 juin 2007

Septembre 2007

- Approbation des comptes semestriels
- Attribution de Stock options et actions gratuites
- Nomination de nouveaux administrateurs

1.9 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

2 - Procédures de contrôle interne

2.1 Environnement de contrôle

2.1.1 Organisation générale

ESI Group est un Groupe international qui compte 19 filiales, dont 17 implantées à l'international.

Pour s'assurer de l'efficacité des activités, des actes de gestion et de l'atteinte des objectifs, ainsi que des activités de contrôle au sein du Groupe, les dirigeants tendent à harmoniser les règles de fonctionnement des différentes filiales. Ceci s'applique également aux activités de contrôle interne et se traduit par l'harmonisation progressive de l'organisation, des systèmes d'information et des processus. Celle-ci est facilitée par le fait que l'activité des filiales est similaire à celle de la société mère, ESI Group pour la distribution des produits.

Compte tenu des contraintes existantes, notamment en terme de taille des filiales, de ressources humaines disponibles et de réglementation propre à chaque pays, la Société a mis en place une organisation favorable au développement d'une culture du contrôle interne forte. Cette organisation est basée sur les facteurs clés suivants :

- o une organisation matricielle par métiers et marchés assurant une communication transversale de l'information ;
 - o une organisation centralisée permettant le pilotage de l'activité du Groupe ;
 - o le rétrécissement des niveaux hiérarchiques afin d'optimiser les processus de décisions ;
- une taille relativement modeste permettant de fluidifier la circulation de l'information entre les différents services.

2.1.2 Les acteurs du contrôle interne

a) Acteurs internes à la Société

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la politique de la Société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne adapté à la maîtrise de ces risques et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, de suivi opérationnel et de conformité aux lois.

Le comité exécutif (Groupe Executive Committee)

Le comité exécutif assume la supervision de la mise en œuvre de la politique de contrôle interne.

La Direction opérationnelle

Elle supervise les processus commerciaux et le pilotage des projets.

Son rôle est de contrôler la mise en œuvre des procédures qui permettent d'assurer :

- la qualité du processus commercial : identification des opportunités commerciales, réseau de distribution, partenariat, réactivité, évaluation de l'intérêt économique, négociation/contractualisation et suivi de la rentabilité ;
- la qualité du pilotage des projets : évaluation de la faisabilité technique, gestion et encadrement des équipes, conformité avec les cahiers des charges, suivi de la satisfaction client, SAV.

La Direction Administrative et Financière

Elle assume la mise en œuvre de la politique de contrôle interne en :

- établissant le mode opératoire du système de contrôle interne ;
- réunissant les responsables des principales fonctions et des principales entités de la société afin de passer en revue les responsabilités et la façon dont le contrôle interne doit être organisé au niveau des différentes activités.

Sont rattachés à la Direction Administrative et Financière les services suivants :

- la comptabilité, notamment en charge de l'administration des ventes ;
- le contrôle de gestion ;
- l'audit interne rattaché au contrôle de gestion ;
- le service juridique.

Le service juridique

Son rôle est de prévenir les risques contractuels (contrats commerciaux). Les procédures de circulation de l'information prévoient la centralisation de l'ensemble des contrats afin d'assurer une couverture optimum des risques de litige.

Le service juridique gère et anticipe les risques de litige par une revue régulière des contrats et une veille juridique.

En revanche, la gestion des litiges avérés est sous-traitée à des experts externes.

Il veille également à la protection de la propriété intellectuelle du Groupe (Marque, Brevet, Savoir-faire, etc...) et prend toute mesure de protection nécessaire (Dépôt de marque, Brevet etc...).

b) Acteurs externes à la Société

Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes, qui certifient la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers en fin d'exercice à l'attention des actionnaires, peuvent émettre, dans le cadre de l'audit des comptes, des avis et recommandations sur le contrôle interne.

Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Elle vérifie que la Société publie, en temps et en heure, une information complète et de qualité, délivrée de manière équitable à l'ensemble des acteurs. En outre, elle peut être saisie de toute question concernant les comptes.

Sous-traitance auprès d'experts

Pour sécuriser certains de ses processus, ESI Group a recours à des experts externes.

Avocats

ESI Group fait appel à des cabinets d'avocats renommés pour la gestion des litiges et la mise en œuvre des procédures judiciaires. Les affaires relevant du droit social et le secrétariat juridique sont confiés à des cabinets spécialisés.

La Société fait également ponctuellement appel à des spécialistes pour la revue juridique des rapprochements et des acquisitions complexes.

2.1.3 Organisation des procédures de contrôle interne

Architecture du système de contrôle interne

Le système de contrôle interne chez ESI Group est principalement basé sur :

- la mise en place d'une **base de données commerciale unique (NCA)**, clé de voûte de l'organisation et du contrôle interne ;
- l'existence d'un **règlement intérieur** et d'un **code d'éthique** informel partagé par l'ensemble du personnel ;
- le **suivi des performances** de chaque unité opérationnelle à travers l'analyse du reporting mensuel (Filiales, Bizdev, BU, COE...).
- la **centralisation** et l'**harmonisation** de l'ensemble des procédures, notamment comptables et financières ;
- le respect du principe de **séparation des tâches** entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- l'instauration de procédures de **supervision** et de **délégation** afin de permettre une répartition des tâches et des responsabilités.

Le système d'information

L'amélioration constante du système d'information afin d'optimiser, fluidifier et sécuriser les processus opérationnels, de contrôles et le partage des connaissances fait partie des objectifs stratégiques d'ESI Group.

Compte tenu de cet enjeu, la société a déployé depuis le second semestre 2004 un nouveau système de consolidation afin de rationaliser ses processus opérationnels, d'automatiser certaines procédures de contrôle et de limiter les risques à tous les niveaux de l'organisation.

Ce système de consolidation présente les caractéristiques et avantages suivants :

- **standard de référence** du marché **adapté** à l'activité d'ESI Group ;

- **outil central** de la gestion comptable et financière qui revêt une importance particulière en matière de fiabilité de l'information financière fournie par le Groupe. Il limite les risques liés à la remontée et au traitement des informations grâce à une complète traçabilité des informations traitées
- **maîtrisé** en interne, notamment grâce à l'affectation d'un administrateur fonctionnel ; actuellement **opérationnel** au sein de la holding, et sera progressivement déployé dans les autres filiales, pour assurer le reporting.

2.2 - Gestion des principaux risques

I.1.a Assurance et couverture des risques – Généralités

Au travers de ses procédures qualité, la Société certifiée ISO 9001:2000, a mis en œuvre une politique de gestion des risques, qui permet de limiter au maximum les impacts liés à un éventuel sinistre. Toutefois, ESI Group a contracté une police d'assurances qui prend en charge, après un dommage direct causé aux matériels, les frais de reconstitution des informations, les frais supplémentaires d'exploitation ainsi que les pertes d'exploitations (perte de marge brute résultant de la baisse du chiffre d'affaires causée par l'interruption ou la réduction de l'activité de l'entreprise).

Pour les filiales étrangères, les dommages relevant du volet de garantie Responsabilité Civile Exploitation et notamment les dommages relevant des garanties dites « employer's liability » et/ou « workemen's compensation » et les risques de circulation automobile sont exclu de la garantie.

La police française (siège et filiales) ne se substitue pas à celles qui, à l'étranger seraient souscrites conformément à la législation locale auprès d'assureurs agréés dans la nation considérée.

Conformément aux exigences légales, ESI Group a souscrit une police d'assurance pour les sociétés françaises du Groupe couvrant :

I.1.b R.C. Exploitation

DOMMAGES INDEMNISABLES	MONTANTS DE GARANTIE	FRANCHISE
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	6.098.000 EUR. par sinistre et par année d'assurance	Tous dommages 1.525 EUR. par sinistre
Dont :		
Dommages matériels et immatériels consécutifs <u>y compris</u> : R.C. Vol par préposés	1.525.000 EUR. par sinistre et par année d'assurance 30.500 EUR. par sinistre et par année d'assurance	
Atteintes à l'environnement : tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	304.900 EUR. par sinistre et par année d'assurance	

I.1.c R.C. Après livraison et/ou professionnelle

DOMMAGES INDEMNISABLES	MONTANTS DE GARANTIE	FRANCHISE
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	3.049.000 EUR. par sinistre et par année d'assurance	
Dont :		

Objets confiés	381.123 EUR. par sinistre et par année d'assurance	Tous dommages 45.735 EUR. par sinistre
<u>Pour l'activité aux USA/Canada</u> Tous dommages corporels, matériels et immatériels y compris : . frais de défense et de procédure . frais d'expertise et honoraires divers <u>dont</u> :	1.525.000 EUR. par sinistre et par année d'assurance	
dommages immatériels non consécutifs	762.245 EUR. par sinistre et par année d'assurance	

I.1.d Filiales étrangères

La police française ne se substitue pas à celle qui, à l'étranger, serait à souscrire conformément à la législation locale auprès d'assureurs agréés dans la nation considérée.

ESI Group a souscrit dans chacun des Etats concernés les polices d'assurance conformes à la législation en vigueur.

La police s'applique à concurrence des montants garantis et selon ses clauses et conditions :

- o soit au 1^{er} Euro pour les pays où la législation locale l'autorise,
- o soit en différence de conditions et de limites des garanties apportées au titre des polices d'assurance souscrites localement.

Dans le cas où les garanties du présent contrat interviendraient au 1er Euro, l'Assureur appliquerait la franchise de la police.

- o soit en différence de limite après épuisement des garanties apportées au titre des polices d'assurance souscrites localement.

R.C. Après livraison et/ou professionnelle

Il est précisé que les capitaux mentionnés ci-après sont inclus dans les montants de garantie mentionnés ci-avant.

DOMMAGES INDEMNISABLES	MONTANTS DE GARANTIE	FRANCHISE
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	152.450 EUR. par sinistre et par année d'assurance	Tous dommages 15.245 EUR. par sinistre
Dont		
Objets confiés	76.224 EUR. par sinistre et par année d'assurance	

2.3 - Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

Les piliers du contrôle interne comptable et financier

Le contrôle interne comptable et financier s'organise autour des piliers suivants :

- l'existence d'un **service comptable et financier conséquent** permettant une réelle dissociation des fonctions de saisie et de contrôle ;
- le respect du principe de **séparation des tâches** permet une identification et une répartition rationnelle des responsabilités ;

- la **supervision et la délégation** assurent la continuité des procédures de contrôle interne comptables et financières ;
- l'existence d'un **système de gestion intégré**, adapté à l'activité et à la taille de l'entreprise ;
- la **circulation de l'information** fluidifiée grâce à la taille modeste de l'entreprise, le découplage des différents services permet une efficace collaboration ;
- l'existence et la communication d'un **manuel de procédures** fixe les principes et les modalités de contrôle des processus comptables et financiers.

2.4 - Les acteurs de la fonction comptable et financière

Le système de gestion intégré permet à ESI Group de centraliser l'ensemble des flux financiers en provenance des filiales et d'assurer une supervision efficace des différentes comptabilités.

Néanmoins, pour la plupart, les filiales comptabilisent leurs propres opérations et s'assurent de la correcte remontée des informations comptables et financières vers la société mère.

Les filiales disposant d'une fonction financière, la comptabilité est locale afin de tenir compte des particularités comptables et fiscales locales mais, en fonction de la taille de l'entité, les fonctions de contrôle sont mutualisées.

ESI Group dispose d'une fonction comptable et financière étoffée qui se compose de la manière suivante :

La comptabilité

Le responsable comptable est en charge :

- du contrôle de la comptabilisation des opérations ;
- de la clôture périodique des états financiers ;
- de la consolidation du Groupe ;
- de la conformité avec les obligations légales, fiscales et sociales.

Le service comptable est en outre en charge de l'administration des ventes. Son responsable est en charge de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Le contrôle de gestion

Le responsable du contrôle de gestion est en charge :

- de l'établissement et du suivi du budget ;
- de l'établissement du reporting périodique ;
- du contrôle interne à la fois opérationnel et financier ;

La fonction audit interne rattachée directement à la Direction Administrative et Financière

L'audit interne analyse l'ensemble des processus mis en œuvre dans l'entreprise afin d'identifier les principaux risques ayant un impact financier. Il évalue d'autre part l'efficacité des procédures de contrôle afin de proposer les actions correctives nécessaires.

La gestion du personnel rattachée à la Direction des Ressources Humaines

Elle est en charge du suivi administratif des salariés et de la gestion de la paye. Elle s'assure également de la conformité de la Société avec les obligations sociales, réglementaires et légales en matière de ressources humaines.

L'organisation du système d'information comptable et financier

L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, et notamment l'ensemble de la comptabilité générale et analytique, sont principalement produits à partir du système de gestion.

Afin de répondre à ses besoins spécifiques, ESI Group a cependant mis en place divers logiciels spécifiques d'éditeurs reconnus dans les domaines de :

- la gestion des immobilisations,
- l'établissement des rapprochements bancaires,
- l'établissement de la consolidation,
- la gestion de la paye.

En outre, le module WEBI de Business Object sur base commerciale (NCA) permet de paramétrer de multiples requêtes, adaptées aux besoins de chacun, notamment en termes de contrôle et de reporting, et sous forme d'analyse multidimensionnelle.

Principales procédures de contrôle de l'information comptable et financière

Les principales procédures de contrôle peuvent être regroupées en 7 processus :

Les processus d'élaboration de l'information comptable et financière

1) Processus de clôture des états financiers

ESI Group procède à une clôture trimestrielle des états financiers du Groupe et publie ses résultats d'exploitation sur une base semestrielle.

Le processus de clôture est basé sur :

- des procédures permettant de centraliser la remontée des données comptables et financières en provenance de chacune des entités du Groupe ;
- l'existence d'un planning de remontée des informations précis et d'un calendrier des tâches à accomplir et des responsabilités des divers intervenants ;
- une collaboration optimum entre la comptabilité et le contrôle de gestion qui se traduit par :
 - o l'évaluation concertée des postes sensibles du compte de résultat et du bilan ;
 - o le cadrage entre le résultat comptable et le résultat reporting.

Les résultats sont présentés et analysés chaque trimestre avec le Directeur Administratif et Financier qui contrôle l'évaluation des postes ayant un impact significatif sur les comptes.

2) Processus de consolidation

Le processus de production des états financiers consolidés est assurée par :

- l'utilisation d'un logiciel de consolidation, standard reconnu du marché ;
- la possibilité par le Groupe de disposer en tant réel des comptes des filiales à tout moment et par conséquent d'anticiper les éventuelles difficultés lors de la clôture ;
- la séparation des activités d'élaboration de la consolidation, effectuées par le responsable comptable, des activités de contrôle effectuées par le Directeur Administratif et Financier ;
- l'assistance d'experts comptables pour tous les points sensibles et techniques (à l'étranger) ;
- une revue limitée des comptes consolidés semestriels au 31 juillet et un audit des comptes consolidés clos au 31 janvier effectués par les commissaires aux comptes, comprenant notamment la revue ou l'audit de l'ensemble des filiales du Groupe ;
- un processus de consolidation qui est effectué de manière allégée sur une base mensuelle, afin d'optimiser les délais de production de l'information lors de la clôture ;
- la réconciliation mensuelle des flux intra-groupe ;

- la visite régulière du responsable du contrôle interne Groupe dans les filiales afin de s'assurer de l'harmonisation des procédures et des informations remontées ;
- une revue des comptes consolidés annuels par le Conseil d'Administration.

3) Processus de suivi budgétaire et de reporting

Les prévisions annuelles sont établies en début d'exercice en fonction des objectifs du business plan revus par la Direction. Tout au long de l'année, le contrôle de gestion procède à un suivi budgétaire visant à contrôler le montant, la nature et l'affectation des dépenses par rapport au budget initial.

De nouvelles prévisions glissantes sur deux trimestres sont actuellement effectuées à fréquence mensuelle. L'objectif à terme étant de procéder à des prévisions annuelles.

Parallèlement à ce suivi budgétaire, un système de reporting mensuel, appliqué à l'échelle du Groupe, est effectué. Le contrôle de gestion fournit ainsi les indicateurs clés de gestion qui permettent de suivre les performances de l'entreprise. Ces indicateurs, communiqués aux dirigeants, fournissent les informations nécessaires au pilotage de la Société. Il s'agit entre autres des 4 indicateurs suivants :

- les prises de commandes licences et services,
- la production réalisée en service et en backlog,
- l'évolution des effectifs
- situation de trésorerie et prévision à trois mois.

Les processus comptables et de gestion

4) Processus de reconnaissance du chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires est de la responsabilité du contrôle interne qui s'assure de :

- la réalité du chiffre d'affaires par rapport aux données contractuelles en licence ;
- l'exactitude des éléments de facturation ;
- l'exhaustivité des prestations facturées pour les services notamment.

La procédure de facturation est mensuelle, cadencée selon un planning rigoureux. Le respect de cette procédure permet de connaître le chiffre d'affaires rapidement.

5) Processus de gestion du risque clients

La gestion du risque client est assurée à deux niveaux :

- en amont, par une évaluation du risque client avant traitement des commandes ;
- en aval, par une procédure de relance régulière adaptée à chaque client permettant de réduire le montant des créances impayées.

Le suivi régulier du délai de règlement moyen permet d'évaluer l'efficacité de la gestion des comptes clients des différentes filiales.

6) Processus de gestion de la trésorerie

Le Directeur Administratif et Financier est responsable de la gestion des flux de trésorerie et contrôle :

- le niveau de trésorerie servant à couvrir les besoins courants de l'activité de l'entreprise en supervisant les encaissements et les décaissements ;
- la rentabilité des différents placements de l'excédent de trésorerie ;
- l'évaluation du risque de change afin de mettre en œuvre les actions correctives nécessaires.

A ce niveau, la position de trésorerie de chaque entité est centralisée chaque semaine et une prévision trimestrielle consolidée est établie chaque mois.

7) Processus de gestion de la paye

Les processus de paye et l'utilisation des logiciels SAARI et Atooltime permettent :

- le traitement des divers éléments entrant dans le calcul de la paie : les feuilles de temps, les congés et absences, les éléments variables comme les primes et augmentations, les entrées et départs, ...;
- le calcul et l'établissement des bulletins de salaires à partir des traitements effectués par le service du personnel,
- la remontée en comptabilité des informations de paye ;
- le provisionnement des congés payés servant à répartir la charge sur l'année ;
- la conformité avec les obligations sociales déclaratives.

2.5 - Poursuite des travaux sur 2008

Conformément à la démarche progressive adoptée par ESI Group pour répondre aux exigences de la Loi de Sécurité Financière et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, les travaux menés dans le cadre du projet interne seront poursuivis au cours de l'exercice 2008, et notamment :

- la cartographie de l'ensemble des risques,
- l'identification et la documentation détaillée des contrôles sur les processus de la Société,
- la vérification de la pertinence et de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles,
- la mise en place d'actions correctives permettant de remédier aux déficiences constatées, le cas échéant.

Le suivi du projet permettra ainsi de :

- se conformer aux obligations légales et aux recommandations de l'AMF ;
- poursuivre la réflexion sur l'optimisation du contrôle interne dans le cadre d'une démarche active menée par les dirigeants d'ESI Group visant à l'amélioration constante du fonctionnement de la Société.

3 - Pouvoirs du directeur général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et Directeur Général.

Par contre, les pouvoirs du Directeur Général Délégué, aux fins d'agir pour la Société en tant que représentant légal et commercial, ont été délégués par le Président du Conseil d'Administration pour :

- 1- Généralement représenter la Société dans toutes les démarches courantes des affaires d'ESI Group vis-à-vis des tiers et dans le respect des procédures du Groupe ESI,
- 2- Passer tout accord ou contrat commercial pour le compte de la Société ESI Group, dans les limites de son territoire commercial et de sa représentation commerciale,
- 3- Embaucher et licencier tout employé, mandataire, consultant, représentant commercial, distributeur ou agent ainsi que déterminer leurs pouvoirs et titre (à l'exclusion des Managers et Directeurs) et établir ou augmenter toute rémunération, commission ou pension pour toutes ces personnes ou entités légales. La rémunération annuelle ne saurait excéder un montant de 51.000 €.

En tout état de cause, le Directeur Général Délégué requiert l'approbation préalable écrite de la Société pour effectuer, pour son compte, toutes les transactions suivantes :

- Embaucher les Managers et Directeurs et déterminer ou modifier leur rémunération annuelle ;

- Acheter ou acquérir, vendre ou aliéner, prendre ou accorder un bail, ou hypothéquer tout bien immobilier,
- Gager tout bien mobilier et créance,
- Conclure des accords de crédit,
- Engager la Société ESI Group à prendre des emprunts monétaires (excluant l'utilisation d'un découvert bancaire accordé à la Société ESI Group)
- Créer, participer, ou tout autre engagement, dans d'autres sociétés, accepter la direction d'autres sociétés, établir ou dissoudre des filiales et disposer des intérêts participatifs,
- Faire une proposition pour une fusion légale,
- Accorder des emprunts monétaires,
- Engager la Société ESI Group en tant que caution ou en tout autre cas de dettes envers des tiers,
- Conclure la résolution de tout litige et conduire des actions légales, à l'exception de recouvrement de créances, dans les démarches courantes de la Société ESI Group à l'exception des démarches urgentes telles que les démarches conservatoires et provisionnelles qui ne peuvent être ajournées dans l'intérêt de la Société ESI Group,
- Souscrire à des régimes de retraite au profit des salariés de la Société ESI Group,
- Vendre ou aliéner, acheter ou acquérir, transmettre ou hypothéquer les actifs de la Société ESI Group ayant une valeur d'un montant supérieur à 38.000 €,
- Conclure un contrat commercial ou une transaction d'un montant supérieur à 152.000 €, à l'exception des contrats inter compagnies émis par ESI Group que Monsieur Vincent Chaillou pourra signer sans limitation de montant,
- En général, faire toutes les démarches afférentes à la Société ESI Group d'un montant supérieur à 23.000 €,
- En général conclure tout accord ou transaction impliquant d'autres sociétés du Groupe ESI, clients ou partenaires et allant au-delà du territoire et de la délégation commerciale de la Société ESI Group.

Fait à Paris, le 29 mai 2008

Le Président du Conseil d'Administration.

16.3.2.2 Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société ESI GROUP pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société ESI GROUP et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2008.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la communication existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président..

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly sur Seine et Paris-La Défense, le 28 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

BDO Marque & Gendrot

ERNST & YOUNG Audit

Patrick Viguié

Jean-Yves Jégourel

17 SALARIÉS

17.1 RESSOURCES HUMAINES

17.1.1 Effectifs

Les collaborateurs d'ESI Group sont principalement des ingénieurs et docteurs de haut niveau issus des grandes écoles et universités françaises et étrangères. Au-delà de la proximité qu'ESI Group a toujours entretenue avec ces écoles et universités, le leadership et la notoriété d'ESI Group sur le marché de la simulation numérique avec intégration de la physique de matériaux, la visibilité du Groupe procurée par sa cotation en bourse et la politique incitative qui lui est attachée, les programmes de formations continues et l'encouragement à la promotion interne dans son réseau mondial, sont autant de mesures témoignant de la volonté d'ESI Group de veiller au bien-être de ses collaborateurs et facilitant un recrutement de qualité.

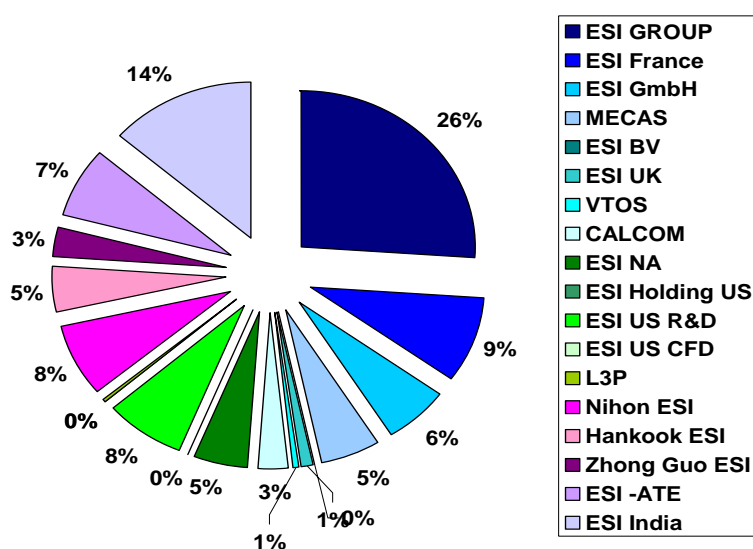
Les effectifs moyens consolidés d'ESI Group, qui étaient de 622 personnes pour l'exercice clos le 31 janvier 2007, sont de 675 personnes pour l'exercice clos le 31 janvier 2008 (uniquement contrats à durée indéterminée), soit un effectif à la hausse de 53 personnes.

17.1.2 Les principales données sociales d'ESI Group

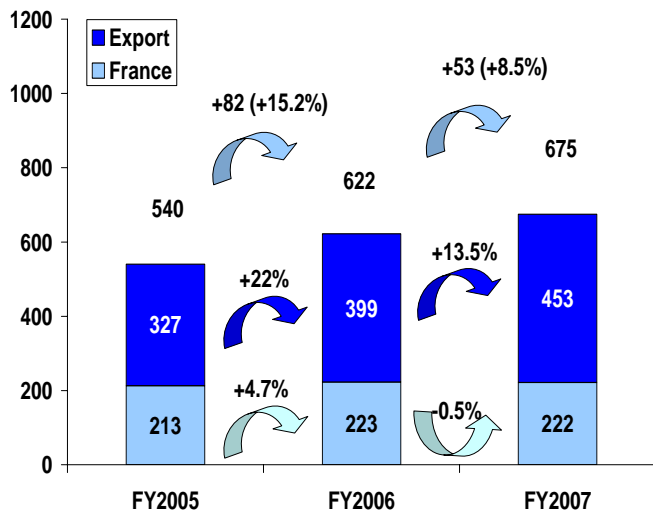
Les principales caractéristiques de cette évolution sont les suivantes :

1. Consolidation et renforcement de la présence hors de France, principalement en Inde, en Allemagne, en République Tchèque et au Royaume-Uni.
2. Poursuite de l'investissement en compétences S&M et la professionnalisation et à l'accroissement des ressources G&A
3. Progression des effectifs de production des services en liaison avec la croissance de l'activité

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du personnel par entité, par zone géographique et par grande catégorie d'activité.



• Figure 1 – Répartition du Personnel par entité



• Figure 2 - Evolution du personnel sur 3 ans

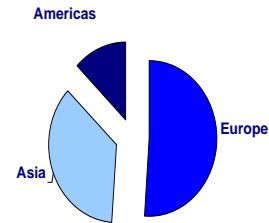
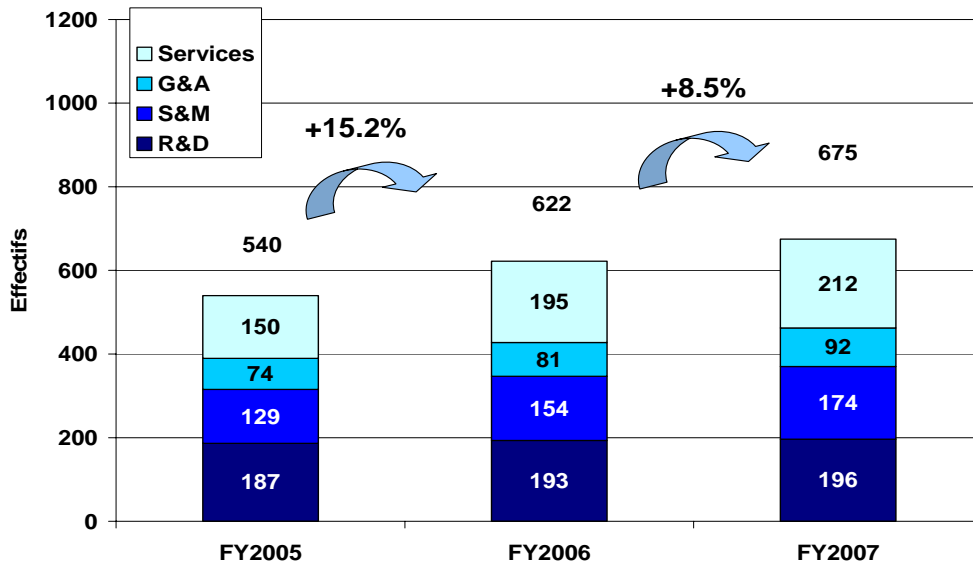


Figure 3 - Répartition du personnel par zone géographique



• Figure 4 – Evolution du personnel par affectation d'activité

Il n'existe pas de bilan social au niveau du Groupe en France mais un rapport annuel unique.

Force de vente :

Sur un effectif de 675 personnes, 174 personnes sont dédiées aux activités Sales & Marketing c'est-à-dire :

Au niveau Corporate :

- Marketing produit
- Marketing Communication
- Business développement pour les ventes de produits et services associés en phase de déploiement

Au niveau de la Distribution :

- Avant-vente

- o Vente directe
- o Support aux clients

Un canal de vente indirect est également en place en fonction des besoins de complément de couverture soit produit soit géographique. Ce réseau est géré par un Directeur de la division S&M.

Ressources R&D :

L'ensemble de ces équipes est constitué majoritairement d'ingénieurs de haut niveau dont l'expertise et l'expérience constituent la valeur ajoutée du Groupe.

L'effectif en R&D est réparti en France, Inde et aux U.S.A. L'arrivée d'un nouveau Vice Président R&D a permis l'amorce de synergies et polyvalence des équipes. Cet effort sera poursuivi dans les années à venir.

17.1.3. Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE)

Néant

17.2 PARTICIPATION, INTERESSEMENT DU PERSONNEL ET STOCK OPTION

17.2.1. Accord de Participation

Des accords de participation ont été signés au sein d'ESI Software en 1999 et ESI France en 2000. ESI Group bénéficie de l'accord de participation signé au sein d'ESI Software depuis la fusion intervenue en 2004.

Les montants de la participation des salariés aux fruits de l'expansion se sont élevés à :

(en Milliers €)	FY 07	FY06	FY05
Montant total de la participation ESI France	125	104	95

La Société a mis en place un Plan d'Epargne Entreprise s'adressant à l'ensemble des sociétés françaises du Groupe ESI.

Il n'existe aucun autre instrument financier mis en place au profit des Salariés.

17.2..2. Tableaux récapitulatifs des plans d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux

Dans le courant de l'exercice 2007, 13 052 options de souscription supplémentaires ont été exercés au titre du plan N°3.

Par ailleurs, au courant de l'exercice 2007, 1 900 options d'achat d'action ont été exercées au titre du plan N°4.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2007, a autorisé un plan d'options d'achat d'actions portant sur 292 556 options au profit des salariés et/ou mandataires sociaux.

Plans d'options de souscription d'actions	Options allouables au 31/1/08	en % du capital	Options allouées et non exercées au 31/01/08	prix d'exercice (€)	en % du capital	Options exercées au 31/01/08	en % du capital
N° 2 (AG 26 Mars 1997)			22 484	9,84 / 15,02*	0,38%	100 500	1,72%
N° 3 (AG 27 Juin 2001)				9,50	0,00%	13 052	0,22%
N° 7 (AG 30 Juin 2005)	95 000	1,62%	5 000	12			
N° 9 (AG 29 Juin 2006)	200 000	3,42%					
TOTAL	295 000	5,04%	27 484		0,38%	113 552	1,94%

Plans d'options d'achat d'actions	Options allouables au 31/1/08	en % du capital	Options allouées et non exercées au 31/01/08	prix d'exercice (€)	en % du capital	Options exercées au 31/01/08	en % du capital
N° 4 (AG 27 Juin 2002)			94 240	9,5 / 16,98*	1,61%	1 900	0,03%
N° 5 (AG 26 Juin 2003)			10 800	16,98	0,18%		0,00%
N° 6 (AG 1er Juillet 2004)	30 000	0,51%	40 000	12,45			
N° 10 (AG 28 Juin 2007)	290 556		2 000	11,95			
TOTAL	320 556		145 040		1,79%	1 900	0,03%

17.2.3. Attributions d'actions gratuites à des salariés mandataires sociaux et non mandataires sociaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2008, a autorisé la possibilité d'attribuer 30 000 actions gratuites (0.51% du capital social) au profit des salariés et mandataires sociaux éligibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2007, a autorisé la possibilité d'attribuer 30 000 actions gratuites (0.51% du capital social) au profit des salariés et mandataires sociaux éligibles.

Nous rappelons que la société bénéficie grâce à l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2005 de la possibilité d'attribuer 29.256 actions gratuites (0,5% du capital social) au profit de salariés et mandataires sociaux éligibles.

A ce titre, le Conseil d'Administration en date du 30 juin 2005 a alloué 14.250 actions gratuites au profit de deux bénéficiaires non mandataires sociaux.

Le Conseil en date du 21 septembre 2007 a approuvé l'allocation de 10 000 actions au profit de deux bénéficiaires.

Le solde total disponible à ce titre s'élève à 65 006 actions gratuites.

17.2.4. Tableaux récapitulatifs des allocations et levées d'options de souscription et d'achat d'actions des salariés et des Mandataires Sociaux (liste nominative)

Allocations et levées d'options de souscription d'actions des salariés non-Mandataires Sociaux

Bénéficiaires	Sociétés et fonctions concernées	Nombre d'options consenties	
		Plan n°2	Plan n°3
		Prix d'attribution 15.02 €	Prix d'attribution 9.50 €
		échéance fév. 07	échéance fév. 08
V. Chaillou	ESI Group Directeur Général Délégué et Administrateur	6 368 Non exercés	3 350 Non exercés
Ph. Billaud	ESI Group D.A.F et Administrateur Il a quitté la société en 2007 et il n'est plus administrateur	6 368 Non exercés	4 402 A exercé le 03/04/2007

Allocations et levées d'options de souscription d'actions des salariés non Mandataires Sociaux

Options consenties durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan n°7
aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (Information globale)	5 000	11.95	59 750€
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment levées durant l'exercice	Nombre total d'options levées	Prix	Plan n°3
Par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites et le plus élevé (Information globale)	8 650	9.50	82 175 €

Allocations d'options d'achat d'actions des Mandataires Sociaux (Liste Nominative)

Bénéficiaires	Sociétés et fonctions concernées	Nombre d'options consenties	
		Plan n°4	
		Prix d'attribution	
		16.98 €	
		échéance juin 2010	
V Chaillou	ESI Group Directeur Général Adjoint et Administrateur	3 000	

(1) Monsieur Philippe Billaud a démissionné de son mandat d'administrateur le 2 février 2007.

Allocations d'options d'achat d'actions des Salariés non-Mandataires Sociaux

Options consenties durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	
aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (Information globale)	30 000	12.45€	Plan n°6 échéance le 01/02/2012
	2 000	11.95€	Plan n° 10 échéance 20/09/2012

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES (AU 26 JUIN 2008)

Voir 21.1.7.

ACCORD PORTANT SUR LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ

Voir 14.2.3 Pacte d'actionnaires

19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Le conseil d'administration du 14 avril 2008 a autorisé l'abandon de créance d'ESI Group en faveur d'ESI NA pour 2.8 Millions de USD.

Les trois nouveaux administrateurs Monsieur Othman LARAKI, Monsieur Francis Jacques BERNARD et Monsieur Charles Helen des Isnards ont reçu gratuitement, à titre de prêt de consommation, (une) action d'une valeur nominale de 3 (trois) euros, émise par la **société ESI Group**. Les prêts sont constitués pour toute la durée des mandats des administrateurs.

20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'ESI GROUP

Il n'y a pas eu de changement significatifs de la situation financière ou commerciale de l'entreprise, il n'y a pas non plus eu de procédures judiciaires ou d'arbitrage qui pourraient avoir eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur ou du groupe . Les informations financières publiées depuis la date des derniers états financiers vérifiés n'ont pas fait l'objet d'audits.

Informations financières historiques

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2007 et les rapports d'audit correspondants figurent respectivement aux pages 66 au 103 et aux pages 104 à 125 du document de référence n°D.07-0835 déposé auprès de l'autorité des marchés financiers le 6 septembre 2007.
- les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2006 et les rapports d'audit correspondants figurent respectivement aux pages 70 à 113 et aux pages 114 à 138 du document de référence n°D.06-947 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 octobre 2006.

20.1 COMPTES CONSOLIDÉS

20.1.1 Bilan consolidé au 31 janvier 2008

BILAN CONSOLIDE (en milliers d'euros)

31 janvier 2008 31 janvier 2007 31 janvier 2006

BILAN ACTIF			
Actifs non courants	49 726	47 973	42 253
Ecart d'acquisition	12 371	12 440	9 808
Immobilisations incorporelles brutes	43 421	40 739	36 454
Amortissements des immobilisations incorporelles	(15 713)	(14 253)	(12 056)
Immobilisations corporelles brutes	10 060	9 980	9 179
Amortissements des immobilisations corporelles	(7 168)	(6 877)	(6 555)
Instruments de couverture de taux.		115	
Impôts différés actifs	5 631	4 648	4 277
Autres actifs non courants	1 125	1 181	1 146
Actifs courants	50 710	48 699	46 659
Clients	32 243	32 942	28 084
Provisions Clients	(870)	(845)	(798)
Autres créances courantes	5 082	5 826	4 095
Charges constatées d'avance	1 188	1 092	1 020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 067	9 683	14 257
TOTAL ACTIF	100 436	96 671	88 912
BILAN PASSIF			
Capitaux propres - part groupe	58 014	54 952	52 050
Capital	17 600	17 560	17 553
Primes	24 268	24 184	24 168
Réserves	14 479	12 038	9 380
Résultat	2 327	2 440	2 656
Actions propres	(2 271)	(1 891)	(1 937)
Stock-options & Actions gratuites	991	761	551
Variation juste valeur instruments financiers de couverture	(222)		
Ecart de conversion	843	(141)	(323)
Intérêts minoritaires	284	264	309
Total des capitaux propres	58 298	55 216	52 358
Passifs non courants	6 617	5 602	7 286
Dettes financières, part à long terme	4 916	4 275	5 954
Autres passifs non courants	1 280	1 191	1 081
Engagements de crédit-bail, hors part à court terme	187	135	212
Instruments de couverture de taux	234		39
Passifs courants	35 520	35 854	29 268
Dettes financières, part à court terme	6 557	7 944	2 508
Engagements de crédit-bail, part à court terme	150	117	141
Fournisseurs	4 692	4 820	4 881
Dettes fiscales et sociales et autres dettes courantes	13 686	12 917	12 167
Provisions	214	304	193
Produits constatés d'avance	10 222	9 752	9 379
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	100 436	96 671	88 912

20.1.2. Compte de résultat consolidé au 31 janvier 2008

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE(en milliers d'euros)

	Exercice clos le 31 janvier 2008	Exercice clos le 31 janvier 2007	Exercice clos le 31 janvier 2006
Licences et maintenance	53 894	53 157	48 549
Consulting	14 646	12 577	13 251
Autres	313	283	378
Chiffre d'affaires	68 853	66 017	62 179
Coût des ventes	(18 944)	(17 851)	(16 076)
Frais de recherche et développement	(13 581)	(13 396)	(14 215)
Frais commerciaux et marketing	(21 921)	(20 259)	(18 927)
Frais généraux et administratifs	(8 540)	(8 678)	(8 636)
Dotations pour dépréciation des actifs incorporels	(195)	(209)	(209)
Résultat opérationnel	5 672	5 625	4 117
Produits d'intérêt	161	219	220
Charges d'intérêt	(916)	(678)	(692)
Gains et pertes de change	(1 667)	(1 132)	881
Résultat financier	(2 422)	(1 591)	408
Résultat avant impôts	3 250	4 033	4 525
Impôts sur les résultats	(882)	(1 507)	(1 743)
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 368	2 527	2 783
<i>Part des Intérêts minoritaires</i>	41	86	126
Résultat net part groupe	2 327	2 440	2 656
Résultat net par action (en unité monétaire €)	0,41	0,43	0,47
Nombre moyen d'actions	5 622 662	5 651 425	5 646 617
Résultat net dilué par action (en unité monétaire €)	0,41	0,43	0,47
Nombre moyen d'actions diluées	5 622 662	5 695 298	5 706 693

20.1.3. Variation de la situation nette – part du Groupe au 31 janvier 2008

VARIATION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE - PART DU GROUPE (en milliers d'euros)

Les données présentées ci-après sont en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions :

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et résultat	Actions propres	Stock-options & Actions gratuites	Variation juste valeur instruments financiers de couverture	Ecart de conversion	Situation nette
Au 31 janvier 2005 (en K€)	5 849 627	17 549	24 158	9 380	(1 563)	240		50	49 814
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres									
Ecart de conversion								(373)	(373)
Résultat net				2 656					2 656
Total des produits et charges de l'exercice				2 656				(373)	2 284
Augmentation de capital	1 500	5	10						15
Actions propres					(374)				(374)
Stock-options & Actions gratuites						311			311
Au 31 janvier 2006 (en K€)	5 851 127	17 553	24 168	12 036	(1 937)	551		(323)	52 050
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres									
Variation juste valeur instruments financiers de couverture								185	185
Ecart de conversion									
Résultat net				2 440					2 440
Total des produits et charges de l'exercice				2 440				185	2 625
Augmentation de capital	2 350	7	15						22
Actions propres					45				45
Stock-options & Actions gratuites						210			210
Autres variations				2				(3)	(1)
Au 31 janvier 2007 (en K€)	5 853 477	17 560	24 184	14 479	(1 891)	761		(141)	54 952
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres									
Variation juste valeur instruments financiers de couverture							(222)		(222)
Ecart de conversion								984	984
Résultat net				2 327					2 327
Total des produits et charges de l'exercice				2 327			(222)	984	3 089
Augmentation de capital	13 052	39	85						124
Actions propres					(380)				(380)
Stock-options & Actions gratuites						230			230
Au 31 janvier 2008 (en K€)	5 866 529	17 600	24 268	16 806	(2 271)	991	(222)	843	58 014

20.1.4. Variation de trésorerie consolidée

Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier 2008	Exercice clos le 31 janvier 2007	Exercice clos le 31 janvier 2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 368	2 527	2 783
Amortissements & provisions	2 199	2 367	2 159
Impact de l'immobilisation des développements (Amortissements - immobilisations)	(1 345)	(1 823)	(654)
Variation des impôts différés	(1 151)	(521)	(858)
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	154	(156)	4
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	230	210	311
Résultat de cessions d'actifs	1	7	(76)
Marge brute d'autofinancement	2 455	2 612	3 670
Créances clients et comptes rattachés	(631)	(5 586)	(629)
Autres créances court terme	596	(1 813)	598
Autres créances long terme		(84)	(127)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 083	1 395	(363)
Dettes fiscales et sociales, autres dettes	1 717	1 651	1 234
Variation du besoin en fonds de roulement	3 764	(4 437)	713
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	6 219	(1 825)	4 383
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(612)	(1 039)	(649)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 333)	(1 851)	(1 402)
Produits de cession d'actifs	36	4	147
Acquisitions des filiales ou augmentation des titres	31	(1 075)	(361)
Disponibilités des sociétés acquises		120	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 878)	(3 841)	(2 265)
Emprunts & avances conditionnées	9 779	4 361	14
Remboursements de prêts & d'avances conditionnées	(10 525)	(2 535)	(3 706)
Emprunts du principal des contrats de crédit-bail	232	54	318
Remboursements du principal des contrats de crédit-bail	(147)	(146)	(152)
Augmentation de capital nette	124	22	15
Rachat et reventes d'actions propres	(380)	45	(374)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(918)	1 804	(3 885)
Impact des variations de change sur la trésorerie	(39)	(712)	(79)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	3 384	(4 575)	(1 845)
Trésorerie à l'ouverture	9 683	14 257	16 102
Trésorerie à la clôture	13 067	9 683	14 257
Variation de trésorerie	3 384	(4 575)	(1 845)



ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES FY07
EXERCICE CLOS AU 31 JANVIER 2007

1	INFORMATIONS GENERALES	83
1.1	PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE.....	83
1.2	NATURE ET HISTORIQUE DE L'ACTIVITE.....	83
1.2.1	<i>Nature de l'activité.....</i>	83
1.2.2	<i>Historique.....</i>	83
1.2.3	<i>Principaux faits de l'exercice.....</i>	85
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	85
2.1	INFORMATIONS GENERALES.....	85
2.2	EVOLUTION EN MATIERE DE PRINCIPES COMPTABLES.....	86
2.3	PRINCIPES DE CONSOLIDATION.....	86
2.3.1	<i>Méthodes de Consolidation</i>	86
2.3.2	<i>Opérations en monnaie étrangère et conversion des états financiers</i>	88
2.3.3	<i>Actifs incorporels</i>	88
2.3.4	<i>Immobilisations Corporelles.....</i>	90
2.3.5	<i>Instruments financiers</i>	90
2.3.6	<i>Provisions</i>	90
2.3.7	<i>Avantages du Personnel</i>	90
2.3.8	<i>Paieement en Actions et Assimilés</i>	91
2.3.9	<i>Impôts</i>	91
2.3.10	<i>Reconnaissance du chiffre d'affaires</i>	92
2.3.11	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	92
2.3.12	<i>Information Sectorielle</i>	92
2.3.13	<i>Coûts d'emprunt</i>	92
3	BILAN CONSOLIDE.....	92
3.1	ECARTS D'ACQUISITION.....	92
3.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	94
3.2.1	<i>Frais de développement</i>	94
3.2.2	<i>Actifs incorporels à durée de vie indéterminée</i>	94
3.2.3	<i>Dépréciation des écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéterminée</i>	95
3.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	
3.4	IMPOTS DIFFERES.....	97
3.5	ACTIFS FINANCIERS.....	97
3.6	RISQUE DE CREDIT.....	97
3.7	CREANCES DIVERSES.....	98
3.8	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	98
3.9	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	98
3.10	CAPITAUX PROPRES.....	98
3.10.1	<i>Capital Social</i>	98
3.10.2	<i>Actions Propres</i>	98
3.11	PROVISIONS.....	99
3.11.1	<i>Provisions pour risques et charges</i>	99
3.11.2	<i>Provisions au titre des avantages sociaux du personnel.....</i>	99
3.12	EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS.....	102
4	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	103
4.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	103
4.2	CATEGORIE DE PRODUIT ET CHARGES SIGNIFICATIFS.....	103
4.3	CHARGES DE PERSONNEL.....	103
4.4	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENTS COMPTABILISES EN CHARGES D/L'EXERCICE.....	104

4.5	RESULTAT FINANCIER.....	105
4.5.1	<i>Produits et charges d'intérêt.....</i>	105
4.5.2	<i>Gains et pertes de change.....</i>	106
4.6	IMPOTS.....	107
5	CAPITAUX PROPRES.....	107
5.1	OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS.....	109
5.2	TRAITEMENTS DES SITUATIONS NETTES MINORITAIRES NEGATIVES.....	109
6	ENGAGEMENTS.....	109
6.1	ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL.....	109
6.2	ENGAGEMENT DE LOCATION FUTURE.....	110
6.3	ENGAGEMENTS ACCORDES.....	110
7	INFORMATIONS SECTORIELLES.....	111
8	RISQUES GEOPOLITIQUES ET MONETAIRES.....	111
9	REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS.....	111
10	EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE.....	111

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE

Les états financiers ci-joints présentent les comptes de la société ESI Group et de ses filiales, ensemble désigné comme « le Groupe ».

Le siège social de la société ESI Group est situé au 8, rue Christophe Colomb à Paris. Sa forme juridique est une Société Anonyme cotée immatriculée en France.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 avril 2008 et seront considérés comme définitifs une fois approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra sur première convocation le 26 juin 2008.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros (K€).

La date de clôture du Groupe est le 31 janvier 2008.

1.2 NATURE ET HISTORIQUE DE L'ACTIVITE

1.2.1. Nature de l'activité

ESI Group S.A. est une Société Anonyme régie par les dispositions de la loi française. Créée en janvier 1991, la maison mère ESI Group SA intègre une activité d'édition de logiciels du Groupe ainsi que les activités de commercialisation et de conseil du Groupe, réparties à travers le monde (les « ESI »).

ESI Group conçoit, développe et commercialise des logiciels de simulation numérique, constituant la gamme de produits PAM-SYSTEM.

1.2.2. Historique

Le 27 février 1997, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1997, ESI Group a pris une participation majoritaire dans la filiale informatique de Framatome, Framasoft, à hauteur de 74% du capital. Depuis, ESI Group a progressivement accru sa participation dans cette filiale, renommée SYSTUS International, jusqu'à détenir 100% du capital depuis le 26 janvier 2001.

L'objectif d'ESI Group étant de développer un pôle européen orienté « conception à base de simulation », les produits de SYSTUS International, gamme SYSWORLD, dans le domaine des logiciels d'analyse mécanique, hydraulique et thermique, constituent un complément qui s'intègre et complète l'offre PAM SYSTEM dans ce domaine.

Le 16 décembre 1999, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1999, ESI Group a acquis auprès des fondateurs, 100% de la S.A. Dynamic Software et à travers elle sa filiale de distribution américaine DSA Inc, lui conférant par son logiciel OPTRIS, une position de leadership dans le domaine de la simulation détaillée des procédés d'emboutissage.

Au cours de l'exercice 2001, ESI Group a complété son offre produits en acquérant, au 27 avril 2001, 98% de la société STRACO, éditrice du logiciel RAYON de simulation en vibro-acoustique et, au 6 juillet 2001, 100% de la société L3P Inc, dont le produit LCMFlot de simulation de remplissage de moules par injection de résine renforce l'offre auprès des manufacturiers. Le Groupe a également acquis l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés au logiciel VIKING développé par le consortium allemand INPRO. D'autre part, le Groupe a amplifié son implantation commerciale en Europe par la création de filiales en Espagne, la société

VTOS SL, et en Angleterre, la société ESI UK Ltd, ainsi que par la prise de participation majoritaire à hauteur de 51% dans la société MECAS, en République Tchèque, couvrant les territoires de l'Europe de l'Est.

Au cours de l'exercice 2002, ESI Group a porté sa participation dans la société MECAS à 64%. Début août 2002, ESI Group prenait une participation de 100% dans VASL et de 49% dans VASci Holding, lui permettant de détenir un pourcentage de contrôle de 49% et un pourcentage d'intérêt de 74% dans la société VASci. Cette acquisition permet de consolider et d'élargir la position du Groupe dans la simulation vibro-acoustique hautes fréquences en reprenant le logiciel AutoSEA2 et la base installée correspondante. L'ensemble de ces sociétés a été consolidé sur le second semestre 2002.

En décembre 2002, ESI Group a acquis auprès de la société UES la propriété intellectuelle du logiciel ProCAST, leader dans la simulation de fonderie. Cette acquisition a été complétée fin décembre 2002 par l'acquisition à 99% de la société Calcom, principal distributeur de ProCAST en Europe et en Asie et éditeur du logiciel de simulation CALCOSOFT. Cette acquisition a été consolidée sur un mois au cours de l'exercice 2002.

En août 2003, ESI Group a réalisé l'acquisition des droits de propriété intellectuelle des logiciels IAO (Ingénierie Assistée par Ordinateur) d'EASi SW et a permis la mise en place de l' 'Open VTOS' et la valorisation des solutions PLM.

En janvier 2004, ESI Group a acquis la propriété intellectuelle de six logiciels de CFDRC, leader technologique de la simulation numérique multi-physique et multidisciplinaire de la recherche avancée.

Les filiales ESI US CFD, Zhong Guo ESI, Hong Kong ESI et ESI SW India, ont été créées ou acquises sur l'exercice 2004 avec une prise de participation de 56% pour Zhong Guo ESI ainsi que Hong Kong ESI et 100% pour ESI SW India.

Les sociétés ESI Software et Systus ont été intégrées dans leur société mère, ESI Group par transmissions universelles de patrimoine (TUP) respectivement à effet du 1^{er} mai et 1^{er} décembre 2004. Ces deux TUP ont eu un effet rétroactif purement fiscal en date du 1^{er} février 2004.

Afin de simplifier l'organisation du Groupe, ProCAST Inc a été liquidée avec effet au 1^{er} février 2004, son activité est désormais intégrée à ESI US R&D.

Au cours du 1^{er} semestre 2005 et dans le cadre du règlement définitif du litige avec l'actionnaire minoritaire d'ESI BV, ESI Group a racheté 14% d'intérêts minoritaires et détient désormais 100% des actions de cette société.

Au 1^{er} février 2006, ESI Group a acquis la branche d'activité Service dédiée à la simulation numérique sur le marché coréen et des droits de propriété intellectuelle de modèles numériques d'humains « H-Models » de la Société coréenne IPS International.

Cette acquisition a permis à ESI Group de renforcer sa présence en Corée du Sud par l'intégration d'une équipe de 14 ingénieurs expérimentés.

Dans une optique de simplification de son organisation, ESI Group a procédé à la liquidation de la Société VASL. La radiation est intervenue au 24 mars 2006.

Au cours du 1^{er} semestre 2006 et afin de rationaliser sa structure administrative et juridique par rapport à son organisation opérationnelle en Amérique du Nord, ESI Group a fait procéder à l'absorption de la Société ESI CFD par la Société ESI US R&D au 1^{er} février 2006 :

- l'ensemble de l'activité distribution sur le territoire nord-américain a été regroupé au sein d'ESI NA ;
- les activités d'édition et d'administration ont été rassemblées au sein d'ESI US R&D.

Au cours du 1^{er} semestre 2006, ESI Group a également procédé au rachat de parts minoritaires qui ont porté sa part de détention à 90% dans Mecas ESI, Hong Kong ESI et Zhong Guo ESI.

Le 18 juillet 2006, ESI Group a acquis les activités de la Société ATE Technology International Ltd., basée en Chine qui ont été intégrées aux filiales nouvellement créées ESI-ATE Holding Ltd et ESI-ATE Technology.

Cette acquisition a permis à ESI Group de renforcer sa présence en Chine notamment par l'intégration d'une équipe de 32 ingénieurs expérimentés de haut niveau.

Au travers de cette opération, ESI Group visait à la fois une diversification sectorielle et un renforcement de sa présence géographique.

1.2.3. Principaux faits de l'exercice

Mise en place d'un nouveau crédit syndiqué

Le Groupe a mis en place un crédit syndiqué de 19 millions d'euros dont 12,4 millions d'euros en ouverture de crédit pendant 24 mois et 6,6 M€ en contrevaletur USD, soit 8,9 M USD, dans le cadre d'un refinancement sur 5 ans.

Ainsi, la maturité de la dette financière totale du Groupe au 31 janvier 2008 se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 31 janvier 2008			
	Dettes Sans Intérêts	Dettes à taux fixes	Dettes à taux variables	TOTAL
2008	565	323	5 818	6 706
2009		299	1 113	1 412
2010		127	1 190	1 316
2011		143	1 271	1 414
2012 et au-delà		90	870	961
	565	982	10 263	11 810

La mise en place de passifs financiers en US dollar s'inscrit par ailleurs dans la stratégie de couverture de change du Groupe.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes comptables significatifs

La cotation dans un pays de l'Union Européenne, conformément au règlement européen n°1606/2002 requiert que les états financiers consolidés de la Société au titre de l'exercice 2007 soient établis selon les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standard Board) en vigueur à cette date, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les informations financières établies au titre des exercices clos les 31 janvier 2006, 2007 et 2008 ont été préparées conformément aux dispositions des normes comptables internationales telles qu'adoptées par la Commission Européenne au 31 janvier 2008 (« comptes consolidés »).

Les premiers comptes IFRS du groupe ont été préparés au 31 janvier 2006 avec une date de transition au 1^{er} février 2004. Au titre de l'application d'IFRS 1 qui prévoit un certain nombre d'exemptions possibles au principe d'application rétrospective des IFRS à la date de transition, ESI Group a choisi :

- de ne pas retenir la proposition de remise à zéro des écarts de conversion cumulés à la date de transition. Les profits et pertes réalisés lors de la cession éventuelle d'activités à l'étranger supporteront donc l'ensemble des impacts de conversion antérieur et postérieur à la date de transition,
- de ne pas retenir l'option de réévaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition,
- de ne pas retraiter, selon la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} février 2004. Par conséquent, ce sont les écarts d'acquisition nets des amortissements pratiqués jusqu'au 31 janvier 2004 en référentiel français qui sont inscrits dans le bilan d'ouverture au 1^{er} février 2004.

2.2. Evolution en matière de principes comptables

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} février 2007 sont entrés en vigueur et ont été adoptés par ESI Group sans incidence sur ses comptes :

- Amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers », ce texte introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers et a pour date de première application le 1^{er} février 2007. Bien que sans incidence sur la performance ou la situation financière, l'information comparative a été revue par la Société.
- IFRIC 7 « Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 Information financière dans les économies hyper inflationnistes », applicable pour les exercices ouverts postérieurement à mars 2006, soit pour ESI Group au 1^{er} février 2007.
- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 paiement fondé sur des actions », d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1^{er} mai 2006 soit pour ESI Group au 1^{er} février 2007.
- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) ». Le Groupe a adopté l'interprétation IFRIC 10 à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette interprétation précise qu'une entité ne doit pas reprendre une perte de valeur comptabilisée au titre d'une période intermédiaire précédente et portant sur un goodwill ou sur un placement dans un instrument de capitaux propres ou dans un actif financier comptabilisé au coût. Dans la mesure où le Groupe n'avait pas constaté de telle reprise, l'interprétation n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

En revanche, ESI Group choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements de norme et interprétations suivants (adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne mais d'application obligatoire postérieur au 31 janvier 2008) :

- L'amendement d'IAS « Présentation des états financiers » applicable à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRS 8 « Segments opérationnels », d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt », d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009 ; ce texte n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union Européenne ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » applicable à compter du 1^{er} juillet 2008 et non encore approuvé par l'Union Européenne ;
- IFRIC 14 « IAS 19 : Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction », applicable à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

En outre, le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2008 sous réserve de l'agrément de l'Union Européenne.

Le Groupe a pris l'option de suivre la recommandation de la CNCC datée du mois de septembre 2007 et d'enregistrer à la date de clôture la charge relative aux honoraires d'audits correspondant aux services effectivement rendus sur la période.

2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.3.1 Méthodes de consolidation

2.3.1.1 Périmètre

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé suivant la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes au 31 janvier 2006, 2007 et 2008 sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes, sont éliminés.

Le tableau suivant présente les dates de création et sièges sociaux des filiales et la fraction de capital détenue directement ou indirectement :

Filiale	Date de création ou acquisition	Siège social des filiales	Capital social au 31 Janvier 2008*	% d'intérêt		
				31 janvier 2008	31 janvier 2007	31 janvier 2006
ESI France	Avril 73	Paris, France	EUR 1 020	100%	100%	100%
ESI GmbH	Juillet 79	Eschborn, Allemagne	EUR 66	100%	100%	100%
Nihon ESI	Juillet 91	Tokyo, Japon	JPY 10 000	97%	97%	97%
ESI NA	Mars 92	Troy, Michigan, USA	USD 0	100%	100%	100%
ESI BV	Sept 94	En Krimpen aan den IJssel, Pays-Bas	EUR 18	100%	100%	100%
Hankook ESI	Sept 95	Séoul, Corée du Sud	KRW 175 000	90%	90%	90%
VTOS SL	Février 01	Bilbao, Espagne	EUR 100	100%	100%	100%
STRACO	Avril 01	Compiègne, France	EUR 499	98%	98%	98%
MECAS ESI	Mai 01	Plzen, République Tchèque	CZK 200	90%	90%	80%
L3P Inc	Juillet 01	Montréal, Canada	CAD 2,5	100%	100%	100%
ESI UK	Janvier 02	Londres, Angleterre	GBP 100	100%	100%	100%
VASL	Août 02	Sydney, Australie	AUD 0,1	-	-	100%
ESI US Holding	Août 02	Dover, Delaware, USA	USD 805	49%	49%	49%
ESI US R&D	Août 02	San Diego, Californie, USA	USD 255	74%	74%	74%
CALCOM ESI	Décembre 02	Lausanne, Suisse	CHF 100	99%	99%	99%
ESI CFD	Février 04	Huntsville, Alabama, USA	USD 0,1	-	-	74%
Zhong Guo ESI	Février 04	Canton, Chine	RMB 745	100%	90%	56%
Hong Kong ESI	Février 04	Hong Kong, Chine	HKD 10	100%	90%	56%
ESI SW India	Février 04	Bangalore, Inde	INR 100	100%	100%	100%
ESI-ATE Holding Ltd	Juillet 06	Hong Kong, Chine	HKD 100	51%	51%	-
ESI-ATE Technology	Août 06	Pekin, Chine	USD 300	51%	51%	-

*en milliers de devises locales

Au cours du deuxième semestre 2007, ESI Group a procédé au rachat de parts minoritaires qui ont porté sa part de détention :

- de 90% à 100% dans Hong Kong ESI ;
- de 90% à 100% dans Zhong Guo ESI.

La date de prise en compte des acquisitions dans le périmètre de consolidation est celle de la prise de contrôle définitif.

2.3.1.2. Estimations

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la Direction du Groupe. Les estimations portent notamment, mais de façon non limitative, sur les regroupements d'entreprises, la reconnaissance du chiffre d'affaires, les dépréciations d'actifs immobilisés, les provisions pour dépréciation des créances douteuses, les charges d'impôt, les risques et litiges ainsi que les provisions pour restructuration. Les impacts réels supportés par le Groupe peuvent s'avérer différents de ces estimations.

2.3.2. OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE ET CONVERSION DES ETATS FINANCIERS

Chaque filiale étrangère détermine son résultat dans la monnaie de son environnement économique, la devise fonctionnelle. La monnaie locale est la devise fonctionnelle des filiales étrangères du Groupe. Les bilans des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des composantes de la situation nette qui ont été converties au cours historique. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens annuels. L'écart de conversion qui en résulte est porté dans un poste distinct des capitaux propres (écarts de conversion).

Les pertes et gains de change sur opérations en devises, qu'ils soient réels ou latents, sont comptabilisés en résultat.

2.3.3.ACTIFS INCORPORELS

2.3.3.1.Ecarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprise conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » selon la méthode de l'acquisition. Le Groupe identifie les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition à leur juste valeur s'ils répondent aux conditions d'actifs immobilisables. Le coût d'acquisition comprend (i) le prix payé en numéraire, (ii) le cas échéant la juste valeur des titres et des options échangées à la date d'acquisition (voir § suivant) et (iii) les frais d'acquisition engagés par le Groupe. Le Groupe alloue le coût d'acquisition aux actifs et passifs repris, aux actifs incorporels identifiés, y compris les technologies en cours de développement si elles sont identifiables et répondent aux critères d'immobilisations, à leur juste valeur nette des impôts différés passifs éventuels. L'excédent est affecté en écart d'acquisition.

Les acquisitions effectuées sous forme d'achat de branche d'activité sont inscrites à l'actif initialement au coût d'acquisition. Le Groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation est finie ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice. Tout changement de la durée d'utilité attendue ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif est comptabilisé en modifiant la durée d'amortissement ou le mode selon le cas, de tels changements étant traités comme des changements d'estimation. La charge d'amortissement de l'immobilisation incorporelle à durée de vie finie est comptabilisée en résultat dans la catégorie de charges appropriée compte tenu de la fonction de l'immobilisation incorporelle.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation chaque année soit individuellement soit au niveau l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'immobilisation incorporelle appartient. Ces immobilisations ne sont pas amorties. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée. Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à finie est comptabilisé de manière prospective.

Les écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », ne sont pas amortis. Ils demeurent au bilan à leur valeur nette comptable au 1^{er} février 2004.

Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les écarts d'acquisitions et les autres actifs à durée de vie indéterminée sont intégrés dans des UGT, qui sont des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des UGT sont détaillées dans le § 3.2.3.

2.3.3.2 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les frais de développement sont immobilisés dès que les 6 critères énoncés par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont respectés.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les frais de main d'œuvre directe et la sous-traitance. Elles sont amorties linéairement sur une durée de 12 mois pour les développements correspondant à la sortie des nouvelles versions annuelles des logiciels vendus par le Groupe, et linéairement sur 24 mois pour les développements correspondant à des améliorations majeures des produits existants.

Les dépenses de développement ne respectant pas les critères des normes IAS 38 sont portées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les frais de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées. Lorsqu'il n'a pu être utilisé par imputation sur une charge d'impôt, le crédit d'impôt peut faire l'objet d'un remboursement à compter de la quatrième année suivant sa constatation.

Ces crédits d'impôts sont constatés en diminution des charges de recherche et de développement et se sont élevés à K€ 790, K€ 618 et K€ 285 respectivement aux 31 janvier 2008, 2007 et 2006.

2.3.3.3 Actifs Incorporels à durée de vie définie

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie correspondent essentiellement à des logiciels et à des droits légaux acquis.

Conformément à IAS 38, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Pour les logiciels, un amortissement est enregistré en résultat en fonction de la durée probable d'utilité du bien, selon les modalités suivantes :

	Méthode	Durée
Bureautique et assimilé	Linéaire	1 an
Logiciels d'exploitation	Linéaire	3 ans
Codes – logiciels tiers intégrés dans les produits	Linéaire	5 ans

Les actifs incorporels à durée de vie définie résultant de droits légaux sont amortis sur la durée d'utilité économique et sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice. Tout changement de la durée d'utilité attendue ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif est comptabilisé en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon le cas, de tels changements étant traités comme des changements d'estimation.

2.3.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunts sont exclus du coût des immobilisations. Un amortissement est enregistré en résultat en fonction de la durée probable d'utilisation du bien, selon les modalités suivantes :

	Méthode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique et équipement	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 7 ans

Les biens détenus en crédit-bail ou en location sont capitalisés et amortis sur la durée de vie du bien lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété conformément aux dispositions de l'IAS 17. La dotation correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

2.3.5.INSTRUMENTS FINANCIERS

2.3.5.1.Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients et des dettes fournisseurs et comptes rattachés est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Les options de change et contrats de change à terme qui sont désignés comme instruments de couverture sont enregistrés à leur juste valeur.

2.3.5.2.Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les SICAV et fonds communs de placement monétaires et les autres placements liquides et facilement convertibles qui présentent un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

2.3.5.3.Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour gérer son exposition aux variations de change et de taux d'intérêt. Les instruments dérivés sont enregistrés à leur juste valeur et sont réévalués à chaque clôture. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées en résultat sauf si les critères requis pour qualifier ces instruments comme instruments de couverture sont remplis. Les variations de valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de transactions futures sont comptabilisées dans les capitaux propres et recyclées en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Les instruments financiers sont constitués d'instruments de couverture de taux destinés à couvrir le risque du nouvel emprunt à taux variable de la société mère. L'efficacité de ces instruments ayant été testée et conformément à la norme IAS 39, les variations de juste valeur de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres pour à K€ 222 au 31 janvier 2008.

Au 31 janvier 2008, le Groupe avait également procédé à des ventes à termes de devises destinées à couvrir le risque de change. La perte comptabilisée au titre de la valeur temps s'élève à K€ 52 au 31 janvier 2008.

2.3.6.PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour remplir son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie. Du fait des incertitudes inhérentes aux risques supportés, les provisions sont estimées sur la base des informations disponibles à la date d'évaluation. La provision est maintenue au bilan tant que le litige n'a pas été réglé par un jugement définitif et non susceptible d'appel ou par un règlement à l'amiable, ou tant que le délai d'action en justice n'est pas prescrit.

2.3.7.AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraite à cotisation définie qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite (régimes à prestation définie) qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes : la charge correspondant aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La méthode dite du « corridor » s'appliquant, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements, ou de la valeur de marché des placements si elle est supérieure à la valeur des engagements, sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés du régime.

Les régimes de retraites à prestations définies et les avantages à long terme qui sont reconnus conformément à l'IAS 19 sont les suivants :

- pour la France : indemnités de fin de carrière, régime complémentaire conclu auprès d'une société d'assurance ;

- pour la Corée, l'Inde et le Japon : indemnités de départ dues à l'employé, quelque soit le motif de son départ et proportionnelles à son ancienneté dans l'entreprise.

2.3.8. PAIEMENT EN ACTIONS ET ASSIMILE

Des options de souscription ou d'achat d'actions peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Elles donnent droit à souscrire ou acheter des actions ESI Group 4 ans après leur attribution et à un prix d'exercice fixe déterminé lors de cette attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Elle est reconnue en charges de personnel au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres. Elles sont réparties dans le compte de résultat par destination selon la clé d'allocation des personnes concernées.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de « Black and Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque.

En outre, le Conseil d'Administration du 30 juin 2005 a décidé d'autoriser l'octroi d'actions gratuites. L'avantage accordé aux bénéficiaires est calculé au cours de l'action le jour de l'attribution multiplié par le nombre d'actions attribuées. Ce coût est réparti sur la période de détention minimum.

En application des dispositions de la norme IFRS 1, seuls les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002, dont la date d'acquisition des droits est postérieure au 1^{er} février 2004 sont évalués et comptabilisés.

Les charges constatées à ce titre s'élèvent à K€ 230, K€ 210 et K€ 311 respectivement aux 31 janvier 2008, 2007 et 2006.

Actions propres

Les actions propres qui ont été rachetées sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments

2.3.9.IMPOTS

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total (i) des impôts courants et (ii) des impôts différés. La charge d'impôt est normalement comptabilisée dans le compte de résultat à l'exception de la fraction d'impôt relative aux éléments comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts courants correspondent au montant des impôts sur le résultat, payables au titre des bénéfices imposables de l'exercice. Ils sont calculés sur la base des taux d'impôts applicables à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés reflètent les allègements ou accroissements des impôts futurs à payer qui résultent pour certains éléments d'actif et de passif des différences d'évaluation temporaires entre leurs valeurs comptables et leurs assiettes fiscales, ainsi que des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal sur la base des taux d'imposition applicables aux années au cours desquelles ces différences temporaires sont susceptibles de se renverser ou de se solder.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront. Ils sont provisionnés dès lors que leur réalisation cesse d'être probable.

En cas de cession intragroupe d'actif à une valeur supérieure à la valeur nette comptable de l'actif cédé, le Groupe peut être amené à comptabiliser un impôt différé actif sur la base de la différence entre la nouvelle valeur de l'actif dans l'entité acquéreuse et sa valeur comptable d'origine, au taux d'impôt applicable à l'acquéreur.

2.3.10.RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de logiciel provient des redevances de droit d'utilisation accordées aux clients finaux, dans le cadre de contrats renouvelables généralement d'une durée d'un an. La redevance est facturée annuellement, semestriellement ou trimestriellement. Ces redevances correspondent soit à des locations annuelles de licences, soit à des licences sans limite de durée ou encore à de la maintenance. Elle est composée de deux éléments : une redevance principale comptabilisée en chiffre d'affaires 'Licences' lorsque la vente est certaine et acquise et une redevance de maintenance étalée au pro rata temporis sur la durée du contrat et comprise dans le chiffre d'affaires 'Maintenance'. La part différée et étalée telle que décrit ci-dessus au titre de la maintenance s'élève à 15% des redevances de type locations annuelles, à 5% des redevances sans limite de durée et à 100% des redevances de maintenance. Les prestations de maintenance restant à réaliser à la clôture sont incluses dans le poste générique « Produits constatés d'avance » s'établissant respectivement à K€ 10 222, K€ 9 752 et K€ 9 379 aux 31 janvier 2008, 2007 et 2006.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les prestations de services est constaté à l'avancement. Les coûts rattachés sont constatés en charge au fur et à mesure de leur engagement sur la base des suivis des projets. Une provision pour perte à terminaison est constituée le cas échéant (cf. § 3.11.1).

2.3.11.TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le Groupe considère comme équivalents de trésorerie les placements sans risque dans des comptes rémunérés, les billets de trésorerie et certificats de dépôts ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux. Ces équivalents de trésorerie sont exprimés en euros et enregistrés à leur valeur liquidative.

2.3.12.INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe opère sur un seul secteur d'activité, celui du prototypage virtuel par simulation numérique. Il effectue une analyse par secteur géographique : Europe, Asie, Amérique, qui regroupent les filiales, essentiellement de distribution, opérant dans ces continents.

Les transactions réalisées entre sociétés du Groupe sont facturées selon la nature des prestations effectives. Elles sont valorisées conformément aux législations nationales et en accord avec les prix de marché.

2.3.13.COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Le Groupe a opté pour la non capitalisation des frais financiers dans les immobilisations corporelles.

3. Bilan consolidé

3.1. ECARTS D'ACQUISITION

Le Groupe a figé la valeur des écarts d'acquisition au 1^{er} février 2004 en retenant la valeur nette comptable à cette date. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

DYNAMIC Software

L'acquisition de DYNAMIC Software et sa filiale DSA, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1999, pour un prix de K€ 3 506, a dégagé dans les comptes clos au 31 janvier 2000, un écart d'acquisition de K€ 3 145, correspondant à la prise de position dominante dans le domaine de la simulation des procédés d'emboutissage.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2008 s'élève à K€ 1 782, identique au 31 janvier 2007.

ESI GmbH

Le complément de participation de 68% acquis dans ESI GmbH avec effet rétroactif au 1^{er} février 1999 a dégagé un écart d'acquisition de K€ 1 267.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2008 s'élève à K€ 634, identique au 31 janvier 2007.

SYSTUS International

Le complément d'acquisition des parts minoritaires restantes, pour 20% du capital, au 26 janvier 2001, a dégagé un écart d'acquisition positif de K€ 645.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2008 s'élève à K€ 258, identique au 31 janvier 2007.

STRACO

L'acquisition de 97,7% de participation de STRACO, au 27 avril 2001, avait dégagé dans les comptes clos au 31 janvier 2002 un écart d'acquisition positif de K€ 1 490. A la suite d'un ajustement dans l'estimation du complément de prix initialement calculé, l'écart d'acquisition positif a été ramené à K€ 962 dans les comptes clos le 31 janvier 2003.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2008 s'élève à K€ 391, identique au 31 janvier 2007.

MECAS

La prise de participation dans MECAS, à hauteur de 51% au 5 mai 2001, permettant une implantation commerciale renforcée en Europe de l'Est et l'accès à de nouvelles ressources techniques, a dégagé un écart d'acquisition positif de K€ 317. Le complément d'acquisition de 13% des actions de MECAS au 31 janvier 2003 a généré un complément d'écart d'acquisition de K€ 75. Au 31 janvier 2005, le complément d'acquisition de 16% des actions de MECAS a généré un complément d'écart d'acquisition de K€ 87. Au 31 janvier 2006, un complément de prix sur les actions de MECAS a généré un complément d'écart d'acquisition de K€ 21. Au 31 janvier 2007, le complément d'acquisition de 10% des actions de MECAS a généré un complément d'écart d'acquisition de K€ 139.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2008 s'élève à K€ 542, identique au 31 janvier 2007.

L3P

L'acquisition de 100% des titres de L3P, au 31 juillet 2001, a dégagé dans les comptes clos au 31 janvier 2002 un écart d'acquisition de K€ 626. L'acquisition de la société a été effectuée afin d'obtenir une technologie unique de simulation de moulage de résine. Au 31 janvier 2005, à la suite du versement d'un complément de prix à l'actionnaire historique de cette société, le montant d'écart d'acquisition a été augmenté de K€ 79.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2008 s'élève à K€ 392, identique au 31 janvier 2007.

VASL et VASci

L'acquisition de VASL et VASci, en août 2002, a dégagé dans les comptes clos au 31 janvier 2003 un écart de première consolidation de K€ 3 699, correspondant pour K€ 1 854 à l'acquisition d'une part de marché sur la simulation virtuelle enregistré en écart d'acquisition, et pour K€ 1 845 à l'acquisition du code AutoSEA, également enregistré en écart d'acquisition.

A la suite d'un réajustement de la participation au capital des actionnaires majoritaires de VASci Holding, et de la provision pour restructuration, l'écart de première consolidation dégagé par l'opération s'est trouvé augmenté de K€ 696. Au 31 janvier 2004, le montant total de l'écart de première consolidation s'élève donc à K€ 4 394.

La valeur nette comptable au 31 janvier 2008 s'élève à K€ 3 407, identique au 31 janvier 2007.

CALCOM

L'acquisition de Calcom, en décembre 2002, a dégagé dans les comptes clos au 31 janvier 2003 un écart d'acquisition de K€ 2 293, correspondant à l'acquisition d'une part de marché sur la simulation virtuelle de fonderie. Le prix initial a été minoré compte tenu de la situation nette de clôture de la société, conformément à la clause d'ajustement du contrat d'acquisition.

L'écart d'acquisition a été ramené à K€ 2 260 dans les comptes clos le 31 janvier 2004.

Par ailleurs conformément à la norme IFRS 3, le Groupe a procédé au 1^{er} février 2004 à un ajustement de prix dépendant d'évènements futurs dont l'impact sur le prix d'acquisition des titres et sur l'écart d'acquisition s'élève à K€ 513. Au 31 janvier 2006, la valeur définitive du complément de prix a été ramenée à K€ 508. La valeur nette comptable au 31 janvier 2008 s'élève à K€ 2 523, identique au 31 janvier 2007.

ZHONG GUO ESI

L'acquisition de ZHONG GUO ESI, en février 2004, a dégagé dans les comptes clos au 31 janvier 2005 un écart d'acquisition de K€ 19. Au 31 janvier 2007, le complément d'acquisition de 34% des actions de ZHONG GUO ESI a généré un complément d'écart d'acquisition de K€ 62. Au 31 janvier 2008, le complément d'acquisition de 10% des actions de ZHONG GUO ESI a généré un complément d'écart d'acquisition de K€ 11. ESI Group est désormais actionnaire à 100% de ZHONG GUO ESI.

La valeur nette comptable s'élève à K€ 92, K€ 81 et à K€ 19 respectivement au 31 janvier 2008, 2007 et 2006.

HONG KONG ESI

Au 31 janvier 2007, le complément d'acquisition de 34% des actions de HONG KONG ESI a généré un écart d'acquisition de K€ 76. Au 31 janvier 2008, le complément d'acquisition de 10% des actions de HONG KONG ESI a généré un complément d'écart d'acquisition de K€ 13. ESI Group est désormais actionnaire à 100% de HONG KONG ESI.

La valeur nette comptable s'élève à K€ 89 et à K€ 76 respectivement au 31 janvier 2008 et 2007.

ESI BV

L'écart d'acquisition de K€ 271 dégagé lors du rachat de la part des minoritaires sur le 1^{er} semestre 2005 d'ESI BV a été déprécié à 100%. La société n'ayant plus d'activité commerciale, l'écart d'acquisition a été entièrement déprécié sur l'exercice clos au 31 janvier 2006 pour un montant net de provision constituée sur l'exercice précédent de K€ 209. Cet écart d'acquisition est toujours déprécié à 100% au 31 janvier 2008.

ESI ATE HOLDING

L'acquisition de 51% des titres de la société ESI ATE HOLDING en juillet 2006, a dégagé dans les comptes clos au 31 janvier 2007 un écart d'acquisition de K€ 2 355. L'opération a fait l'objet d'un paiement en numéraire de KUSD 500 et donnera lieu à un complément de prix 18 mois après la date d'intégration pour un montant fonction des résultats des 12 premiers mois d'activité. Ce montant est plafonné à KUSD 2 500 et a été pris en compte pour cette valeur dans le calcul de l'écart d'acquisition.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires de référence a été fixé à 3 342 KUSD dont 1 646 KUSD de chiffres d'affaires encaissés.

Des règlements partiels de ce complément de prix ont été effectués au cours de l'exercice FY07 pour 1 332 KUSD.

Ces éléments ont conduit le Groupe à maintenir la valeur nette comptable de cet écart d'acquisition à KUSD 3 000 au 31 janvier 2008.

Après ajustement des variations de taux de change, la valeur nette comptable s'élève à K€ 2 262 et à K€ 2 355 respectivement au 31 janvier 2008 et 2007.

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1. Frais de développement

En application de la norme IAS 38, le Groupe a procédé à l'immobilisation dans ses comptes annuels des frais de développement répondant aux six critères d'IAS 38.

L'impact sur le compte de résultat est résumé au § 4.4.

Chaque année, les frais de développement totalement amortis sont éliminés de l'actif.

3.2.2 Actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Les actifs incorporels provenant de l'achat de branches d'activité ont été considérés à durée de vie indéterminée dans la mesure où il n'existe à ce jour aucune technologie de substitution et que le business modèle récurrent (location annuelle) assure la pérennité des revenus de la base installée.

Ces branches d'activité comprennent des nouveaux produits, de nouvelles technologies, le savoir faire, le personnel attaché et une clientèle (base installée). Elles correspondent à la même réalité économique que les rachats d'activité ayant fait l'objet de modalités d'acquisitions différentes (rachat de sociétés). Ces actifs concernent les activités EASi, ProCAST et CFD.

Le Groupe considère que la durée de vie de ces actifs incorporels ne peut être déterminée tant que le contenu scientifique sous-jacent aux produits achetés n'est pas remis en cause par une rupture technologique qui les rendrait obsolètes. Par ailleurs, un effort de recherche et développement important (environ 30% du CA) est maintenu sur ces produits en phase de croissance et garantit la pérennité de la valeur de l'actif.

3.2.3. Dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Chaque écart d'acquisition et actif incorporel à durée de vie indéterminée est affecté à une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise qui l'a généré. En 2007, l'offre et l'organisation du Groupe ont été restructurées autour des lignes de business suivantes :

- « **Virtual Performance** » [évaluation de la performance virtuelle]

Cette ligne de business couvre la simulation d'un produit dans les conditions d'usage ultime associé à son environnement et à ses effets et ses causes ;

- « **Virtual Manufacturing** » [fabrication virtuelle]

Cette ligne de business regroupe la simulation des processus de fabrication d'un produit, d'un sous-ensemble ou d'une pièce - à travers la sélection de matériaux (métaux, plastiques et composites, verres et céramiques,...) et des processus de formage et d'assemblages (emboutissage, fonderie, soudage, traitement thermique,...) ;

- « **Design & Analysis Simulation** » [simulation de la conception et de l'analyse]

Avec la simulation détaillée de tout le produit assemblé et les raffinements clefs du modèle, cette ligne de business a pour objectif d'évaluer si le produit va atteindre les spécifications de conception dans les conditions opérationnelles de référence (adéquation entre les conditions d'usage normales en prenant en compte les limites imposées de la régulation).

Ceci a conduit à une redéfinition des UGT qui correspondaient précédemment pour les achats de sociétés de technologie, ou de branches d'activité, aux « trades » des produits correspondant. Ces UGT « produits » sont désormais articulées autour des lignes de business suivantes :

- « **Virtual Performance** » à laquelle ont été affectés les écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéterminée précédemment rattachés à l'UGT « Easi » ;

- « **Virtual Manufacturing** » à laquelle ont été affectés les écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéterminée précédemment rattachés aux UGT « Stamping », « Welding », « Composites » et « Casting » ;

- « **Design & Analysis Simulation** » à laquelle ont été affectés les écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéterminée précédemment rattachés aux UGT « VA », « CFD ».

Ces UGT font l'objet de tests de dépréciation basés sur les flux de trésorerie attendus de ces lignes de business.

Pour chacune de ces UGT, un business plan à 5 ans est établi en fonction des perspectives commerciales, de la pénétration de la technologie et de la situation concurrentielle. Sur la base de ces informations, des budgets prévisionnels sont élaborés et les flux financiers futurs attendus font l'objet d'une actualisation au taux de 15,0% pour l'exercice clos au 31 janvier 2008 contre 10,0% pour l'exercice clos au 31 janvier 2007.

La valeur actuelle de chaque UGT est déterminée en additionnant :

- la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur 5 ans telle que décrite ci-dessus ;

- une valeur résiduelle équivalente au montant le plus faible entre '1 an de chiffre d'affaires actualisé au terme de ce plan' et 'la valeur infinie en utilisant un taux de 2%'.

Cette valeur actuelle permet d'attester de la juste valeur des actifs considérés ou bien sert de base au calcul de leur dépréciation éventuelle.

Les actifs incorporels correspondant à l'achat de sociétés de distribution ou de fonds de commerce sont rattachés à une UGT géographique correspondant à leur zone de distribution.

Pour être en accord avec les plans opérationnels sur ce territoire, les UGT China et ATE ont également été regroupées dans une UGT Chine.

La liste des UGT auxquelles ces écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéterminée ont été affectés avec leur valeur comptable est la suivante :

UGT (en milliers d'euros)	Valeurs nettes comptables 31 janvier 2008	Valeurs nettes comptables 31 janvier 2007	Valeurs nettes comptables 31 janvier 2006
UGT Virtual Performance	3 681	3 681	3 682
UGT Virtual Manufacturing	6 730	6 730	6 730
UGT Design and Analysis Simulation	8 799	8 799	8 872
UGT Allemagne	634	634	634
UGT Europe de l'Est	542	542	402
UGT UK	111	111	111
UGT Italie	172	172	172
UGT Chine	2 442	2 512	-
Total	23 112	23 181	20 603

Le Groupe a procédé à des tests de dépréciation au 31 janvier 2008, 31 janvier 2007 et au 31 janvier 2006 sur l'ensemble de ses UGT qui n'ont montré aucune perte de valeur pour ces actifs.

3.3. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Valeurs brutes			
Agencements et installations	1 608	1 627	1 512
Matériel informatique et équipement	8 011	7 914	7 190
Mobilier de bureau	441	439	477
Total	10 060	9 980	9 179
Amortissements cumulés			
Agencements et installations	-860	-721	-834
Matériel informatique et équipement	-5 991	-5 866	-5 369
Mobilier de bureau	-317	-290	-352
Total	-7 168	-6 877	-6 555
Valeurs nettes			
Agencements et installations	748	906	678
Matériel informatique et équipement	2 020	2 048	1 821
Mobilier de bureau	124	149	125
Total	2 892	3 103	2 624

Les variations (acquisitions) de matériel informatique et d'équipement correspondent au renouvellement standard du parc informatique et des réseaux de communication.

3.4. Impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Impôts différés passifs : divers	-1 068	-747	-534
Impôts différés actifs :			
Reports déficitaires	1 370	568	725
Frais de R&D capitalisés et amortis fiscalement	24	92	335
Maintenance	2 146	2 163	2 160
Cessions internes	2 502	2 099	1 458
Provisions non déductibles et divers retraitements	657	472	133
Impôts différés actifs (avant impôts différés passifs)	6 699	5 394	4 810
Impôts différés actifs nets	5 631	4 648	4 277

Le Groupe n'a pas jugé probable la récupération certains impôts différés actifs et a par conséquent constitué des provisions pour K€ 1 696, K€ 2 347 et à K€ 2 386 respectivement au 31 janvier 2008, 2007 et 2006. Les principes comptables relatifs à ce point sont détaillés au § 2.3.9.

3.5. ACTIFS FINANCIERS

Les dépôts de garantie détenus à l'échéance correspondent principalement à des garanties apportées au titre des locations immobilières.

(en milliers d'euros)	31/01/2008	Variation	Ecart de change	31/01/2007	31/01/2006
Dépôts de garantie	1 098	-22	-57	1 176	1 146
Autres actifs financiers	28	22		5	0
Autres actifs non courants	1 125	1	-57	1 181	1 146

3.6. Risque de crédit

La clientèle du Groupe se compose pour l'essentiel de grands comptes industriels sur l'Europe, l'Amérique et l'Asie, en particulier dans les secteurs automobile, aérospatial, sidérurgique, ainsi que d'administrations et organismes universitaires. Le Groupe évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients. Le Groupe provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. L'évolution de cette provision se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/01/2008	Dotations	Reprises	Ecart de change	31/01/2007	31/01/2006
Provisions clients	-870	-245	202	17	-845	-798

Le Groupe a par ailleurs mis en place un programme de cessions de créances commerciales avec un de ses partenaires bancaires. Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2008, le montant des créances commerciales cédées dans le cadre de ce programme s'est élevé à K€ 1 949.

3.7. CREANCES DIVERSES

Les autres créances à court terme se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Crédits d'impôts	2 540	2 939	1 634
TVA et autres créances	2 541	2 888	2 461
Autres créances à court terme	5 082	5 826	4 095

3.8. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent aux 31 janvier 2008, 2007 et 2006 respectivement à K€ 1 188, K€ 1 092 et à K€ 1 020. Elles comprennent principalement les charges constatées d'avance liées à l'exploitation, tels que les loyers immobiliers et mobiliers.

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Groupe considère les valeurs mobilières de placement à court terme comme de la trésorerie immédiatement disponible. Ces valeurs mobilières de placement sont exprimées en euros et enregistrées à leur valeur liquidative :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Disponibilités	12 408	9 323	12 746
Fonds communs de placement	360	360	781
Autres valeurs mobilières de placement	299	0	730
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 067	9 683	14 257

Les autres valeurs mobilières de placement aux 31 janvier 2008 et 2006 sont essentiellement composées de SICAV monétaires.

3.10. CAPITAUX PROPRES

3.10.1. Capital social

Au 31 janvier 2008, le capital social d'ESI Group s'établit à K€ 17 600 et est constitué de 5 866 529 actions ordinaires à la valeur nominale de € 3. Les levées d'options de souscription ont donné lieu à une augmentation de capital de 13 052 actions au cours de l'exercice, soit une augmentation de capital de K€ 39 générant une prime d'émission de K€ 85.

La société ESI Group n'a distribué aucun dividende sur la période.

3.10.2. Actions propres

Conformément à la norme IAS 32, le Groupe présente en moins des capitaux propres les actions propres qu'elle a acquises dans le cadre de son programme de régularisation de cours. Ces actions sont valorisées à leur coût historique. Au 31 janvier 2008, le Groupe détient 237 159 actions propres comptabilisées dans les comptes pour K€ 2 271 et présentant, à cette même date, une valeur de marché de K€ 1 862, soit une perte

latente de K€ 428. Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à l'achat de 39 357 actions propres et 1 900 ont été utilisées pour répondre à des levées d'options.

3.11. PROVISIONS

3.11.1. Provisions pour risques et charges

(milliers d'euros)	31/01/2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/01/2007	31/01/2006
Litiges	212	167	-215	-43	303	172
Pertes à terminaison	2	2	-1	-	1	4
Risques divers	-	-	-	-	-	17
Provisions Passifs courants	214	168	-216	-43	304	193

L'essentiel des provisions pour litiges est constitué pour faire face à un litige commercial (provisionné en intégralité) et à des risques sociaux.

3.11.2. Provisions au titre des avantages sociaux du personnel

Les salariés du Groupe bénéficient en raison de dispositions légales ou contractuelles de régimes à prestations définies qui font l'objet de provisions dans les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux régimes pour lesquels des évaluations IAS 19 ont été réalisées sont les suivants :

- France : indemnités de départ en retraite (avec K€ 1 488 d'engagement, le régime représente environ les deux-tiers des engagements du Groupe)
- Japon : indemnités de cessation de service (env. K€ 367 d'engagements)
- Corée : indemnités de cessation de service (env. K€ 126 d'engagements)
- Inde : indemnités de cessation de service (env. K€ 135 d'engagements)

(en milliers d'euros)	31/01/2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de change	31/01/2007	31/01/2006
Provision pour avantages aux employés	1 280	274	-166	0	-19	1 191	1 080

Le Groupe utilise la méthode dite « du corridor » telle que décrite dans la norme IAS 19 pour la reconnaissance des gains ou pertes actuariels en compte de résultat.

(en milliers d'euros)	31/01/2008	31/01/2007	31/01/2006
Evolution de l'engagement			
Engagement à l'ouverture	-1 634	-1 603	-1 272
Charge d'intérêt	-72	-63	-80
Coût des services rendus	-196	-191	-140
(Pertes) et gains actuariels	74	75	-110
Modification du régime	-476	-	-
Engagements sur variation de périmètre	-	-	-
Prestations payées	166	104	15
Ecart de change	24	44	-15
Engagement à la clôture	-2 115	-1 634	-1 603
Evolution de la juste valeur des actifs			
Juste valeur des actifs à l'ouverture	195	187	178
Cotisations versées par l'employeur	-	-	-
Cotisations versées par les salariés	-	-	-
Rendement attendu des actifs	8	7	9
(Pertes) et gains actuariels	-2	1	-
Liquidation du régime	-	-	-
Autres	-	-	-
Ecart de change	-	-	-
Juste valeur des actifs à la clôture	201	195	187
Charge de l'exercice			
Coût des services rendus	-196	-191	-140
Charge d'intérêt	-72	-63	-80
Rendement attendu des actifs	8	7	9
Amortissement des services passés	-13	-10	-10
Amortissement des (pertes) et gains actuariels	-	-1	-
(Charge)/Produit de retraite de l'exercice	-274	-258	-221
Evolution de la provision			
Provision à l'ouverture	-1 191	-1 080	-857
Charge de l'exercice	-274	-258	-221
Prestations payées par l'employeur	166	104	15
Engagements sur variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change	19	43	-16
(Provision)/Actif de fin d'exercice	-1 280	-1 191	-1 080
Réconciliation de l'engagement financé et de la provision			
Engagement net	-1 287	-1 440	-1 417
Engagements non financés	-628	-	-
Services passés non reconnus	656	193	202
Pertes/(gains) actuariels non reconnus	-21	56	134
Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus	-	-	-
(Provision)/Actif de fin d'exercice	-1 280	-1 191	-1 080

Principales hypothèses :

Exercice clos le 31/01/2008	France	Japon	Corée	Inde
Taux d'actualisation	5,25%	2,25%	5,50%	7,90%
Taux de rendement attendu des actifs	4,50%	N/A	N/A	N/A
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	3,00%	3,00%	8,33%
Exercice clos le 31/01/2007	France	Japon	Corée	Inde
Taux d'actualisation	4,50%	3,00%	4,50%	8,00%
Taux de rendement attendu des actifs	4,00%	N/A	N/A	N/A
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	3,00%	3,00%	8,30%
Exercice clos le 31/01/2006	France	Japon	Corée	Inde
Taux d'actualisation	4,00%	3,00%	4,00%	7,50%
Taux de rendement attendu des actifs	4,00%	N/A	N/A	N/A
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	3,00%	3,00%	8,30%

La sensibilité des engagements à une variation du taux d'actualisation est détaillée dans le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	
Engagement -0.5%	2 223
Engagement	2 115
Engagement +0.5%	2 028

Les écarts actuariels générés dans l'exercice proviennent de changement d'hypothèses et/ou d'écarts d'expérience :

(en milliers d'euros)	
Total de gains & (pertes) actuariels	72
Ajustement d'expérience	-15
Changement d'hypothèses	87

En France, le Groupe a externalisé une partie de ses engagements auprès d'un assureur. Les actifs financiers correspondant sont investis dans l'actif général de l'assureur qui sert chaque année des revenus financiers correspondant au moins au taux minimum garantie.

Le taux minimum garanti pour 2008 est de 4,0% mais il est généralement surperformé. Aussi le taux de rendement attendu des actifs retenu est de 4,5% et correspond à l'estimation de l'assureur. L'actif général de l'assureur est investi à 67% en obligations, 20% en actions et 13% en immobilier.

3.12. EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS

La dette à long terme du Groupe est libellée en euros et en USD et s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Emprunts bancaires	10 502	9 816	7 387
Fonds de participation	406	473	567
Crédit bail	337	252	353
Autres dettes à long terme	565	1 930	508
Total emprunts et dettes	11 810	12 471	8 815
Moins : part à court terme	-6 706	-8 061	-2 649
Emprunts et dettes (part à long terme)	5 103	4 411	6 166

L'échéancier de remboursement de la dette s'établit comme suit par catégorie :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier 2008			
	Dettes Sans Intérêts	Dettes à taux fixes	Dettes à taux variables	TOTAL
2008	565	323	5 818	6 706
2009		299	1 113	1 412
2010		127	1 190	1 316
2011		143	1 271	1 414
2012 et au-delà		90	870	961
	565	982	10 263	11 810

Le montant des lignes de crédit court terme utilisées par le Groupe s'élève respectivement à K€ 3 773 et K€ 3 974 au 31 janvier 2008 et au 31 janvier 2007.

Au 31 janvier 2008, 2007 et 2006, le taux moyen pondéré des emprunts bancaires s'établit respectivement à 5,96%, 5,52% et 4,70%.

La société a contracté le 26 avril 2007 un crédit syndiqué de 19 millions d'euros dont 12,4 millions d'euros en ouverture de crédit pendant 24 mois et 6,6 M€ en contrevaieur USD, soit 8,9 MUSD, dans le cadre d'un refinancement sur 5 ans. Cette opération permet au Groupe de conserver une flexibilité financière élevée pour la poursuite de son développement tout en lissant la charge de la dette.

Ces crédits sont basés sur des taux variables EURIBOR 6 mois augmenté d'une marge de 1,8% pour la tranche en euros et LIBOR 6 mois augmenté d'une marge de 1,8% pour la tranche USD. Cet emprunt est amortissable semestriellement par remboursements constants en capital.

Les covenants applicables à cette convention de crédit sont décrits en § 6.3 et sont respectés au 31 janvier 2008.

Au 31 janvier 2008, la société dispose d'une couverture de taux sur sa dette moyen terme en USD conclue en juillet 2007, sous la forme d'un « tunnel » présentant un « floor » de 4.55% et un « cap » de 5.3868%. Ainsi, le Groupe paiera le taux de référence au prix du marché entre 4.55% et 5.3868%, si le taux de référence descend en dessous de 4.55% le Groupe paiera 4.55% et s'il s'élève au-dessus de 5.3868%, le Groupe paiera 5.3868%. Cette couverture a pris effet le 26 octobre 2007 et se terminera à l'issue du remboursement de la dette en USD prévu le 26 avril 2012. Chaque échéance, tel qu'indiqué ci-dessus, est couverte en totalité. Le coût de cette ouverture, soit K€ 39, a été inscrit au bilan et réévalué à sa juste valeur au 31 janvier 2008.

Le Groupe a opté pour l'application au 1^{er} février 2005 des normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers. Seul l'instrument de couverture de taux sur l'emprunt moyen terme à taux variable est concerné. Au 31 janvier 2008, la valeur de marché de cet instrument a été établie à <K€ 183>. Les principes de comptabilisation des variations de juste valeur de cet instrument sont détaillés au § 2.3.5.

4. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Licences	53 894	53 157	48 549
Prestations de services et autres revenus	14 960	12 860	13 630
Chiffre d'affaires annuel	68 853	66 017	62 179

Le chiffre d'affaires annuel 2007 s'établit à K€ 68 853, soit une croissance de +4,3% par rapport à la même période de l'exercice passé.

L'activité licences affiche une croissance de +1,4% et l'activité services de +16,3%.

Le montant des projets de recherche cofinancés inclus dans le chiffre d'affaires de services s'élève à K€ 909 au 31 janvier 2008, K€ 1 024 au 31 janvier 2007 et K€ 1 271 au 31 janvier 2006.

4.2. CATEGORIES DE PRODUITS ET DE CHARGES SIGNIFICATIFS

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Achats et charges externes	6 249	5 439	5 774
Locations immobilières	3 633	3 396	3 077
Honoraires	1 005	1 302	1 190
Impôts et taxes	835	784	555
Amortissements et provisions	1 918	1 668	2 075
Frais de personnel	40 738	39 693	36 880
Autres produits et charges externes	8 608	7 900	8 301
Total des charges opérationnelles	62 986	60 183	57 853

4.3. CHARGES DE PERSONNEL

Les frais de personnel du Groupe, charges sociales comprises, s'élèvent à K€ 40 738, K€ 39 693 et K€ 36 880 aux 31 janvier 2008, 2007 et 2006.

Les charges constatées au titre d'IFRS 2 s'élèvent à K€ 230, K€ 210 et K€ 311 respectivement aux 31 janvier 2008, 2007 et 2006.

Les effectifs moyens s'élèvent à :

Effectifs moyens	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
France	236	230	213
Etranger	439	392	327
Total	675	622	540

Au 31 janvier 2008, les effectifs s'établissent à 683 personnes.

4.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENTS COMPTABILISES EN CHARGES DANS L'EXERCICE

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Une immobilisation résultant des dépenses de développement sur la base d'un projet individuel est comptabilisée lorsque les critères suivants sont remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de cet actif démontrée ;
- intention et capacité financière et technique à mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la Société ;
- disponibilité des ressources techniques et financières pour achever le développement de l'actif ;
- évaluation fiable des coûts attribuables à cet actif.

Après leur comptabilisation initiale, les dépenses de développement ayant fait l'objet d'une immobilisation sont amorties sur une durée de 12 à 24 mois.

Frais de recherche et développements (R&D) engagés dans l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	FY07	FY06	FY05
Frais de développement immobilisés sur la période	15 408	14 510	13 522
Frais de développement amortis sur la période	-14 063	-12 687	-12 868
Impact net de l'immobilisation des frais de développement	1 345	1 823	654
Charges R&D IFRS portées au Compte de Résultat	-13 581	-13 396	-14 215
Annulation impact net de l'immobilisation des frais de développement	-1 345	-1 823	-654
Annulation impact Crédit Impôt Recherche	-790	-618	-285
Frais R&D engagés au cours de la période	-15 716	-15 837	-15 154
Frais R&D engagés au cours de la période	-15 716	-15 837	-15 154
-dont frais portés en charges directes	-308	-1 326	-1 632
-dont frais immobilisés	-15 408	-14 510	-13 522
Dotation aux amortissements sur production immobilisée	-14 063	-12 687	-12 868
Charges directes de l'exercice	-308	-1 326	-1 632
Crédit Impôt Recherche	790	618	285
Total Frais de R&D comptabilisés en charge dans l'exercice	-13 581	-13 396	-14 215

4.5. RESULTAT FINANCIER

4.5.1. Produits et charges d'intérêt

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Produits d'intérêt	161	219	220
Charges d'intérêt	-916	-678	-692
Total produits (+) et charges (-) d'intérêt	-755	-459	-472

Cette charge nette est principalement constituée des intérêts sur emprunts financiers pour K€ 426 contre K€ 336 sur l'exercice précédent et K€ 356 pour l'exercice clos au 31 janvier 2006.

4.5.2. Gains et pertes de change

Le Groupe peut à tout moment se porter acquéreur d'options sur devise et de toute autre forme de contrats de devises. En général, la durée de ces contrats n'excède pas un an et leur objet est la couverture du risque de dépréciation des encaissements de créances clients exprimées en devise par la suite d'une évolution défavorable des cours.

Pour l'exercice clos au 31 janvier 2008, les options et ventes à terme mises en place par le Groupe ont généré un produit de K€ 243 dans les comptes consolidés.

Le résultat de change enregistré sur les exercices clos les 31 janvier 2008, 2007 et 2006 se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2 008	2 007	2 006
USD	-1 077	-675	617
JPY	191	-372	-224
KRW	-686	-198	394
Autres devises	-94	112	94
Total	-1 667	-1 132	881

4.6. Impôts

La charge d'impôt est principalement composée de :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Charge d'impôt exigible	-1 926	-2 001	-2 548
Impôt différé – net	1 044	494	805
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat consolidé	-882	-1 507	-1 743

Le rapprochement chiffré entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Résultat consolidé avant impôt	3 250	4 033	4 525
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-1 083	-1 344	-1 508
Effet des différences permanentes	-102	13	-231
Effet du report variable	26	-8	-49
Effet des différentiels de taux courant d'imposition mère / fille	-119	-82	-145
Actifs d'impôt provisionnés	-367	-226	-483
Activation des déficits précédemment dépréciés	771	153	769
Crédit d'Impôt Recherche	-	-	-
Impôts forfaitaires	-9	-12	-95
Impôt calculé	-882	-1 507	-1 743

Le détail de la situation bilancielle fiscale latente est fourni en § 3.4.

5. CAPITAUX PROPRES

Au 31 janvier 2008, le capital social d'ESI Group s'établit à K€ 17 600 et est constitué de 5 866 529 actions ordinaires à la valeur nominale de € 3.

5.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Le 5 novembre 1996, les actionnaires ont approuvé un premier plan d'options de souscription d'actions autorisant l'octroi de 204 000 options aux salariés du Groupe. Le 19 décembre 1996, une première tranche de 67 716 options a été accordée donnant le droit de souscrire à une action à un prix d'exercice de FRF 64,55 soit € 9,84. Chacune de ces options donne droit de souscrire à une action ordinaire. Les droits sont acquis 36 mois après la date d'attribution et les options expirent 61 mois après la date d'attribution. Le solde des options non attribuées a été annulé en 1997.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mars 1997 a autorisé un second plan d'options de souscription d'actions portant sur 136 284 options, donnant droit chacune de souscrire à une action ordinaire. L'objet de ce plan est, en octroyant la possibilité d'acquérir une participation dans le Groupe, d'attirer et de conserver des collaborateurs du meilleur niveau possible. Le 12 janvier 2000, le Conseil d'Administration a attribué la totalité des options, soit 136 284 options donnant le droit de souscrire à une action à un prix d'exercice de FRF 64,55 soit € 9,84. Les droits sont acquis 36 mois après la date d'attribution et les options expirent 61 mois après la date d'attribution.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2001 a autorisé un troisième plan d'options de souscription d'actions portant sur 100 000 options, donnant droit chacune de souscrire à une action ordinaire. Le 19 juillet 2001, le Conseil d'Administration a attribué 9 942 options donnant le droit de souscrire à une action à un prix d'exercice de € 22. Les droits sont acquis 38 mois après la date d'attribution et les options expirent 61 mois après la date d'attribution.

Au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2001, 42 324 options sur les 67 716 options octroyées le 19 décembre 1996 dans le cadre d'un premier plan de stock option ont été levées à un prix d'exercice de FRF 64,55 soit € 9,84 par action. Ces levées d'option ont été constatées par une augmentation de capital de K€ 103, accompagnée d'une prime d'émission de K€ 313.

Au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2002, 2 500 options ont été levées au titre du premier plan de stock options. En conséquence, l'augmentation corrélative du capital de la Société d'un montant de K€ 8, la prime d'émission s'élevant à K€ 17, a été constatée lors du Conseil d'Administration du 8 mars 2002. Les 22 892 options de souscription d'actions restantes arrivées à échéance ont été annulées.

Le 24 janvier 2003, le Conseil d'Administration a attribué 86 402 options donnant le droit de souscrire une action à un prix de € 9,50. Sur ces attributions, 9 942 options ont été attribuées en substitution de celles allouées à un prix de souscription de € 22 le 19 juillet 2001.

Au 31 janvier 2005, 99 000 options ont été levées et exercées, générant une augmentation de capital de K€ 297 et une prime d'émission de K€ 677.

Au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2006, 1 500 options de souscription complémentaires ont été levées et exercées le 3 février 2005 au prix de € 9,84 générant une nouvelle augmentation de capital de K€ 5 et une prime d'émission de K€ 10. Le Conseil d'Administration en date du 8 mars 2005 a constaté l'augmentation du capital inhérente à ces opérations pour un montant de K€ 302, la prime d'émission s'élevant à K€ 687.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2006 a autorisé un plan d'options de souscription d'actions portant sur 200 000 options, donnant droit chacune de souscrire à une action ordinaire.

Une synthèse de l'activité des plans se présente comme suit :

	Options Autorisées	Options en Circulation	Prix moyen pondéré par action en €
	Restant à octroyer	Options octroyées non exercées	
Solde au 1er février 2004	13 598	211 386	10,25
Autorisées	-	-	-
Octroyées	-	-	-
Exercées	-	(99 000)	9,84
Annulées ou venues à expiration	(13 598)	-	-
Solde au 31 janvier 2005	0	112 386	10,62
Autorisées	100 000	-	-
Octroyées	-	-	-
Exercées	-	(1 500)	9,84
Annulées ou venues à expiration	-	(2 000)	9,84
Solde au 31 janvier 2006	100 000	108 886	10,64
Autorisées	200 000	-	-
Octroyées	-	-	-
Exercées	-	(2 350)	9,50
Annulées ou venues à expiration	-	(7 100)	9,50
Solde au 31 janvier 2007	300 000	99 436	10,74
Autorisées	-	-	-
Octroyées	(5 000)	5 000	11,95
Exercées	-	(13 052)	9,50
Annulées ou venues à expiration	-	(86 384)	10,94
Solde au 31 janvier 2008	295 000	5 000	11,95

La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de ces plans est, au 31 janvier 2008, de 4,7 ans pour les options octroyées et non exercées.

Par ailleurs, la société bénéficie d'une autorisation de l'Assemblée du 1^{er} juillet 2004 portant sur l'émission de 100 000 options d'achat d'actions. Ces options étaient émises en totalité au 31 janvier 2008.

5.2. TRAITEMENT DES SITUATIONS NETTES MINORITAIRES NEGATIVES

Pour l'exercice clos au 31 janvier 2008, la prise en charge par le Groupe pour les filiales ayant une situation nette négative du montant de la part minoritaire des résultats négatifs s'élève à :

- K€ 40 pour Hankook ESI ;
- K€ 15 pour ESI-ATE Holding et ESI-ATE Technology.

Les résultats positifs constatés sur les filiales américaines hors ESI NA ont entraîné la réduction de la prise en charge de la part minoritaire des résultats négatifs enregistrés sur les exercices précédents, générant un produit de K€ 16 sur l'exercice.

6. ENGAGEMENTS

6.1. ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Le Groupe loue une part importante de ses équipements informatiques, au travers de crédit-bail ou de location-financement. Ces contrats sont capitalisés.

Les échéances des loyers minima futurs au titre des contrats de crédit-bail et de location-financement capitalisés au 31 janvier de chaque année s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 janvier 2008
2009	161
2010	140
2011	51
2012	3
2013	0
>2014	0
Total des échéances de loyers minima	355
A déduire : les montants correspondant aux intérêts	-18
Valeur actuelle du montant net des échéances de loyers minima	337
A déduire : part à court terme	-150
Part à long terme	187

6.2. ENGAGEMENTS DE LOCATION FUTURE

Le Groupe loue l'ensemble des immeubles de bureau qu'il occupe et certains de ses équipements informatiques, au travers de contrats de location simple. Ces contrats ne sont pas capitalisés.

Les échéances des loyers minima futurs au titre des contrats de location au 31 janvier 2008 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 janvier 2008
2009	3 815
2010	1 510
2011	745

	2012 et au-delà	343
Total		6 412

6.3. ENGAGEMENTS ACCORDES

Dans le cadre de la convention de crédit du 26 avril 2007, ESI Group a consenti un nantissement de 99,95% des actions d'ESI France, de 51,0% des actions d'ESI ATE Holdings et de 90,0% des actions d'Hankook ESI.

La Société s'est également engagée, sous contrainte de remboursement anticipé, à respecter les trois ratios financiers suivants :

- le ratio dette financière consolidée sur fonds propres consolidés doit être inférieur à 65% chaque fin de semestre et d'année ;
- la trésorerie consolidée reste supérieure ou égale à 5 millions d'euros chaque fin de trimestre ;
- le ratio dette financière consolidée court terme divisé par le chiffre d'affaires consolidé annualisé est inférieur à 45/365 à chaque fin de trimestre.

7. Informations sectorielles

Le Chiffre d'Affaires est réparti sur les zones géographiques sur lesquelles il est effectivement réalisé, le résultat d'exploitation est celui des entités juridiques de chaque zone.

(en milliers d'euros)	Europe	Asie	Amérique	Eliminations	Consolidé
Exercice clos le 31 janvier 2008					
Ventes nettes:					
Clients externes	32 658	25 297	10 898		68 853
Sociétés liées	33 247	2 822	4 784	-40 853	
	65 905	28 119	15 682	-40 853	68 853
Résultat opérationnel	5 781	291	-400		5 672
Actifs affectés	119 562	23 159	8 267	-50 552	100 436
Exercice clos le 31 janvier 2007					
Ventes nettes:					
Clients externes	30 699	23 918	11 399		66 017
Sociétés liées	30 870	1 946	6 331	-39 147	
	61 569	25 864	17 730	-39 147	66 017
Résultat opérationnel	4 508	927	190		5 625
Actifs affectés	116 886	19 054	9 732	-49 001	96 671
Exercice clos le 31 janvier 2006					
Ventes nettes:					
Clients externes	30 798	20 600	10 780		62 179
Sociétés liées	29 379	1 724	5 908	-37 011	
	60 177	22 324	16 688	-37 011	62 179
Résultat opérationnel	3 423	1 130	-436		4 117
Actifs affectés	108 821	15 864	9 365	-45 138	88 912

Les opérations intra-groupe sont essentiellement constituées par des redevances versées par les filiales du Groupe. Ces redevances sont proportionnelles au chiffre d'affaires Licences et basées sur les pratiques constatées entre éditeurs et distributeurs de logiciel dans le secteur d'activité couvert par ESI Group.

8. Risques géopolitiques et monétaires

Le Groupe a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2008, 53% de son chiffre d'affaires en dehors de l'Europe, soit 37% sur la zone Asie (essentiellement Japon, Corée du Sud, Chine et Inde) et 16% sur la zone Amérique (essentiellement Etats-Unis). Le Groupe est donc exposé aux aléas économiques et politiques de ces zones, en particulier en Asie qui a connu ces dernières années des perturbations économiques substantielles.

Le Groupe est également fortement exposé aux risques découlant des variations des cours des devises : pour l'exercice clos au 31 janvier 2008, 53% des revenus ont été générés en monnaie de la zone Euro, 21% en USD (dollar américain), 19% en JPY (yen japonais), 7% en KRW (won coréen). L'évolution du chiffre d'affaires qui s'établit comptablement à +4.3% entre les exercices clos au 31 janvier 2007 et au 31 janvier 2008 serait de +8.5% à taux de change constants.

La politique du Groupe est de couvrir, dans la mesure du possible, les flux ainsi que les actifs nets en devises. Les incidences sur le résultat financier ont été détaillées en § 2.3.5.

9. Rémunération des principaux dirigeants

Pour les exercices clos au 31 janvier 2008, 2007 et 2006 la rémunération versée aux mandataires sociaux du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier		
	2008	2007	2006
Rémunération versée par la Société	374	610	513
Avantages en nature	14	5	5
Rémunérations versées par des Sociétés contrôlées	5	11	12
Avantages en nature reçus de la part de Sociétés contrôlées	0	0	1
Jetons de présence	10	15	15
TOTAL	403	642	546

10. Evènement postérieur à la clôture

Néant.

20.1.6 RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2007

DELOITTE MARQUE & GENDROT
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 27.200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ESI Group Exercice clos le 31 janvier 2008

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société ESI Group relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Test de dépréciation des actifs incorporels

Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéterminée et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur de ces actifs, selon les modalités décrites dans les notes 2.3.3.1 et 3.2.3 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.3.3.1 et 3.2.3 donnent une information appropriée. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses utilisées.

Frais de développement

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 4.4 de l'annexe aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.

Impôts différés actifs

La note 2.3.9 de l'annexe aux états financiers consolidés expose les règles et les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des impôts différés actifs et à leur évaluation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour l'estimation de la valeur de ces impôts différés actifs. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Engagements de retraite

Les notes 2.3.7 et 3.11.2 de l'annexe aux états financiers consolidés précisent les modalités d'évaluation des avantages du personnel postérieurs à l'emploi. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 2.3.7 et 3.11.2 fournissent une information appropriée. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE MARQUE & GENDROT

ERNST & YOUNG Audit

Patrick Viguié

Jean-Yves Jégourel

20.2. Comptes annuels

20.2.1. Bilan au 31 janvier 2008

ESI GROUP

Comptes annuels au 31 janvier 2008

Page 1

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/01/2008	31/01/2007
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	19 133 293	9 281 590	9 851 703	8 766 610
Concessions,brevets,droits similaires	19 747 071	4 700 516	15 046 555	14 974 699
Fonds commercial	1 027 969	72 546	955 423	955 423
Autres immobilisations incorporelles	7 344 161	71 480	7 272 681	6 716 105
Avances,acomptes immob. incorpor.			-	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 604 893	2 698 629	906 264	1 048 167
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	15 240 833	1 465 900	13 774 933	13 384 613
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	27 505		27 505	5 200
Autres immobilisations financières	317 522		317 522	359 511
ACTIF IMMOBILISE	66 443 262	18 290 661	48 152 601	46 210 343
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	43 954		43 954	26 108
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	819 704		819 704	387 447
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises			-	-
Avances,acomptes versés/commandes	78 875		78 875	90 275
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	36 487 297	451 152	36 036 145	36 394 373
Autres créances	4 902 205		4 902 205	5 684 661
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 936 883	427 893	2 508 990	2 269 921
(dt actions propres 2 289 591.00)				
Disponibilités	1 262 537		1 262 537	975 470
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	899 204		899 204	688 094
ACTIF CIRCULANT	47 430 662	879 045	46 551 617	46 516 349
Charges à répartir/plsrs exercices	173 067		173 067	31 890
Primes remboursés des obligations				
Ecart de conversion actif	1 700 458		1 700 458	641 854
TOTAL GENERAL	115 747 450	19 169 706	96 577 747	93 400 436

ESI GROUP
Comptes annuels au 31 janvier 2008

Page 2

BILAN PASSIF

Rubriques	31/01/2008	31/01/2007
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé : 17 599 587)	17 599 587	17 560 431
Primes d'émission, de fusion, d'apport	36 799 508	36 714 670
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : Réserve légale	428 712	154 645
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. cours		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.		
Report à nouveau	7 188 769	1 981 499
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	558 561	5 481 337
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	14 191	4 456
CAPITAUX PROPRES	62 589 328	61 897 038
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 902 340	944 937
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 902 340	944 937
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 859 735	6 664 655
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	4 045 869	4 430 153
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 300	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 486 364	13 276 870
Dettes fiscales et sociales	3 844 849	4 137 461
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 211	47 392
Autres dettes	1 907 186	1 163 705
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	953 665	572 023
DETTES	31 139 177	30 292 259
Ecarts de conversion passif	946 901	266 202
TOTAL GENERAL	96 577 747	93 400 436

Résultat de l'exercice en centimes
Total du bilan en centimes

558 561.04
96 577 747.08

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France		Exportation		31/01/2008	31/01/2007
Ventes de marchandises	FA	20 359.00	FB		20 359	
Production - biens	FD		FE			
vendue - services	FG	5 931 523	FH	38 149 255	44 080 778	43 454 821
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	5 951 882	FK	38 149 255	44 101 137	43 454 821
Production stockée					553 857	455 807
Production immobilisée					16 187 716	14 844 068
Subventions d'exploitation					38 140	115 747
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					724 513	282 523
Autres produits					5 970	-319
PRODUITS D'EXPLOITATION					61 611 335	59 152 647
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					19 970	
Variation de stock (marchandises)						
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					69 318	78 139
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					-17 847	-26 108
Autres achats et charges externes					26 070 760	26 017 122
Impôts, taxes et versements assimilés					865 989	815 801
Salaires et traitements					9 933 866	9 594 057
Charges sociales					4 300 550	4 302 302
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
Sur immobilisations :						
- dotations aux amortissements					15 462 456	13 341 501
- dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions					143 369	106 319
Pour risques et charges : dotations aux provisions					35 500	272 082
Autres charges					118 979	374 731
CHARGES D'EXPLOITATION					57 002 909	54 875 946
RESULTAT D'EXPLOITATION					4 608 426	4 276 701
OPERATIONS EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations					15 131	4 486
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						37 507
Autres intérêts et produits assimilés					427 530	449 900
Reprises sur provisions et transferts de charges					641 855	955 635
Différences positives de change					535 877	908 422
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					19 263	21 981
PRODUITS FINANCIERS					1 639 657	2 377 931
Dotations financières aux amortissements et provisions					3 072 251	735 855
Intérêts et charges assimilées					746 111	575 654
Différences négatives de change					1 431 829	948 458
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
CHARGES FINANCIERES					5 250 191	2 259 967
RESULTAT FINANCIER					-3 610 534	117 964
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					997 891	4 394 665

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France		Exportation		31/01/2007	31/01/2006
Ventes de marchandises	FA		FB			
Production - biens	FD		FE			
vendue - services	FG	6 995 182	FH	36 459 640	43 454 821	39 610 685
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	6 995 182	FK	36 459 640	43 454 821	39 610 685
Production stockée					455 807	-23 199
Production immobilisée					14 844 068	14 076 002
Subventions d'exploitation					115 747	31 647
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					282 523	627 788
Autres produits					-319	4 206
PRODUITS D'EXPLOITATION					59 152 647	54 327 129
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					78 139	-13 608
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					-26 108	
Autres achats et charges externes					26 017 122	23 929 668
Impôts, taxes et versements assimilés					815 801	708 609
Salaires et traitements					9 594 057	9 054 332
Charges sociales					4 302 302	4 099 708
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
Sur immobilisations :						
- dotations aux amortissements					13 341 501	14 106 690
- dotations aux provisions						131 299
Sur actif circulant : dotations aux provisions					106 319	314 056
Pour risques et charges : dotations aux provisions					272 082	136 000
Autres charges					374 731	686 307
CHARGES D'EXPLOITATION					54 875 946	53 153 061
RESULTAT D'EXPLOITATION					4 276 701	1 174 068
OPERATIONS EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations					4 486	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					37 507	84 969
Autres intérêts et produits assimilés					449 900	301 350
Reprises sur provisions et transferts de charges					955 635	2 341 008
Différences positives de change					908 422	599 009
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					21 981	127 759
PRODUITS FINANCIERS					2 377 931	3 454 095
Dotations financières aux amortissements et provisions					735 855	3 775 635
Intérêts et charges assimilées					575 654	496 012
Différences négatives de change					948 458	621 667
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
CHARGES FINANCIERES					2 259 967	4 893 313
RESULTAT FINANCIER					117 964	-1 439 219
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					4 394 665	-265 151

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/01/2007	31/01/2006
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	209	139 027
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 862	16 500
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 187 921	242 684
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 190 992	398 211
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	177 599	189 061
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 584 973	161 675
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	38 376	13 435
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 800 948	364 171
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 390 044	34 040
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	303 372	1 007 001
TOTAL DES PRODUITS	64 721 570	58 179 435
TOTAL DES CHARGES	59 240 233	59 417 547
BENEFICE OU PERTE	5 481 337	-1 238 112

20.2.3. Notes annexes au bilan et au compte de résultat de l'exercice 2006-2007

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 Janvier 2008**, dont le total est de 93 400 436,83 € et au compte de résultat de l'exercice qui affiche un bénéfice de 5 481 337,16 €, dont l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01 Février 2007 au 31 Janvier 2008**.

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en K euros sauf mention contraire

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Sommaire

1	FAITS CARACTÉRISTIQUES.....	120
2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	120
2.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	121
	<i>Frais de recherche et développement.....</i>	122
	<i>Autres immobilisations incorporelles.....</i>	122
	<i>Amortissements dérogatoires</i>	122
2.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	122
2.3	PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	122
2.4	STOCKS D'APPROVISIONNEMENTS.....	123
2.5	EN COURS DE PRODUCTION.....	123
2.6	CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES.....	123
2.7	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	124
2.8	OPERATIONS EN DEVISES.....	124

2.9	COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE.....	124
2.10	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	124
2.11	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROJETS EUROPEENS.....	124
3	NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ACTIF DU BILAN.....	125
3.1	ACTIF IMMOBILISE.....	125
	<i>Mouvements immobilisations corporelles</i>	125
	<i>Immobilisations financières :</i>	126
3.2	PARTICIPATIONS.....	126
3.3	EN COURS DE PRODUCTION.....	126
3.4	CREANCES :.....	127
3.5	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES DETENUES.....	128
3.6	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET CHARGES A REPARTIR.....	128
3.7	ECART DE CONVERSION.....	128
4	NOTES RELATIVES AUX POSTES DU PASSIF DU BILAN.....	129
4.1	CAPITAUX PROPRES.....	129
4.1.1	<i>Capital social</i>	129
4.1.2	<i>Provisions réglementées</i>	129
4.2	PROVISIONS POUR RISQUES.....	130
4.3	ETATS DES DETTES	130
4.4	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS.....	131
4.5	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES.....	131
4.6	DETTE FISCALE ET SOCIALES.....	131
4.7	AUTRES DETTES D'EXPLOITATION.....	131
4.8	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	131
4.9	ECART DE CONVERSION.....	131
4.10	CHARGES A PAYER	132
5	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	132
5.1	PRODUITS D'EXPLOITATION	132
5.1.2	<i>Autres produits d'exploitation :</i>	133
5.2	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	133
5.3	IMPOTS ET TAXES.....	134
5.4	DOTATIONS D'EXPLOITATION	134
5.5	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION.....	134
5.6	RESULTAT FINANCIER.....	134
5.7	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	135
6	AUTRES INFORMATIONS.....	135
6.1	EFFECTIF MOYEN.....	135
6.2	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE.....	135
6.3	DROIT INDIVIDUEL FORMATION.....	136
6.4	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS.....	136
6.5	ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS, RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN ET DU RESULTAT FINANCIER.....	136
6.6	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	137
6.7	ENGAGEMENTS RELATIFS AU NOUVEL EMPRUNT BANCAIRE.....	137
6.8	CAUTIONS ET NANTISSEMENTS.....	138
6.9	PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT FISCAL.....	138
6.10	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT.....	138
	<i>Situation fiscale différée</i>	138
6.11	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	139
6.12	ESI GROUP, SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	139
6.13	TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	140

1. ANNEXES

Notes annexes au bilan et au compte de résultat de l'exercice 2007-2008

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 janvier 2008** dont le total est de 96 577 747,08 € et au compte de résultat de l'exercice qui affiche un bénéfice de 558 561,04 €, dont l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **1^{er} février 2007 au 31 janvier 2008**.

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers euros (K€) sauf mention contraire.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. *Faits significatifs de l'exercice*

Opérations significatives relatives aux participations :

ESI Group a porté sa part de détention de 90% à 100% dans ses deux filiales Chinoises, Hong Kong ESI et Zhong Guo ESI.

Lors de l'acquisition de 51% des titres de la société ESI ATE Holding en juillet 2006, il était prévu un complément de prix 18 mois après la date d'intégration pour un montant fonction des résultats des 12 premiers mois d'activité. Ce complément de prix est plafonné à 2 500 KUSD.

Un règlement partiel de ce complément de prix a été effectué au cours de l'exercice 2007 pour 1 768 KUSD (1 255 K€).

Mise en place d'un crédit syndiqué :

Le Groupe a mis en place un crédit syndiqué de 19 M€.

La tranche A de 12,4 M€ est une ouverture de crédit pendant 24 mois (0,9 millions EUR débloqué dans l'exercice).

La tranche B de 6,6 M€ en contrevalet USD, soit 8,9 M USD, entre dans le cadre d'un refinancement sur 5 ans du précédent prêt datant du 23 janvier 2004 dont le solde était de 5,6 M€.

Cette opération permet au Groupe de conserver une flexibilité financière élevée pour la poursuite de son développement tout en lissant la charge de la dette actuelle.

La mise en place de passifs financiers en US dollar s'inscrit par ailleurs dans la stratégie de couverture de change du Groupe.

Autres opérations significatives :

Par ailleurs ESI Group a ouvert une succursale aux Pays-Bas ainsi qu'une autre à Shanghai en Chine.

Elles ont été intégrées dans les comptes de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2007, Il a été cédé un droit exclusif de distribution aux filiales ESI GmbH, Hankook ESI et Nihon ESI pour une valeur totale de 1,3 M€ (droit relatif aux produits CFDR).

2. *Principes et méthodes comptables*

Les règles et méthodes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

ESI Group a cependant pris l'option de suivre la recommandation de la CNCC datée du mois de septembre 2007, à savoir d'enregistrer à la date de clôture la charge relative aux honoraires d'audits correspondant aux services effectivement rendus sur la période.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément :

* Aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices

* Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les comptes de charges par nature appropriée lorsqu'il s'agit de frais internes, et dans un compte de charges de sous-traitance lorsqu'il s'agit de frais de recherche et développement réalisés par des prestataires faisant partie du Groupe ou externes.

L'intégralité des frais internes afférents aux développements engagée au cours de l'exercice est activée par le compte de production immobilisée (salaire, charges et coûts d'environnement).

L'activation se fait par projet. Seuls les projets répondant aux 6 critères d'activation définis dans le règlement sur les actifs sont immobilisés.

Les projets de recherche ou la part des dépenses ne répondant pas à l'ensemble des 6 critères restent en charge.

Leur amortissement commence à la livraison du projet. Les projets non terminés à la date de clôture sont immobilisés en encours de production.

Les projets sont amortis sur une période adaptée de 1 ou 2 ans.

Les projets correspondant au développement de la nouvelle version, qui sont délivrées annuellement, sont amortis sur 12 mois.

Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures, représentant des investissements, sont amortis sur 24 mois.

L'amortissement s'effectue à compter de la sortie de la version (release).

En cas de risque de non-commercialisation des projets, une provision pour dépréciation est constatée à concurrence de la valeur nette comptable.

Au terme de leur amortissement, les frais de recherche et développement sont sortis de l'actif.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Logiciels « bureautique et assimilés »	1 an en linéaire
Autres logiciels	3 ans en linéaire
Codes (hors actifs à durée de vie indéfinie)	5 ans en linéaire

Les actifs à durée de vie indéfinie ne sont plus amortis. Ils demeurent au bilan à leur valeur brute comptable. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, ils sont intégrés dans des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui sont des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables.

Une provision basée sur la différence entre la valeur calculée et la valeur comptable est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements dérogatoires

Jusqu'au 31 janvier 2002, la société comptabilisait des amortissements dérogatoires sur 12 mois pour les logiciels « bureautiques et assimilés » et les « codes sources ».

Depuis le 1^{er} février 2002, la société ne pratique plus ce type d'amortissements dérogatoires.

Les frais d'acquisition engagés au cours des exercices clos à compter du 31 janvier 2007 et liés à l'acquisition de titres de participation sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et déduits par voie d'amortissement dérogatoires sur une période de cinq ans (*art. 21 ; CGI art. 209-VII décembre 2006*).

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue :

Installations générales	6 ans en linéaire
Agencements, aménagements divers.	10 ans en linéaire
Matériel de transport	5 ans en linéaire
Matériel de bureau	3 ans en linéaire
Matériel informatique neuf	3 ans dégressif
Matériel informatique d'occasion	1 an linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

2.3. PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le poste "Autres participations" correspond au coût d'achat des titres de sociétés en valeur historique.

A la clôture, lorsque la valeur ré-estimée des titres est inférieure à leur coût d'achat, une provision est constatée pour le montant de la différence.

Cette valeur est calculée par société sur la base d'un multiple du chiffre d'affaires estimé et est corrigée de la trésorerie nette de la société concernée.

Dans le cas où une provision sur la valeur calculée ci-dessus pour une filiale est constituée et qu'il apparaît une situation nette négative pour cette même filiale, alors la situation nette négative de la filiale sera également provisionnée. Ces provisions sont imputées sur les créances clients, titres de participations et, le cas échéant, le solde est comptabilisé en provision pour risque.

En cas d'irrecouvrabilité, les créances rattachées aux participations sont provisionnées. Sur l'exercice aucune provision de ce type n'a été comptabilisée.

Les autres immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements.

2.4. STOCKS D'APPROVISIONNEMENTS

Les autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

2.5. EN COURS DE PRODUCTION

Les en-cours de production sont valorisés au coût de production en fonction de l'état d'avancement.

2.6. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable.

Les provisions éventuelles sont déterminées à partir d'une analyse individuelle des dossiers.

2.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de l'exercice. La société s'est conformée au règlement n°00-06 du 7 décembre 2000 relatif aux passifs.

2.8 OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

2.9. COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

ESI Group utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe ESI est de n'intervenir sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

Compte tenu de ses règlements et encaissements commerciaux en devises étrangères, et en particulier sur le yen japonais et le dollar US, ESI Group peut utiliser des contrats d'achats et de ventes à terme et/ou des options de devise pour se prémunir des variations de cours.

2.10 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours historique. Cependant la société réalise en fin d'exercice une opération de ventes puis d'achats de la quasi-totalité de ses valeurs mobilières. Ces dernières sont ainsi évaluées à la clôture de l'exercice à une valeur proche de leur valeur de marché.

2.11. TRAITEMENT COMPTABLE DES PROJETS EUROPEENS

Lors de la production d'un projet européen, le taux d'avancement du projet est déterminé permettant de définir le revenu attendu (environ 50% des coûts engagés) ; ce revenu est comptabilisé en production en cours par un compte de production stockée.

Lors de l'émission des « costs statements », ceux-ci sont considérés comme une facturation, ils créditent un compte de chiffre d'affaires et débitent un compte débiteur divers produits CEE à recevoir, le compte de production encours est crédité d'autant par la contrepartie du compte de production stockée.

Lorsque le projet est terminé, la totalité des revenus CEE ont été constatés en chiffre d'affaires.

3. Notes relatives aux postes de l'actif du bilan

3.1. ACTIF IMMOBILISE

	Incorporelles	Corporelles	Financières	Total
Valeur brute au 01/02/07	44 586	4 236	14 272	63 095
Acquisitions, augmentations	552	240	1 356	2 149
Acquisitions, augmentations R&D	16 188	0	0	16 188
Cessions et mises au rebut	(294)	(872)	(42)	-1 208
Cessions et mises au rebut R&D	(13 780)	0	0	-13 780
Valeur brute au 31/01/08	47 252	3 605	15 586	66 443
Amortissement et provision au 01/02/07	13 174	3 188	522	16 884
Dotations de l'exercice	15 026	382	944	16 352
Provision de l'exercice	0	0	0	0
Reprise provision de l'exercice	0	0	0	0
Cessions et mises au rebut	(294)	(872)	0	-1 166
Cessions et mises au rebut R&D	(13 780)	0	0	-13 780
Amortissement et provision au 31/01/08	14 126	2 699	1 466	18 291
Valeur nette au 31/01/08	33 126	906	14 120	48 153

Mouvements immobilisations incorporelles :

Les augmentations des immobilisations incorporelles en valeur brute sont détaillées ci-dessous :

	Montant
frais de recherche et développement immobilisés	16 188
concessions et brevets	545
autres acquisitions	7
Total	16 740

Les diminutions des immobilisations incorporelles en valeur brute correspondent aux frais de recherche et développement totalement amortis au 31 janvier 2008 et sortis du bilan.

ESI Group détient un fonds de commerce pour un montant de 657 K€, qui représente l'acquisition en date du 26 juillet 1991, à la société Engineering System International, de la branche d'activité d'édition de progiciels et logiciels de simulation numérique (Product in Applied Mechanics).

Mouvements immobilisations corporelles :

L'augmentation des immobilisations corporelles est détaillée ci-dessous :

	Montant
acquisitions agencements	46
informatique	194
Total	240

La diminution des immobilisations corporelles correspond essentiellement à des mises au rebut de matériel informatique suite à un inventaire.

Immobilisations financières :

Ce poste d'un montant de 15 586 K€ est composé de titres de participation pour 15 240 K€ (voir point 3.2), ainsi que des dépôts et cautionnements relatif aux locaux de Paris, Aix, Lyon, Montpellier et Rungis. La baisse de 42 K€ correspond au remboursement de dépôt de garantie.

3.2. PARTICIPATIONS

Mouvements des Titres de Participations (Brut)

	Au 01/02/07	Augmentation	Diminution	Au 31/01/08
ESI France SAS	458			458
ESI NIHON	75			75
ESI- North America	3 726			3 726
ESI BV	356			356
ESI UK	164			164
CALCOM	2 678			2 678
ESI HANKOOK	157			157
ESI GMBH	1 505			1 505
ESI IBERICA - VTOS	100			100
MECAS	715			715
STRACO	1 789			1 789
L3P	594			594
ESI US Holding	796			796
Zhong Guo Co Ltd	143	50		193
FRAIS Zhong Guo Co Ltd	2			2
Esi Software India	2			2
ESI US RD	111			111
Hong Kong Esi	106	13		119
Frais Hong Kong Esi	2			2
ATE Holding Ltd	393	1 255		1 648
Frais ATE Holding Ltd	37	17		54
Total	13 907	1 334	-	15 241

Mouvements de la provision sur participations

	Au 01/02/07	Augmentation	Reprise		Au 31/01/08
			Utilisée	Non utilisée	
L3P	522	31			553
ESI ATE Holding LTD	-	913			913
Total	522	944	-	-	1 466

3.3. EN COURS DE PRODUCTION

Les en-cours de production correspondent à des études en cours de réalisation à la date de clôture et évaluées en fonction de l'avancement.

3.4. CREANCES

L'état des créances se présente comme indiqué ci dessous :

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an, - 5 ans
Prêts	28	28	
Autres immobilisations financières	318		318
Clients douteux ou litigieux	-	-	
Créances clients	6 435	6 435	
Créances clients vis à vis de sociétés liées	30 052	30 052	
Personnel et comptes rattachés	2	2	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3	3	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	-		
Crédits Impôts Etrangers à recevoir	98	98	
Créance Impôt Société-Acomptes versés 2007	322	322	
Créance crédit impôt recherche 2003-2004	299	299	
Créance crédit impôt recherche 2005-2006	985		985
Créance crédit impôt recherche 2007	790		790
Taxe sur la valeur ajoutée	655	655	
Groupe et associés	302	302	
Fournisseurs avoirs à émettre vis-à-vis de sociétés liées	605	605	
Fournisseurs avoirs à émettre	14	14	
Projets CEE	770	770	
Débiteurs divers	59	59	
Charges constatées d'avance	899	899	
Total	42 634	40 542	2 092

3.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES DETENUES

Tableau des Valeurs Mobilières de Placements

	Valeur au bilan	liquidative	Plus ou moins value latente
Sicav	647	659	11
Actions Propres	2 290	1 862	-428
Total	2 937	2 521	-416
Détails nombre d'actions propres			
Au 01/02/07	Augmentation	Diminution	Au 31/01/08
199 702	39 357	1 900	237 159

A la clôture, la valeur liquidative des 237 159 actions propres détenues s'élève à 1 861 698 €, soit une moins value de 427 894 €. Au cours de l'exercice, ESI Group a procédé à l'achat de 39 357 actions propres et 1 900 ont été utilisées pour répondre à des levées d'options.

3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET CHARGES A REPARTIR

rubrique	montant	commentaire
charges constatées d'avance société liées	333	
charges constatées d'avance sur loyers	255	
charges constatées d'avance autre	311	
frais émission emprunt	143	amortissement sur la durée de l'emprunt
frais couverture emprunt	30	voir 6.8
Total	1 072	

3.7. ECART DE CONVERSION

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

	montant
Clients et comptes rattachés	1 591
Fournisseurs et comptes rattachés	36
Comptes courants	73
Total	1 700

4. Notes relatives aux postes du passif du bilan

4.1. CAPITAUX PROPRES

Les mouvements de l'exercice sont décrits dans le tableau ci-dessous (en euros) :

	Au 01/02/07	AGO	Autres mouvements		Au 31/01/08
			Augmentation	Diminution	
Capital	17 560 431		39 156		17 599 587
Prime d'émission	24 183 579		84 838		24 268 417
Prime de fusion Esi Soft.	9 676 883				9 676 883
Prime de fusion Systus	2 854 209				2 854 209
Réserve légale	154 645	274 067			428 712
Report à nouveau	1 981 499	5 207 270			7 188 769
Résultat de l'exercice	5 481 337	- 5 481 337	558 561		558 561
Provision règlementées	4 457		9 735		14 191
Total	61 897 040	0	692 290	-	62 589 330

4.1.1. Capital social

	Nombre de titres		
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice
Actions ordinaires	5 866 529	13 052	-

Les titres créés correspondent à la levée d'options de souscription d'actions.

4.1.2. Provisions réglementées

Elles sont constituées d'amortissements dérogatoires.

Ces amortissements dérogatoires figurant au bilan correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation. Les amortissements fiscaux calculés suivant le mode linéaire sur 12 mois ne concernent que les logiciels acquis antérieurement au 1er février 2002.

Ces amortissements correspondent également aux amortissements sur les frais d'acquisitions des titres de participation.

La contrepartie de ces provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les comptes de dotations et reprises exceptionnelles.

4.2. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions pour risques s'analysent selon le tableau ci-dessous :

	Au 01/02/07	Augmentation	Reprise		31/01/2008
			Utilisée	Non utilisée	
Ecart de conversion actif (note 3.7)	642	1 700	642		1 700
Litiges	303	36	215	43	81
Risques divers		121			121
Total	945	1 857	857	43	1 903

4.3. ETATS DES DETTES

L'état des dettes se présente comme indiqué ci dessous :

ETAT DES DETTES	Montant	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières (4.4)	6 860	3 434	3 426	
Emprunts et dettes financières divers (4.5)	4 046	3 950	96	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 978	3 978		
Fournisseurs et comptes rattachés groupe	9 509	9 509		
Personnel et comptes rattachés (4.6)	1 857	1 857		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (4.6)	1 308	1 308		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée (4.6)	355	355		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés (4.6)	324	324		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26	26		
Groupe et associés	1 166	1 166		
Autres dettes d'exploitation (4.7)	741	741		
Produits constatés d'avance (4.8)	954	954		
Total	31 124	27 603	3 522	0

4.4. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

Le montant enregistré au 31 janvier 2008 correspond à l'emprunt mentionné dans les faits caractéristiques de l'exercice.

Les engagements relatifs à ce nouvel emprunt sont développés au point 6.8.

	montant	début	fin	Remboursement	taux
Emprunt Tranche A -	990	26-avr.-08	26-avr.-10	(1)	Libor € 3 mois + 1,6 % de marge (2)
Emprunt Tranche B - 8 944 k\$	5 643	26-avr.-08	26-avr.-13	semestriel	Libor \$ 6 mois + 1,8 % de marge
Emprunt CIC - 150k€	123	15-janv.-07	15-janv.-12	mensuel	fixe 5,25 %
Interets courus sur emprunts	104			-	-
Total	6 860				
(1) à l'issue de la période d'investissement					
(2) 1,8 % de marge à l'issue de la période d'investissement					

4.5. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Le poste d'un montant de 4 046 K€ est composé d'un billet à ordre de mobilisation de créances professionnelles pour 2 833 K€, d'un billet de trésorerie de 940 K€, et de la participation et intérêts due aux salariés pour 273 K€.

4.6. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Elles sont composées des éléments suivants :

Nature	montant
Provision pour congés payés chargées	1 315
Provision primes/rtt/afw/13 ^e mois à verser au personnel chargées	1 352
Organismes sociaux et autres	499
Tva Collectée sur des factures clients	355
Taxes formation et apprentissage	171
Autres taxes	153
Total	3 845

4.7. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

Ce poste d'un total de 1 907 K€ est détaillé ci-dessous :

	Au 01/02/07	Augmentation	Diminution	Au 31/01/08
Compte courant Filiale Straco	300	59		359
Compte courant Mecas ESI		807		807
Avances clients projets spéciaux	460		53	407
Avoirs à établir client groupe	296	1	296	1
Complément de Prix "ESI ATE Holding" à payer		293		293
Autre dettes	108		69	39
Total	1 164	1 161	418	1 907

4.8. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ce poste d'un montant de 954 K€ est relatif aux produits d'exploitations.

4.9. ECART DE CONVERSION

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

	montant
Clients et comptes rattachés	237
Fournisseurs et comptes rattachés	174
Compte emprunt	535
Total	947

4.10. CHARGES A PAYER

Charges à payer	montant
emprunts et dettes financières	164
dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 196
avoirs à établir groupe	1
provision congés payés	887
autres dettes sociales	1 806
autres dettes fiscales	92
Total	6 146

5. Notes relatives au compte de résultat

5.1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires est composé de :

Nature du chiffre d'affaire	En Millions €	%	Commentaires
Royalties	28.5	65%	Licences vendues par les filiales de distribution du Groupe ESI
Ventes de licences	9.3	21%	Licences vendues directement par ESI Group
Sous-Traitance, consulting et autres produits	2.4	5%	
Produits activités annexes	1.9	4%	Cession aux filiales ESI Nihon, ESI Hankook et ESI GmbH de droits exclusifs pour 1.3M€
Prestations de services	2.1	5%	Holding fees filiales
Total	44.1	100%	

Le chiffre d'affaires par zone géographique est le suivant :

Zone géographique	En Millions €	%
France	5.9	13%
Europe	14.6	33%
Amérique	6.9	16%
Asie	16.3	37%
Autres zones	0.3	1%
Total	44.1	100%

5.1.1. Autres produits d'exploitation :

Ils sont essentiellement constitués par les frais de recherche et développement immobilisés sur l'exercice pour un montant de 16 188 K€ et sont détaillées ci-dessous :

Nature	montant
Production stockée	554
Production immobilisée	16 188
Reprise sur amortissements et provisions	430
Transferts de charges	294
Autre	44
Total Autres produits	17 510

5.1.2. Autres achats et charges externes

Nature	En K€	%	Commentaires
Etudes et prestations de services	3 519	13%	
Etudes et prestations de services groupe	5 667	22%	(1)
Frais de recherche et développement	7 919	30%	(1)
Matières et fournitures	209	1%	
Crédits baux, locations et charges locatives	2 383	9%	
Entretien, maintenance, réparations	812	3%	
Assurances	283	1%	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	492	2%	
Coûts de distributions	1 861	7%	(2)
Publicité, relations extérieures	487	2%	
Frais de déplacements	1 626	6%	
Frais postaux, télécommunications	487	2%	
Divers	397	2%	
Total	26 142	100%	

(1) filiales du groupe

(2) royalties sur produits tiers et commissions sur ventes

5.3. IMPOTS ET TAXES

Nature	montant
Taxe professionnelle	428
Taxe formation continue	143
Taxe d'apprentissage	58
Effort construction	40
Taxe sur les véhicules de société	43
Organic	70
Imposition forfaitaire annuelle	21
Imposition succursale Indienne	34
Autre	29
Total	866

5.4. DOTATIONS D'EXPLOITATION

Ce poste se décompose ainsi :

Nature	montant
dotations amortissements frais de recherche et développement	14 521
dotations amortissements codes	267
dotations amortissements autres immobilisations incorporelles	206
dotations amortissements immobilisations corporelles	380
dotations amortissements charges à répartir	88
dotations provision pour dépréciation des comptes clients	143
dotations provision pour risques et charges	36
Total	15 641

5.5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique d'un montant de 119 K€, comprend 54 K€ de redevances, 53 K€ de rémunération de jetons de présence, et 10 K€ de pertes sur créances clients.

5.6. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier négatif de l'exercice est composé de :

Nature	montant
Résultat de la provision de change	-1 059
Résultat de change	-896
Provision sur immobilisation financière	-944
Provision dépréciation des actions propres	-428
Intérêts d'emprunts	-429
Intérêts participation salariés	-18
Interets sur financements court terme	-127
Intérêts comptes courants, créances et dettes-sociétés liées	166
Autres produits financiers	106
Produit nets cessions valeurs mobilières	19
Total	-3 611

Cette perte s'explique principalement par la dégradation du dollars US, du Won Coréen, par l'enregistrement d'une provision pour dépréciation des titres de participation (0,9 M€) et par la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des actions propres (0,4 M€).

5.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice est composé des éléments suivants :

Nature	montant
Provision pour risque client (litige commercial)	-121
Crédit Impôts étranger soldés	-38
Dotation amortissements exceptionnels sur immobilisations	-34
Divers	-1
Total	-194

6 . Autres informations

6.1 EFFECTIF MOYEN

en équivalent taux plein	Salariés
Cadres	159
Agents de maîtrise, techniciens	
Employés	17
Ouvriers	
Total	176

6.2. ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

La société ne comptabilise pas de provision en matière de retraite. Le montant de ces engagements est estimé à 1 022 K€ au 31 janvier 2008.

6.3. DROIT INDIVIDUEL FORMATION

Le volume d'heures de formations cumulé au 31 janvier 2008 correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel de formation est de 8 802 heures.

6.4. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Cette information est reprise dans le rapport de gestion.

6.5. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS, RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN ET DU RESULTAT FINANCIER

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF CIRCULANT		
Stock et en-cours	820	-
Avances et acomptes versés sur commandes	0	-
Créances clients et comptes rattachés	30 052	-
Autres créances	301	-
Charges constatées d'avance	0	-
DETTES		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 464	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Avoirs à établir groupe	605	-
Produits constatés d'avance	(17)	
POSTES DU COMPTE DE RESULTAT FINANCIER		
Charges	171	-
Produits	337	-

6.6. SUCCURSALES

3 succursales sont intégrées dans les comptes d'ESI Group.

Nom		
1	ESI INDIA Sales & Technical (Branch Office)	
2	ESI Group Netherlands-Branch Office	
3	France ESI Group Shanghai Representative Office	
Total		
Adresse		Pays
1	185, 49th Cross, Rajajinagar 3rd Block, Bangalore - 560 10	Inde
2	Rotterdamseweg 183C 2629 HD Delft	Pays-Bas
3	Cross Region Plaza, Unit 20D, 899 Lingling Road, 200235 SHANGHAI	Chine

6.7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements de crédit bail et locatifs futurs

	inférieurs à 1 an	supérieurs à un an et inférieurs à 5 ans
Locations immobilières	1 236	1 766
Locations mobilières	74	54
Crédits baux	70	100
Total	1 381	1 920

Les engagements locatifs futurs correspondent aux montants restants dus sur les principaux contrats de location et baux jusqu'à leur plus proche échéance.

6.8. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de la convention de crédit du 26 avril 2007, ESI Group a consenti un nantissement de 99,95% des actions d'ESI France, de 51,0% des actions d'ESI ATE Holdings et de 90,0% des actions d'Hankook ESI.

La Société s'est également engagée, sous contrainte de remboursement anticipé, à respecter les trois ratios financiers suivants :

- le ratio dette financière consolidée sur fonds propres consolidés doit être inférieur à 65% chaque fin de semestre et d'année ;
- la trésorerie consolidée reste supérieure ou égale à 5 millions d'euros chaque fin de trimestre ;
- le ratio dette financière consolidée court terme divisé par le chiffre d'affaires consolidé annualisé est inférieur à 45/365 à chaque fin de trimestre.

Au 31 janvier 2008, la société dispose d'une couverture de taux sur sa dette moyen terme en USD conclue en juillet 2007, sous la forme d'un « tunnel » présentant un « floor » de 4.55% et un « cap » de 5.3868%. Ainsi, ESI Group paiera le taux de référence au prix du marché entre 4.55% et 5.3868%, si le taux de référence descend en dessous de 4.55% ESI Group paiera 4.55% et s'il s'élève au-dessus de 5.3868%, ESI Group paiera 5.3868%. Cette couverture a pris effet le 26 octobre 2007 et se terminera à l'issue de son remboursement prévu le 26 avril 2012.

L'ancienne couverture de taux a été dénoué par anticipation en avril 2007, ce qui a généré un profit financier de 43 K€.

Le portefeuille d'instruments financiers était le suivant au 31 janvier 2008 :

Ventes à terme Devises	En Millions JPY	Échéance
JPY	500	15-févr.-08
JPY	400	15-mars-08
Total	900	

6.9. CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

Par ailleurs, les garanties suivantes ont été accordées :

- 167 029 actions propres ont été nanties en contrepartie d'un droit de tirage.
- Nantissement de sicavs en garantie d'un découvert bancaire (montant estimé au 31 janvier 2008 = 371K€) ;
- Garantie bancaire d'une somme de 93 K € accordée sur un contrat de location immobilière.

6.10. PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT FISCAL

Résultat avant impôt	Comptable	Passage Résultat	Résultat Fiscal		Impôt dû	Résultat net
Courant y compris CIR et participation des Salariés	1 788	1 364	3 152	Taux normal	1 050	729
				Contribution 3.3%	9	
Exceptionnel	-194	121	-73	Taux normal	-24	-170
				Contribution 3.3%	-24	
Résultat	1 594	1 485	3 079		1 035	559

6.11. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés ont été évalués sur la base du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés. Ils proviennent des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges.

Nature	montant
Provision pour dépréciation des titres de participation	1 466
Provisions réglementaires	14
Ecart de valeur liquidative	11
Contribution sociale de solidarité	70
Ecart de conversion passif	947
Provision pour risques	121
Dépréciation des créances	435
Interets	-105
Total différences temporaires	2 959
Allègement net de la dette future d'impôt sur les société (taux d'imposition de 33,33 %)	986

6.12. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

6.13. ESI GROUP, SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

ESI Group est la société holding consolidante du groupe.

Tableaux des Filiales et Participations

ESI Group - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS au 31 janvier 2008												
	Siège Social	Capital (converti au	Capitaux propres	Quote-part du capital	Valeur comptable		Prêts et avances	Montant des cautions	Chiffre d'affaires H.T.	Résultats (bénéfice	Dividendes encaissés	Observations
		taux de clôture)	(ou le capital		(au taux de clôture)	détenue %						
		(en €)	(en €)		Brute		(en €)	(en €)	(en €)	(en €)	(en €)	
A - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société												
1- Filiales détenues à + de 50%												
ESI France SAS	France	1 020 000	1 833 591	100.0	458	458			12 319 228	524 039		
STRACO SA	France	498 768	2 466 346	97.7	1 789	1 789	-359		353 000	399 841		
NIHON ESI	Japon	63 319	2 519 743	97.0	75	75			13 087 150	376 296		
ESI HANKOOK	Corée du Sud	124 641	-2 053 333	90.0	157	157			5 082 721	-236 738		
ESI BV	Pays-Bas	18 151	669 298	100.0	356	356			0	2 004		
ESI GmbH	Allemagne	66 468	2 473 369	68.4	1 505	1 505			9 470 998	419 340		
ESI NA	Etats-Unis	0	-2 626 801	100.0	3 726	3 726			9 833 793	-808 673		
VTOS	Espagne	100 000	755	100.0	100	100			178 138	-244 555		
MECAS ESI s.r.o.	République Tchèque	7 672	991 528	90.0	714	714	-807		3 829 349	116 969		
L3P Inc	Canada	1 684	22 018	100.0	594	41			0	47		
ESI UK	Angleterre	133 743	-300 373	100.0	164	164			0	-179 405		
ESI US RD (1)	Etats-Unis	171 623	-120 658	74.0	111	111			228 018	56 315		
CALCOM	Suisse	62 301	206 207	98.5	2 678	2 678			248 957	30 670		
Zhong Guo Co Ltd	Chine	0	-132 529	100.0	193	193			822 733	-237 385		
ESI Software India	Inde	1 717	681 206	100.0	2	2			0	254 688		
Hong Kong ESI	Chine	862	-316 400	100.0	119	119			101 029	-241 844		
ESI-ATE Holding Ltd	Chine	8 654	29 173	51.0	1 648	735	302		2 419 263	-109 326		
2- Filiales détenues entre 10 et 50%												
ESI US Holding	Etats-Unis	520 648	-427 391	49.0	795	795			0	896		

ESI US RD (1) : participation directe = 49 % indirecte via US Holdings = 25 %

20.2.4. . Rapport Général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE MARQUE & GENDROT

185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 27.200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ESI Group

Exercice clos le 31 janvier 2008

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESI Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participation

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de la société sont évalués conformément à la méthode indiquée dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour les estimations des valeurs d'inventaire. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

20.2. 5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices. Elle n'envisage pas d'en verser au cours des prochains exercices.

Il n'est fait aucune mention, dans les statuts de la Société, d'un délai de prescription.

Conformément à la législation en vigueur, si la Société venait à distribuer des dividendes et que ceux-ci ne soient pas réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement, ils seraient reversés à l'Etat.

20.2.6. PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

A l'exception de quelques affaires prud'homales, la société n'a pas d'autres litiges pouvant avoir une importance sur les comptes ou le patrimoine du Groupe où dont l'importance justifierait une information particulière.

La Société n'est engagée dans aucune procédure significative.

20.2.7. INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES

20.2.7.1. Informations financières trimestrielles ou semestrielles

Néant

20.2.7.2. Informations financières intermédiaires

Néant

20.2.8. HONORAIRES DES CAC ET DES MEMBRES DU RESEAU

HONORAIRES

Montant des honoraires des commissaires aux comptes

En FY07 et FY06, le montant des honoraires versés à chacun des commissaires aux comptes par ESI Group s'est élevé à :

FY07 (en K€)	Deloitte Marque & Gendrot				Ernst & Young			
	Montant		%		Montant		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	8	59	63%	75%	43	147	64%	65%
- Filiales intégrées globalement	5	20	37%	25%	25	77	36%	35%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%
- Filiales intégrées globalement	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%
Sous-total Audit	13	79	100%	100%	68	224	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%
Autres	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%
Sous-total Autres prestations	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%
TOTAL	13	79	100%	100%	68	224	100%	100%

Au 31 janvier 2008, le Groupe a pris l'option de suivre la recommandation de la CNCC datée du mois de septembre 2007 et d'enregistrer à la date de clôture la charge relative aux honoraires d'audits correspondant aux services effectivement rendus sur la période.

Le budget total des honoraires d'audit des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2008 s'élève à K€ 282.

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

21.1.1. *Montant du capital (Article 7 des statuts)*

Actions composant le capital

Au 31 janvier 2006, le capital d'ESI Group s'élevait à 17 553 381 €. divisé en 5 851 127 actions de 3 € chacune.

A la date de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2007 le capital d'ESI Group s'établit à 17 589 537 € et est constitué de 5 863 477 actions à la suite de levées d'options de souscription constatées au Conseil d'Administration du 6 juin 2007

A la date de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2008 le capital d'ESI Group s'établit à 17 599 587 € et est constitué de 5 866 529 actions à la suite de levées de 3.500 options de souscription constatées au Conseil d'Administration du 14 avril 2008 (le détail de la répartition du capital à cette date est donné au par. 21.1.3.).

Droits de vote

Au 15 juin 2004, le nombre de droits de vote s'élevait à 8.131.868.

Il existait 2.531.643 actions à droit de vote double qui représentaient 44,02% du capital, ce pourcentage représentant 62,26% des droits de vote totaux.

Au 15 juin 2005, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 160 195.

Au 29 juin 2006, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 130 370.

Au 28 juin 2007, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 097 384.

Au 26 juin 2008 le nombre de droits de vote s'élevait à 8 032 606.

En dehors des plans de stock-options, d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites, il n'existe pas d'instrument financier permettant d'accéder au capital de la Société.

21.1.2. *Titres non représentatifs du capital*

A la date du présent document de référence, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la société.

21.1.3. *Répartition du capital et des droits de vote*

Répartition du Capital et des droits de vote au 26 Juin 2008 (Assemblée Générale Mixte)



Date d'arrêté: 30/06/2008

ARTICLE 223-16 du règlement général de l'AMF

Actions du capital	5 866 529
Droits de vote théoriques (1)	8 320 626

Actions privées de droits de vote

Autodétention au nominatif (2)	288 020
Autodétention au porteur * (3)	0
Autres * (4)	0
* à compléter par la société	

Droits de vote exerçables = (1) - [(2) + (3) + (4)]	8 032 606
--	-----------

- La société Schroders a notifié un franchissement de seuil à la hausse intervenu le 24/11/2000 et portant sa participation à 292.571 actions soit 5,09 % du capital.

- Le 6 juin 2003, Odyssee Venture SAS a notifié un franchissement de seuil à la hausse du seuil de 5 % du capital pour une détention de 306.674 actions soit 5,33 % du capital.

- Le 11 juin 2003, JP Morgan Chase Investor Services, agissant en qualité d'intermédiaire inscrit, a notifié un franchissement de seuil à la baisse du seuil de 10 % du capital pour une détention de 554.102 actions soit 9,64 % du capital.

- Le 25 juin 2003, Odyssee Venture SAS a notifié un franchissement de seuil à la hausse du seuil de 5 % des droits de vote pour une détention de 431.674 actions soit 7,51 % du capital et 5,20 % des droits de vote.

- Le 18 juillet 2003, Schroder Investment Management Ltd, contrôlée par Schroder plc, a notifié un franchissement de seuil à la baisse du seuil de 5 % pour une détention de 286.924 actions soit 4,99 % du capital.

- Le 21 juillet 2003, JP Morgan Chase Investor Services, agissant en qualité d'intermédiaire inscrit, a notifié un franchissement de seuil à la baisse du seuil de 5 % du capital pour une détention de 272.384 actions soit 4,74 % du capital.

- Le 26 mars 2004, Odyssee Venture SAS a notifié un franchissement de seuil à la hausse du seuil de 10 % du capital intervenu le 26/03/2004 et pour une détention de 588.040 actions soit 10,23 % du capital et 7,18 % des droits de vote

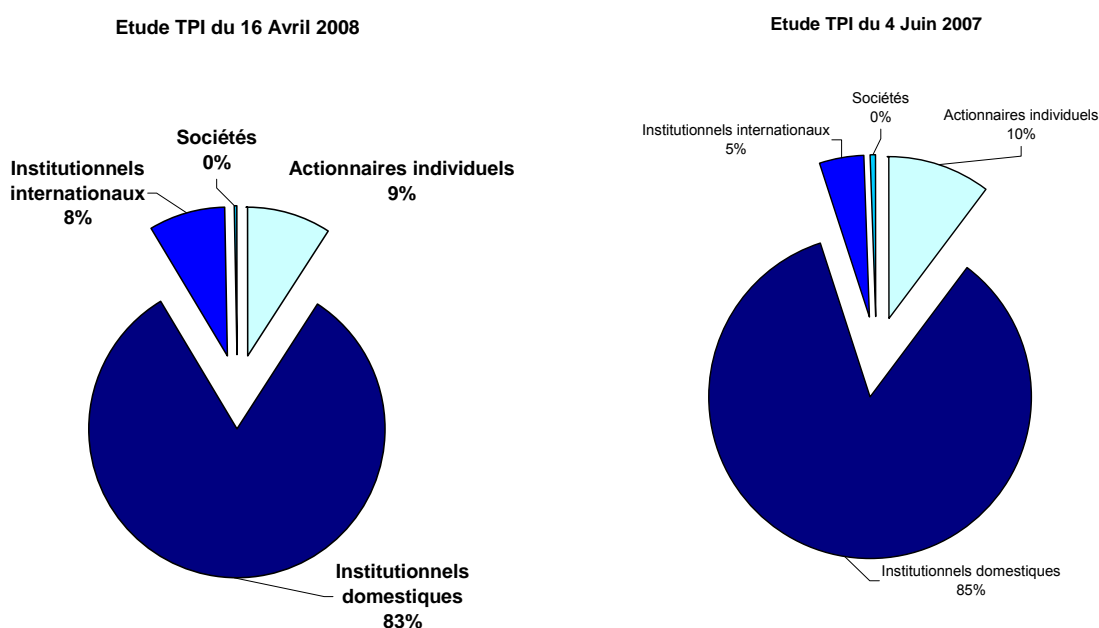
- Le 21 mai 2004, la société Financière de l'Echiquier – EBPF a déclaré avoir franchi en hausse le seuil de 5% du capital d'ESI Group et désormais détenir au travers de ses fonds gérés par elle 329 873 actions et droits de vote ESI Group, représentant 5,74% du capital et 4,03% des droits de vote.

- Le 11 février 2005, Financière de l'Echiquier a averti l'Autorité des Marchés Financiers de son passage en dessous du seuil de 5% du capital d'ESI Group. Par suite de la cession sur le marché d'actions ESI Group par le biais des OPCVM gérés par elle, Financière de l'Echiquier détenait, au travers desdits OPCVM, 285 195 actions de la Société, représentant autant de droit de vote, soit 4,96% du capital et 3,51% des droits de vote existants.

- Par courrier en date du 29 mars 2005, reçu le jour même, la société Financière de l'Echiquier a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 mars 2005, par suite de l'acquisition sur le marché d'actions ESI Group par le biais des OPCVM gérés par elle, le seuil de 5% du capital de cette société et détenir désormais au travers desdits OPCVM, 320 397 actions ESI Group représentant autant de droits de vote, soit 5,57% du capital et 3,94% des droits de vote de cette société.

La Société n'a pas connaissance d'autres actionnaires détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, 5 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote, à l'exception de ceux nommés au paragraphe 21.1.1.

La Société a réalisé en date du 16 Avril 2008, une étude TPI (Titres au Porteur Identifiable) portant sur 99% du flottant (hors autocontrôle) qui peut être comparée à celle réalisée le 4 juin 2007.



Cette analyse fait apparaître une certaine stabilité de la structure du capital composé majoritairement d'institutionnels domestiques. On note la poursuite du renforcement des institutionnels internationaux au détriment des institutionnels domestiques et dans une moindre mesure des actionnaires individuels.

Concernant les actionnaires individuels, à la date du 16 Avril 2008 il a été dénombré au sein du flottant 1 096 lignes (322 de moins par rapport à l'année précédente), avec un nombre moyen d'actions par ligne de 258 actions contre 224 l'année précédente.

21.1.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant

21.1.5. Capital social autorisé, mais non émis

Autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2007 :

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2007, a autorisé le Conseil d'Administration, par le biais des 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} résolutions à procéder à des augmentations de capital qui peuvent être résumées ainsi :

Résolution n°	Objet de l'autorisation délivrée	Montant		Durée de l'autorisation
		Numéraire (€)	Actions	
8 et 9	Emettre des valeurs mobilières donnant accès au capital avec et sans droit préférentiel de souscription	Maximum* 9.000.000		26 mois, soit jusqu'au 30 août 2009
10	Augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	Maximum* 1.350.000		26 mois, soit jusqu'au 30 août 2009
11	Augmenter le capital de la société par incorporation des réserves, bénéfices ou primes ou autre somme dont la capitalisation serait admise	Maximum* 9.000.000		26 mois, soit jusqu'au 30 août 2009
12	Emettre des actions dans la limite de 10% du capital ou de valeurs mobilières diverses en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société.		586,652	26 mois, soit jusqu'au 30 août 2009

- Plafond global pour les résolutions 8-9-11

Les résolutions 8 et 9 confèrent au Conseil d'Administration des autorisations afin qu'il puisse, si les conditions de marché le permettent ou si l'opportunité s'en présentait, procéder à des augmentations de capital principalement pour financer de nouvelles opérations de croissance externe ou bien des projets importants de développement interne.

En toute hypothèse, la mise en œuvre des dispositions figurant à la Résolution numéro 9 sera effectuée conformément aux dispositions de l'article L.225-136 du Code de Commerce relatives aux conditions dans lesquelles une suppression de droit préférentiel de souscription peut être décidée.

La résolution 9 est à replacer dans le cadre des opérations de croissance externe réalisées ces dernières années par la Société. En effet, la Société, pourrait si elle procède à une prise de participation significative, dans une société inscrite sur un marché réglementé de la Bourse de Paris, ou à la cote officielle d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France ou à la bourse d'un Etat membre de l'Organisation de coopération et de développement économique, qui seraient apportés à une offre publique d'échange, procéder au règlement du prix par un échange d'actions.

Ce mécanisme permettra d'une part d'associer pleinement les cédants au devenir de la Société en les associant le plus largement possible à son capital et d'autre part de préserver les disponibilités de cash dont dispose la Société.

Les conditions définitives de ces éventuelles opérations d'augmentation du capital social seraient arrêtées en temps utile par le Conseil d'Administration.

L'autorisation conférée au Conseil, par l'Assemblée Générale du 30 juin 2005 formulée dans la résolution 18, porte sur un montant maximum de 100.000 options de souscription d'actions réservées aux Salariés et Mandataires sociaux et est valable pour une durée de 38 mois, soit jusqu'au 30 août 2008, permet ainsi de fidéliser les Salariés et/ou Mandataires sociaux des sociétés nouvelles intégrant le périmètre le Groupe.

Par décision en date du 30 juin 2005, le Conseil a procédé à l'attribution de 100.000 options de souscriptions d'actions dans le cadre de l'autorisation consentie dans la 18^{ème} résolution.

L'Assemblée Générale mixte du 29 juin 2006 a autorisé le Conseil d'Administration par le biais de sa 7^e résolution à procéder à des augmentations de capital qui peuvent se résumer comme suit :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce :

1. Autorise le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 1° du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société.

2. Décide que les options qui pourront être consenties par le Conseil d'Administration, ne pourront pas donner droit par exercice à souscrire un nombre total d'actions supérieur à 3.42 % du capital au jour de la présente résolution, soit 200.000 options.

3. Le prix de souscription des actions, qui sera fixé par le Conseil d'Administration, ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où l'option sera consentie par le Conseil d'Administration.

Le prix d'exercice des options, tel que déterminé ci-dessus, ne pourra être modifié qu'en cas de mise en œuvre des mesures nécessaires à la protection des intérêts des bénéficiaires des options en application de l'article L. 225-181 du Code de commerce.

4. Décide que les options devront être exercées dans un délai maximum de 8 ans à compter de leur attribution par le Conseil d'Administration, celui-ci pouvant toutefois fixer une durée d'exercice plus courte pour tout ou partie des bénéficiaires.

5. Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, à l'effet, notamment de :

- procéder aux allocations nominatives des options ;
- déterminer la durée de validité des options, dans les limites fixées ci-dessus ;
- fixer les conditions dans lesquelles les options sont accordées et peuvent être exercées, le Conseil d'Administration pouvant notamment (a) restreindre, limiter ou interdire (α) l'exercice des options ou (β) la cession ou la mise au porteur des actions obtenues par exercice des options, pendant certaines périodes ou à compter de certains événements et (b) anticiper les dates ou les périodes d'exercice des options, maintenir leur caractère exerçable ou modifier les dates ou périodes pendant lesquelles les actions obtenues par l'exercice des options ne pourront être cédées ou mises au porteur ;
- prévoir, le cas échéant, une période d'incessibilité et d'interdiction de mise au porteur des actions issues de la levée des options sans que le délai imposé pour la conservation des titres puisse excéder trois ans à compter de l'exercice de l'option ;
- le cas échéant, procéder aux ajustements du nombre et du prix des actions pouvant être obtenues par exercice des options dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

6. décide que le Conseil d'Administration aura également, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, tous pouvoirs pour constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites par l'exercice des options de souscription, modifier les statuts en conséquence, et sur sa seule décision et, s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces opérations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et effectuer toutes formalités nécessaires à la cotation des titres ainsi émis, toutes déclarations auprès de tous organismes et faire tout ce qui serait autrement nécessaire ;

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale, dans les conditions prévues par la loi, des opérations réalisées dans le cadre de la présente résolution.

7. La présente autorisation est consentie pour une durée de trente-huit mois à compter de la présente assemblée.

La présente autorisation ne met pas fin à l'autorisation consentie aux termes de la 18^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2005 qui reste valable, pour le solde des options restant à consentir, jusqu'à son terme, soit 38 mois à compter du 30 juin 2005.

Autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2006 :

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2006, a autorisé le Conseil d'Administration, par le biais de la 7^{ème} résolution, à procéder à des augmentations de capital qui peuvent être résumées ainsi :

Résolution n°	Objet de l'autorisation délivrée	Montant		Durée de l'autorisation
		Numéraire (€)	Actions	
7	Autorisation conférée au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription d'action		200 000	38 mois, soit jusqu'au 29 août 2009

21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option prévoyant de le placer sous option

Néant

21.1.7. Evolution de la répartition du capital de la Société au cours des trois derniers exercices

Répartition du Capital et des droits de vote au 26 juin 2008, Assemblée Générale Mixte

Nom – Prénom	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Raison Sociale				
Famille de Rouvray	1 669 825	28.45%	3 337 650	41.54%
M. Jacques Dubois	626 419	10,68%	1 252 838	15.59%
M. Philippe Billaud	8 966	0.19%	17 932	0,25%
Sous-total groupe Fondateurs	2 306 112	39.31%	4 610 322	57,38
Public nominatif	187 356	3,19%	337 243	4,20%
Public porteur	3 085 943	52,62%	3 085 943	38,42%
Sous-total Public (2)	3 274 378	55,81%	3424265	42,62%
Auto-détention (1)	288 020	4,88%	0	
TOTAL	5 866 529	100.0%	8 032 606	100.0%

Répartition du Capital et des droits de vote au 28 juin 2007, Assemblée Générale Mixte

Nom – Prénom Raison Sociale	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Famille de Rouvray	1 668 825	28,46%	3 337 650	41,22%
M. Jacques Dubois	626 419	10,68%	1 252 838	15,47%
M. Philippe Billaud	22 618	0,39%	32 994	0,41%
Sous-total groupe Fondateurs	2 317 862	39,53%	4 623 482	57,10%
Public nominatif	380 479	6,49%	319 124	3,94%
Public porteur	2 949 365	50,30%	3 154 778	38,96%
Sous-total Public (2)	3 329 844	56,79%	3 473 902	42,90%
Auto-détention (1)	215 473	3,68%	0	0,00%
TOTAL	5 863 179	100.0%	8 097 384	100.0%

Répartition du Capital et des droits de vote au 29 juin 2006, Assemblée Générale Mixte

Nom – Prénom Raison Sociale	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Famille de Rouvray	1 669 365	28.53%	3 338 730	41.06%
M. Jacques Dubois	626 419	10.71%	1 252 838	15.41%
M. Philippe Billaud	22 681	0.39%	33 377	0.41%
Sous-total groupe Fondateurs	2 318 465	39.62%	4 624 945	56.88%
Public nominatif	321 679	5.49%	494 144	6.08%
Public porteur	3 011 281	51.46%	3 011 281	37.04%
Sous-total Public (2)	3 332 960	56.96%	3 505 525	43.12%
Auto-détention (1)	199 702	3.41%	0	
TOTAL	5 851 127	100.0%	8 130 370	100.0%

Date de l'évènement	Nature de l'opération	Variation du capital Emission en numéraire			Montant successif du capital €	Nombre d'actions cumulé	Valeur nominale€
		Nominal €	Prime €	Nombre d'actions créées			
AGE du 28-01-91	Constitution de la société	15.24		2 500	38 112	2 500	15.24
AGE du 26-07-91	Augmentation de capital en numéraire	15.24	-2 274 021	834	50 827	3 334	15.24
AGE du 26-07-91	Incorporation de la prime d'émission	15.24	-2 261 779		2 312 606	3 334	694
AGE du 31-07-91	Division du nominal et attribution gratuite	694		300 060	2 312 606	303 394	7.62
AGE du 05-11-96	Augmentation de capital en numéraire	7.62	3 565 206	32 276	2 558 628	335 670	7.62
AGE du 26-03-97	Incorporation de la prime d'émission Et prélèvement sur la réserve légale (1)	7.62	-3 577 448 -4 631		6 140 707	335 670	18.29
AGE du 24-04-97	Augmentation de capital en numéraire	18.29	130 801.26	975	6 158 544	336 645	18.29

AGE du 09-12-98	Division du nominal	18.29		3 703 095	6 158 544	4 039 740	1.52
AGE du 15-03-99	Augmentation de capital en numéraire	1.52	4 364 334	524 902	6 958 752	4 564 642	1.52
AGE 08-07-99	Incorporation de la prime d'émission	1.52	4 175 251		11 134 003	4 564 642	2.44
AGE du 14-06-00	Augmentation du capital en numéraire	2.44	2 783 502	1 141 161	13 917 505	5 705 803	2.44
CA du 09-05-01	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	2.44	103 236	42 324	14 020 741	5 748 127	2.44
CA du 09-05-01 (AGE du 14-06-00)	Conversion du capital de FF en € Et incorporation de la prime d'émission par élévation du nominal des actions	2.44			14 020 741	5 748 127	3
CA du 08-03-02	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	3	3 223 640		17 244 381	5 748 127	3
CA Du 08-03-05	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	3	7 500	2 500	17 251 881	5 750 627	3
CA du 07-06-07	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	3	301 500	100 500	17 553 381	5 851 127	3
CA du 14-04-08	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	3	36 156	12 052	17 589 537	5 863 179	3
		3		3 350	17 599 587	5 866 529	3

21.2. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1. *Objet social*

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet en France et en tous pays :

- l'étude, la recherche, la conception, la réalisation, la distribution de logiciels informatiques. Toutes prestations d'assistance, de formation et d'une façon générale toutes activités connexes pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
- d'acquérir, de recevoir en apport, de détenir, de gérer, de négocier un portefeuille de valeurs mobilières et particulièrement dans les domaines de l'édition de logiciels scientifiques, notamment de la simulation numérique des prototypes et des procédés de fabrication et des techniques d'aide à la décision associées.

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers par voie de création de sociétés nouvelles, de commandite, de souscriptions, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise en location ou en gérance de tous biens ou droits, de société en participation ou autrement.

A cet effet, elle effectue toutes études économiques et financières et dispense ses conseils en matière de placements, d'acquisition et de cession de participation. Elle dispense également son assistance en matière de conseil de gestion aux

sociétés participées et aux autres entreprises. Elle effectue tous rapports et expertises ; elle intervient dans les restructurations d'entreprises et les rapprochements d'affaires.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

21.2.2. Informations concernant les membres des organes d'administration, de direction, de surveillance

Voir 14.1.1

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

21.2.3.1. Affectation du résultat et répartition des bénéfices

En application de l'article 22 des statuts, il est tout d'abord prélevé sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la "réserve légale" est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde augmenté, le cas échéant, des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir aux actionnaires.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux Actionnaires lorsque l'actif net est ou deviendrait, à la suite de celle-ci, inférieur au montant du capital augmenté des réserves que la Loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites au bilan à un compte spécial.

21.2.3.2. Droit de vote double et franchissement de seuils (article 9 des statuts)

Conformément à l'extrait de l'article 9 des statuts, chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnellement à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout titulaire d'actions nominatives, entièrement libérées, qui justifie à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 2000, ou postérieurement à cette dernière, d'une inscription en son nom depuis quatre ans au moins, jouit du droit de vote double prévu par la Loi. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes, pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double, mais les autres droits et obligations attachés à l'action suivent les titres dans quelque main qu'ils passent.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans prévu au présent article.

Il n'existe aucune obligation statutaire concernant les franchissements de seuils autre que la législation en vigueur.

21.2.4. Modifications du capital et des droits attachés aux actions

Augmentation et réduction du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider ou autoriser, sur le rapport du Conseil d'Administration, une augmentation de capital.

Si l'augmentation de capital est réalisée par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, l'Assemblée Générale statue aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires.

Le capital doit être intégralement libéré avant toute émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire, à peine de nullité de l'opération.

Les Actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription des actions de numéraires émises pour réaliser une augmentation de capital.

La valeur des apports en nature doit être appréciée par un ou plusieurs Commissaires aux Apports nommés sur requête par le Président du Tribunal de Commerce.

Les actions représentatives d'apports en nature ou provenant de la capitalisation de bénéfices ou réserves doivent être intégralement libérées lors de leur création.

Les actions de numéraires doivent être libérées d'un quart au moins lors de leur souscription et, s'il y a lieu, de la totalité de la prime. La libération du surplus doit intervenir en une ou plusieurs fois dans le délai de cinq ans, à compter du jour où l'augmentation de capital est devenue définitive.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi décider ou autoriser la réduction du capital social pour telle cause et de telle manière que ce soit, notamment pour cause de perte ou par voie de remboursement ou de rachat partiel des actions, de réduction de leur nombre ou de leur valeur nominative, le tout dans les limites et sous les réserves prescrites par la Loi et, en aucun cas, la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

Forme et transmission des actions

Forme

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur identifiables, au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi.

Transmission des actions

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Les cessions ou transmissions d'actions sont réalisées à l'égard de la Société et des tiers par un virement de compte à compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

21.2.5. Assemblées Générales

En application de l'article 18 des statuts, les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires.

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la Loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

L'Assemblée Générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes les décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social écoulé.

L'Assemblée Générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une Assemblée Générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires des actions de la catégorie intéressée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées en y assistant personnellement, par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission ou, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société,
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration peut réduire le délai ci-dessus par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Sous la condition visée ci-dessus, les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Les formules de procuration et de vote par correspondance sont établies et adressées conformément à la législation en vigueur.

A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence. Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration et, à défaut, par l'administrateur délégué pour le suppléer.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptant, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions.

Le bureau, ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

21.2.6. Convention d'actionnaires

Voir 14.2.3

21.2.7. Dispositions concernant un seuil au dessus duquel toute participation doit être divulguée

Les dispositions de l'article L-233-7 du Code de Commerce qui imposent à toute personne physique ou morale de déclarer sa participation dans le capital d'une société si sa participation vient à représenter + de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,3%, 50%, 66,66% ou 95% du capital ou des droits de vote de la société s'appliquent à ESI Group.

Faute d'avoir été déclarées, les actions excédant la participation à déclarer sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par l'article 233-14 du Code de Commerce soit pour une durée de deux années à compter de la régularisation de la notification.

Il n'existe pas d'obligation statutaire de déclaration de franchissement de seuil au sein de la Société ESI Group.

21.2.8. Charte ou règlement applicable régissant les modifications du capital

Néant

22. CONTRATS IMPORTANTS

La Société n'a conclu aucun contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) au cours des 2 années précédant la date du présent document de référence.

La Société a réalisé une cession de créance déconsolidante. Voir annexes aux comptes consolidés (20.1.5) point 3.6

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents sociaux relatifs à la Société peut être consulté au siège social de la Société 100-102 Avenue de Suffren à Paris (75015).

ESI Group informe régulièrement ses actionnaires sur l'évolution de son activité par des communiqués publiés dans la presse économique et financière ainsi que par un rapport annuel établi à l'occasion de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui est à la disposition de chacun sur simple demande.

ESI Group continue par ailleurs de renforcer son action de communication en améliorant son site internet : <http://www.esi-group.com/>. Celui-ci présente en français et en anglais un descriptif détaillé du Groupe et de ses activités ainsi que des informations financières destinées aux actionnaires et aux investisseurs, y compris les informations légales obligatoires dans le cadre de la directive Transparence. Il permet notamment de consulter le rapport annuel, documents de référence, les lettres aux actionnaires, les comptes consolidés annuels et semestriels, les communiqués de presse et d'accéder au cours de Bourse.

En créant des segments de marché, Euronext a souhaité identifier les entreprises d'Euronext List qui se conforment à de nouveaux standards de communication financière, de transparence et de liquidité. S'étant engagé à remplir les obligations ainsi définies par Euronext, ESI Group adhère au segment Next Economy depuis janvier 2002. Ce segment a disparu au 31 décembre 2007 suite à la décision d'Euronext.

Dans le cadre de la directive Transparence, dont la mise en application est le 20 janvier 2007, ESI Group a choisi d'utiliser un diffuseur professionnel autorisé par l'AMF, ce qui lui permet d'apporter la preuve du respect des obligations légales en terme de diffusion.

Enfin, le présent document de référence est disponible au format papier sur simple demande auprès de :

ESI-Group
Corinne ROMEFORT-REGNIER
100-102 Avenue de Suffren
75015 PARIS
investors@esi-group.com

NEWCAP
Axelle VUILLERMET
8, place de la Madeleine
75008 PARIS
esi@newcap.fr

24.1. COMMUNIQUES DE PRESSE ET AVIS FINANCIERS

24.1.1. COMMUNIQUES DE PRESSE ET AVIS FINANCIERS EN FRANÇAIS

Septembre-08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chiffre d'affaires trimestriel Q2-FY08 et semestriel H1-FY08
Juillet-08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group lance la solution Virtual Performance 2008-09-03 ▪ ESI Group annonce PAM ASSEMBLY 2008
Juin-08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Succès du premier séminaire de formation expert sur la mécanique de la rupture organisé par ESI Group ▪ Chiffre d'affaires du premier trimestre 2008 : +12% en volume – Bonne progression organique – Poursuite de la dynamique de croissance des Services ▪ Volkswagen Group adopte la suite Virtual Performance solution d'ESI Group
Mai-08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group annonce les conférenciers d'honneur à EuroPAM 2008
Avril-08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AUDI collabore avec ESI Group et HP pour promouvoir les normes de sécurité automobile avec le superordinateur le plus rapide de l'industrie automobile ▪ Résultats annuels 2007/2008 – marge opérationnelle 8,2% - Amélioration significative du cash flow ▪ Keyrus, via sa 'Digital Agency' Zeni, dynamise l'image à l'international d'ESI Group, société mondiale éditrice de progiciels d'essais virtuels. ▪ ESI Group annonce VA One 2007.5 ▪ ESI Group annonce la sortie de PAM-RTM 2008
Mars-08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chiffres d'affaires annuel 2007/2008 : 68,9 M€ - Forte croissance des Services - Croissance modérée des Licences logiciel impactée par les taux de change
Février-08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group propose une formation spécialisée dédiée à la mécanique de la rupture
Janvier-08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group renforce sa position dans le classement 2007 Truffle 100 Europe
Déc-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group annonce la version 2008.0 de son logiciel CFD-ACE + de modélisation fluide avancée pour solutions Multi-Physiques ▪ Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2007/08 – forte progression de l'activité Services
Oct-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eric MULLER-BORLE rejoint la Société en tant que Directeur Administratif et Financier d'ESI Group ▪ Avec CFD-ACE+, ESI Group offre une solution de modélisation multi-physiques plus rapide ▪ ESI Group lance VA One 2007 : le seul environnement de simulation destiné à la conception et à l'analyse vibro-acoustiques ▪ VISTAGY et ESI Group étendent leur partenariat afin de proposer un processus de simulation d'analyse structurelle complet pour les composites ▪ ESI Group aide les constructeurs automobiles à limiter les traumatismes vertébraux liés au « coup de lapin » avec le mannequin BioRID-II pour PAM-CRASH 2 G ▪ ESI (ESI Group, ESI France) et le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques) annoncent la signature d'un accord de collaboration vibro-acoustique
Sep-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats semestriels 2007/2008 : croissance organique de + 10% à taux de change constants – rétablissement de la marge Services ▪ Chiffre d'affaires du premier semestre 2007 – croissance organique de + 10% à taux de change constants – confirmation du redémarrage de l'activité Services

juil-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group membre du Pôle SYSTEM@TIC officialise sa collaboration au Projet POPS « PetaOperations Par Seconde » ▪ ESI Group propose une Formation Spécialisée dédiée au Retour Elastique et à la Compensation d'Outil du 22 au 25 octobre 2007 en Suisse ▪ La solution Visual Environment d'ESI Group optimisée pour les plates-formes Intel offre des performances de simulation inégalées ▪ ESI Group crée l'événement avec une version de PAM-RTM pour CATIA V5 ▪ ESI Group présente VisualDSS, un système unique d'aide à la décision pour l'ingénierie
juin-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ANSYS Fluent, Bull, CS Communication & Systèmes et ESI Group, membres de TER@TEC, partenaires pour une offre de services complets dédiés à la simulation haute performance à la demande ▪ Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007 - Licences : +11,7% en volume - Poursuite de la dynamique de croissance ▪ Collaboration stratégique entre Chengdu Aircraft Industry et ESI Group pour l'ingénierie des pièces composites dans l'aéronautique
mai-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group annonce sa conférence 2007 des utilisateurs européens de la simulation des bruits et des vibrations ▪ Résultats annuels 2006/07 - amélioration du résultat opérationnel : +36,6% - rentabilité opérationnelle : 8,5% ▪ ESI Group annonce la nouvelle version de PAM-CRASH 2G
mars-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group sera à la GIFA, salon international de la Fonderie Hall 15 stand G14, du 12 au 16 juin 2007 à Düsseldorf en Allemagne ▪ Chiffre d'affaires annuel 2006/07 : 66M€ - CA Licences T4 2006 : +11,7% ▪ ESI Group confirme son engagement Qualité avec le renouvellement de la certification ISO 9001 : 2000
févr-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group présente PAM-STAMP 2G 2007, la seule solution complète pour l'emboutissage ▪ ESI Group crée le consortium MARI en vue d'établir des lignes directrices de modélisation VA One ▪ ESI Group annonce PAM-QUIKFORM pour CATIA V5, nouvelle solution destinée à la chaîne de valeur des matériaux composites
janv-07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group annonce la nomination de Haluk Menderes au poste de Directeur des Opérations Commerciales et du marketing Monde

24.1.2. COMMUNIQUES DE PRESSE ET AVIS FINANCIERS EN ANGLAIS

Sept. 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Q2-2008/09 sales and H1-2008/09 sales
August 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group announces VA One 2008
July 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group announces PAM ASSEMBLY 2008-09-03 ▪ ESI Group releases Virtual Performance solution 2008
June 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Q1-2008/09 sales: +12% by volume – Good organic growth – further dynamic growth in Services ▪ ESI Group announces new agent in Brazil ▪ The first fracture seminar, an expert course on fracture mechanics, declared a success
May 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volkswagen Group relies on ESI Group's virtual performance solution ▪ ESI Group adopts Oracle to power ESI Group decision support system enterprise solutions ▪ ESI Group announces keynote speakers for EuroPAM 2008
April 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ QLogic announces addition of ESI Group to HPCtrack program ▪ 2007/08 full year results – Operating margin: 8.2% - significant improvement in cash flow. ▪ Audi works with ESI Group and HP to advance Auto safety standards with Auto Industry's fastest supercomputer ▪ ESI Group announces VA One 2007.5 ▪ ESI Group announces release of PAM-RTM 2008 ▪ ESI Group announces partnership in ITOOL
March 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2007/08 annual sales: €68.9 million – substantial growth for Services – Moderate growth for Software licenses, impacted by exchange rates
Feb. 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group offers an expert course on fracture mechanics ▪ ESI Group announces the new version of PAM-CEM solutions, software for Computational Electromagnetics
Jan. 08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI Group strengthens its position in the Truffle 100 Europe 2007
Dec. 07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2007/08 Third quarter sales – substantial growth in Services activity ▪ ESI Group announces CFD-ACE+ V2008.0 software for advanced CFD and Multiphysics

	solutions
Nov. 07	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group joins Dassault Systèmes' PLM MarketPlace
Oct. 07	<ul style="list-style-type: none"> Eric MÜLLER-BORLE – Chief Financial Officer of ESI Group ESI Group accepted into the IBM SOA Specialty
Sept. 07	<ul style="list-style-type: none"> 2007/08 half year results: organic growth of +10% at constant exchange rates – restoration of the Services margin. VISTAGY and ESI Group expand partnership to provide complete structural analysis simulation process for composites ESI Group releases VA One 2007: the ONE simulation Environment for Vibro-Acoustic analysis and design Sales for the first half of 2007 : organic growth of +10% at constant exchange rates – confirmation of the upturn in Services activity ESI Group helps car manufacturers minimize occupant whiplash with BioRID II dummy for PAM-CRASH 2G
July 07	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group CFD-ACE+ offers faster solution for Multiphysics modelling ESI Group offers and expert course on Springback and Die Compensation October 22-25, 2007 Switzerland
June 07	<ul style="list-style-type: none"> First quarterFY07 – license sales : +11.7% by volume – growth momentum continuing ESI Group stimulates Industry with PAM-RTM for CATIA V5 release
May 07	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group introduces VisualDSS, a unique end-to-end decision support system for CAE Chengdu Aircraft Industry and ESI Group strategic collaboration for aeronautic composites manufacturing engineering 2006/07 annual results: Increase in operating profits: +36.6% - operating margin : 8.5%
April 07	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group announces its 2007 European Users Conference on Noise and Vibration Simulation ESI Group Visual Environment optimized for Intel's platforms offers premium performance in Simulation
March 07	<ul style="list-style-type: none"> 2006/07 annual sales : €66m – Q4 2006 license sales : +11.7% ESI Group takes part in the Industrial Foundry Trade fair GIFA
Feb. 07	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group announces the latest version of PAM-CRASH 2G ESI Group unveils PAM-STAMP 2G 2007, the only complete solution for sheet metal manufacturing
Jan. 07	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group launches the MARI consortium to establish VA One modelling guidelines Haluk Menderes joins ESI Group as Executive Vice President Sales & Marketing worldwide operations ESI Group announces PAM-QUIKFORM for CATIA V5, a new solution for the composites value chain

24.2. COMMUNICATIONS AU BALO

16/06/2008	<ul style="list-style-type: none"> Publication du chiffre d'affaires T1-2008/09
04/06/2008	<ul style="list-style-type: none"> Publication des comptes annuels et consolidés 2007/08
16/05/2008	<ul style="list-style-type: none"> Convocation Assemblée d'Actionnaires
17/03/2008	<ul style="list-style-type: none"> Publication du chiffre d'affaires annuel 2007/08
17/12/2007	<ul style="list-style-type: none"> Publication du chiffre d'affaires T3-2008
08/10/2007	<ul style="list-style-type: none"> Convocation Assemblée d'Actionnaires
05/10/2007	<ul style="list-style-type: none"> Publication des comptes semestriels 2007/08
24/09/2007	<ul style="list-style-type: none"> Publication des comptes annuels définitifs 2006/07
17/09/2007	<ul style="list-style-type: none"> Publication du chiffre d'affaires S1-2007/08
20/06/2007	<ul style="list-style-type: none"> Publication des rapports des commissaires aux comptes – 2006/07
18/06/2007	<ul style="list-style-type: none"> Publication du chiffre d'affaires T1-2007/08
13/06/2007	<ul style="list-style-type: none"> Publication des comptes annuels et consolidés 2006/07
08/06/2007	<ul style="list-style-type: none"> Convocation Assemblée d'Actionnaires
25/05/2007	<ul style="list-style-type: none"> Rectificatif à l'avis de Réunion d'Assemblée d'Actionnaires
21/05/2007	<ul style="list-style-type: none"> Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée d'Actionnaires
30/03/2007	<ul style="list-style-type: none"> Publication du chiffre d'affaires annuel 2006/07

24.3. INFORMATIONS DEPOSEES AUX GREFFES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

16/11/2007	▪ Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire (changement d'administrateurs dépôt numéro 47260 du 27/05/2007)
02/08/2007	▪ Statuts à jour (dépôt numéro 75919 du 23/08/2007)
07/06/2007	▪ Extrait du procès-verbal (augmentation de capital, dépôt numéro 75919 du 23/08/2007)
02/02/2007	▪ Procès verbal du conseil d'administration (démission d'administrateur(s), dépôt numéro 51742 du 12/06/2007)
26/04/2006	▪ Procès verbal du conseil d'administration (transfert du siège social ancien siège : 6 r Hamelin 75116 paris, dépôt numéro 88689 du 20/10/2006)
26/04/2006	▪ Statuts à jour (dépôt numéro 88689 du 20/10/2006)

24.4.1.1 DECLARATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE L'AMF

26/05/2008	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
14/05/2008	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
14/04/2008	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
28/01/2008	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
26/12/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
04/12/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
22/10/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
01/10/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
03/09/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
18/06/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
21/05/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
16/04/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
16/03/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
05/03/2007	▪ Déclaration des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions

24. INFORMATIONS MISES A DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PREALABLEMENT A LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports du conseil d'administration et du président du conseil d'administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 janvier 2008, ▪ Rapports des commissaires aux comptes, ▪ Approbation des comptes annuels, sociaux de l'exercice clos le 31 janvier 2008, ▪ Approbation des comptes consolidés clos le 31 janvier 2008, ▪ Affectation du résultat de l'exercice, ▪ Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce, ▪ Ratification de la cooptation faite par le Conseil d'Administration du 14 avril 2008 d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire, ▪ Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions, ▪ Fixation du montant des rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration (jetons de présence), ▪ Ratification du transfert du siège social, ▪ Changement de dénomination des Commissaires aux comptes, ▪ Augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un PEE, ▪ Autorisation à conférer au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés qui lui sont liées, ▪ Pouvoirs.
	Rapport de Gestion
	Comptes consolidés et Annexes
	Comptes sociaux et annexes
	Rapport des CAC sur les comptes consolidés et les comptes annuels
	Attestation des CAC sur le montant global des rémunérations
	Rapport spécial sur les conventions réglementées
	Rapport des CAC sur l'émission d'actions ordinaires
	Rapport des CAC sur le contrôle interne
	Rapport des CAC sur l'ouverture d'options de souscription
	Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de Commerce (stock options)
	Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne
	Liste des actionnaires nominatifs d'ESI Group
	Composition du CA et CV des administrateurs renouvelés
	Formulaire de vote par correspondance

24.4. INFORMATIONS MISES A DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PREALABLEMENT A LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du jour	- Rapports du conseil d'administration et du président du conseil d'administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 janvier 2008,
	- Rapports des commissaires aux comptes,
	- Approbation des comptes annuels, sociaux de l'exercice clos le 31 janvier 2008,
	- Approbation des comptes consolidés clos le 31 janvier 2008,
	- Affectation du résultat de l'exercice,
	- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce,
	- Ratification de la cooptation faite par le Conseil d'Administration du 14 avril 2008 d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire,
	- Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions,
	- Fixation du montant des rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration (jetons de présence),
	- Ratification du transfert du siège social.
	- Changement de dénomination des Commissaires aux comptes
	- Augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un PEE,
	- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés qui lui sont liées
	- Pouvoirs.
Rapport de Gestion	
Comptes consolidés et Annexes	
Comptes sociaux et annexes	
Rapport des CAC sur les comptes consolidés et les comptes annuels	
Attestation des CAC sur le montant global des rémunérations	
Rapport spécial sur les conventions réglementées	
Rapport des CAC sur l'émission d'actions ordinaires	
Rapport des CAC sur le contrôle interne	
Rapport des CAC sur l'ouverture d'options de souscription	
Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de Commerce (stock options)	
Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne	
Liste des actionnaires nominatifs de ESI Group	
Composition du CA et CV des administrateurs renouvelés	
Formulaire de vote par correspondance	

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Voir annexes aux comptes annuels et consolidés. 20.1.5 et 20.2.3.

Tableau des filiales et participations : voir dans l'annexe aux comptes consolidés.



RELATIONS ACTIONNAIRES

ESI Group - Corinne Romefort-Régnier

Tél. : 01 53 65 14 14
investors@esi-group.com

AGENCE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

NewCap - Emmanuel Huynh / Axelle Vuillemet

Tél. : 01 44 71 94 94
infos@newcap.fr